

Université de Montréal

Les enjeux éthiques de la robotique sexuelle :
une perspective critique féministe

Par

Pauline Noiseau

Département de Philosophie
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention de grade de maîtrise ès arts (M.A.) en
philosophie, option enseignement de la philosophie au collégial

Août 2019

© Pauline Noiseau, 2019

Université de Montréal
Département de philosophie, Faculté des Arts et des Sciences

Ce mémoire intitulé

Les enjeux éthiques de la robotique sexuelle : une perspective critique féministe

Présenté par

Pauline Noiseau

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Laetitia Monteils-Laeng

Présidente-rapporteuse

Marc-Antoine Dilhac

Directeur de recherche

Christian Nadeau

Membre du jury

Résumé :

Ce mémoire eut pour ambition première d'aborder les enjeux éthiques de la robotique sexuelle selon une perspective critique féministe. Nous avons défendu la thèse selon laquelle les robots sexuelles telles que développées à ce jour constituaient le continuum de la domination masculine en contexte sexuel. Il s'agissait alors dans un premier temps de distinguer les fondements sur lesquels la robotique sexuelle prenait forme, à savoir une structure de pouvoir inégalitaire, l'utilisation de normes dominantes et des schémas relationnels oppressifs. Dans un deuxième temps, il s'agissait de mettre en lumière les implications symboliques, c'est-à-dire au niveau de la représentation du groupe des femmes et matérielles, autrement dit en ce qui concerne le renforcement des inégalités de statuts, nous amenant alors à déterminer les caractéristiques propres à la robotique sexuelle, en d'autres termes, la réitération de paradigmes de domination sous une forme novatrice, soit celle d'un.e robot.e intelligent.e.

Mots clés :

Robotique sexuelle – intelligence artificielle – féminisme – éthique appliquée – représentation

Abstract :

The primary aim of this paper was to address the ethical issues of sexual robotics from a feminist critical perspective. We argued that sexual robots as developed to date constituted the continuum of male domination in a sexual context. The first step was to distinguish the foundations on which sexual robotics was taking shape, namely an unequal power structure, the use of dominant norms and oppressive relational patterns. The second step was to highlight the symbolic implications, that is to say the representation of women's group and material effects, in other words, the reinforcement of inequalities of status.

This led us to determine the characteristics of sexual robotics, otherwise stated, the repetition of domination paradigms in an innovative form, that of an intelligent robot.

Keywords :

Sexual robotics – Artificial intelligence – feminism – applied ethics – representation

Table des matières

Résumé.....	ii
Table des matières.....	iv
Liste des signes et des abréviations.....	vi
Remerciements.....	vii
Avant-propos.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre premier : Les fondements de la robotique sexuelle.....	8
1. L'effet miroir.....	8
2. L'a priori oublié de la robotique sexuelle.....	10
3. Normes dominantes et stéréotypes de genre.....	14
4. Prostitution : modèle relationnel et outil de comparaison	19
A. La prostitution robotique.....	19
B. Les critiques de la prostitution robotique.....	23
5. Culture du viol : structure justificatrice de la robotique sexuelle.....	29
Chapitre deuxième : Du symbolique aux effets matériels	37
1. Les conséquences symboliques : les enjeux de la représentation.....	37
A. L'argument symbolique conséquence.....	37
B. Renforcement de l'objectification des femmes.....	39
C. Représentativité dans le domaine privé aux effets publics.....	42
2. Identification : réciprocité.....	44
3. Un enjeu intersectionnel.....	47
A. Reproduction des hiérarchies.....	48
B. Une autre perspective : les algorithmes et les stéréotypes raciaux.....	51
C. Robote sexuelle : un indéniable objet de pouvoir	55
4. Les effets matériels : le renforcement des inégalités de statuts.....	56
A. L'approché économique.....	57
B. L'approche essentialiste.....	58
C. L'approche égalitariste.....	59
D. Les robots sexuelles selon l'approche égalitariste.....	61

5. Le problème du genre et les robots sexuelles.....	63
Chapitre troisième : Entre continuité et innovation.....	68
1. Nouveau contenant, vieux contenu.....	68
A. Nouveau contenant : une forme innovante.....	68
B. Vieux contenu : la vieille machine patriarcale en contexte sexuel.....	68
2. Absence de regard moral.....	69
3. L'illusion de la solution : le cas des violences sexuelles.....	72
4. Un droit pour la robote à ne pas être violée ?.....	77
A. De la pure construction humaine.....	77
B. Protéger les artefacts de la cruauté : l'hypothèse de la personnalité juridique.....	79
5. Et après ? La hiérarchie des priorités.....	81
A. Quelle est la valeur des robots sexuelles ?	81
B. L'empreinte écologique oubliée : une perspective écoféministe.....	83
Conclusion.....	87
Références bibliographiques	89
Annexes.....	92

Liste des signes et abréviations

IA : Intelligence artificielle

RS : Robotique sexuelle

Remerciements

Catherine Tajmir, pour son aide permanente et son écoute philosophique attentive.

À mes sœurs de la *Sofépum* qui m'ont aidée à me forger une âme féministe solide et durable :

Alexia Leclerc, Diana Nader, Erika Olivaux, Catherine Le Guerrier, Gabrielle Huot-Foch, Fannie Achard, Virginie Simoneau-Gilbert, Lou Curien, Marie Laplante...

Andreas Farina-Schroll, pour sa relecture bienveillante et minutieuse.

Martin Gilbert et Christine Tappolet, pour leurs conseils durant mes débuts de recherche.

Dave Anctil et Simon Dubé, pour avoir organisé l'un des premiers colloques portant sur « l'érobotique » à l'ACFAS. De belles discussions, critiques et regards qui ont attisé ainsi qu'animé ma réflexion.

Marc-Antoine Dilhac, pour avoir été un directeur de recherche dont la confiance est précieuse, lequel m'a conféré une très grande autonomie.

Mes autres ami.e.s pour leur illustre et remarquable soutien : Vathanak Len, Claire Duclos, Lydia Harbi, Mathilde Boilève, Lucie Morancé, Charline Echardour, Marie-Ange Reynaud, Maud Jean-Baptiste, Sarah Elizabeth, Guy et Suzanne Fortin, Lila Droussent, Ambre Froment...

Mes parents, dont la philosophie reste un mystère.

Ma sœur et mon frère, pour leur amour authentique.

Tiphaine Vilain, pour son intelligence sans égale. Jamais je n'ai eu de discussions aussi belles et profondes avec qui que ce soit d'autre dans ma vie.

Avant-propos

« Je me suis sentie féministe avant même de connaître le mot. »
Delaume, C (2019). *Mes bien chères sœurs*. Paris : Seuil. p.29.

La philosophie incarnée.

Je n'ai jamais conçu la philosophie comme une discipline éloignée du monde, extraite de son univers de signification dans lequel elle prenait forme. Elle est vivante, mouvante, changeante. Cette perception de la discipline m'a amenée à utiliser mon temps de recherche pour un sujet dit « pratique ». On entend par pratique la manière dont une activité est exercée concrètement. Parler de philosophie pratique pourrait a priori être contradictoire dans la mesure où la philosophie est relative aux questions de l'existence humaine et se forme par le biais d'idées, de pures pensées. Toutefois, la philosophie pratique émergerait du besoin d'ancrer la discipline propre aux questionnements existentiels de la personne humaine dans un espace et dans un temps vécus. Il s'agirait ainsi de rendre la pensée concrète, qui aurait pour objet de penser ce qui est tangible et effectif. Elle n'est pas qu'un nuage vagabondant au-dessus de nos têtes que l'on regarderait les yeux ébahis et naïfs : elle s'incarnerait et serait incarnée. Le choix de la robotique sexuelle comme objet philosophique se trouve ainsi expliqué.

Penser en féministe.

Mon expérience en tant que coordonnatrice de la *Société Féminismes et Philosophies de l'Université de Montréal* durant deux années m'a amenée à ouvrir mes champs d'horizon de la philosophie. J'ai pris conscience de l'enracinement d'une étudiante en philosophie, de l'importance de son ancrage politique, social, historique, et culturel. L'ignorer, ce serait faire une erreur. Une erreur en ce sens que l'on fait fi de la structure dans laquelle la pensée se construit, s'étale et se forme. Une erreur en tant qu'elle omet les conditions même de l'avènement de cette pensée. La pensée n'est pas une chose volubile, neutre, qui déambulerait au-dessus de nos visages comme une vérité sur le monde. Il existe des vérités sur le monde. Celui-ci évolue, à chaque instant, il existe des mondes, des perceptions de ce monde. C'est un monde pluriel, un monde éclaté.

La philosophie a longtemps été une expertise d'homme, propre à la gent masculine, à « l'être mâle », les femmes étant considérées comme incapables d'émettre un jugement, de faire preuve d'une autonomie intellectuelle ou morale. N'oublions pas qu'il a fallu attendre 1964

au Québec pour que soit aboli le devoir d'obéissance de la femme à son mari. Elles obtiennent, grâce à la loi pilotée par la députée Marie-Claire Kirkland, la pleine capacité juridique, autrement dit le pouvoir d'exercer une profession, mais encore la possibilité de gérer leurs biens. Nous rendons hommage à toutes ces femmes qui se sont battues, dans l'arène publique, ou en silence pour nos droits. Ce travail de recherche possède ainsi une dimension philosophique féministe, c'est-à-dire qu'elle questionne la manière dont la domination masculine a pu impacter la discipline qu'est la philosophie. En effet, la domination masculine est structurelle et structurante, comme une poudre asphyxiante. La présence de femmes dans la philosophie est nécessaire pour acquérir d'autres accords minimaux sur le monde, d'autres vérités, comme le mentionnait Clémence Royer dans son *Introduction à la Philosophie des femmes* : « Tant que la science demeurera aussi exclusivement entre les mains des hommes, elle ne descendra jamais dans les profondeurs de la famille et de la société. Elle restera à la surface, pareille à une croûte de glace au-dessus de laquelle les eaux demeurent à une température invariable ; ou encore, elle sera semblable à ces bancs de conferves flottantes qui s'étendent, comme une mousse verte, sur les étangs vaseux. »¹

Politiser l'Académie.

Au-delà d'une perception chimérique de l'expérience vécue, l'idéologie selon laquelle, il existerait une vérité, unique et transcendante sur le monde persévère mais fait face à de nombreuses résistances. L'évolution croissante du corpus étudiant dans la communauté philosophique amène un bouleversement progressif de la création philosophique, quand bien même, ils ou elles accèderaient aux postes de pouvoir.

Comprendre que toutes les productions académiques sont politiques. Penser que le milieu académique n'est pas une tour d'ivoire, mais au contraire, l'enraciner dans des questionnements de société, pouvant, espérons-le, entraîner des changements concrets et matériels pour les communautés touchées par ces enjeux. Voici le pari de ce mémoire, utiliser des outils philosophiques dans l'optique de démontrer qu'un objet technique, à savoir la robote sexuelle, pourrait constituer une menace vis-à-vis de certaines catégories de la population, précisément les femmes : une menace symbolique et une menace matérielle.

¹ Royer, C. (1859). *Introduction à la Philosophie des femmes*. Cours donnés à Lausanne, leçon d'ouverture. Lausanne : Imprimerie typographique de A.Larpin. p. 43.

L'éthique, appliquée à quoi ? Sexualité et pouvoir.

Ce mémoire eu pour objectif d'apporter une critique proprement féministe et philosophique au débat entourant la robotique sexuelle. La sexualité est un domaine sensible, qui est rarement évoquée, débattue, critiquée ou abordée. C'est un champ de la vie encore considéré comme relevant du « privée ». Pourtant combien de victimes dans la sexualité. Il m'est apparu primordial d'amener une critique féministe radicale au débat entourant la conception, l'utilisation et la démocratisation des robots.e.s sexuel.le.s, dont les considérations sont déjà empreintes de violence et de pouvoir. La dimension politique de cette recherche est pleinement assumée. Questionner les enjeux éthiques d'un objet concret et matériel dont les répercussions pourront impacter de manière concrète, c'est-à-dire observables et perceptibles des personnes humaines, me semblait être une nécessité. Il s'agit en ce sens d'une humble contribution au débat entourant les enjeux éthiques de la robotique sexuelle, dans une perspective critique féministe.

Nous avons utilisé l'écriture épïcène pour des raisons d'inclusion et de représentativité.

- Nous avons recouru au terme de « robote », c'est-à-dire la forme féminine du robot. Les explications relatives à ce choix sont présentées dans l'introduction.
- Lorsque nous évoquons les hommes et les femmes, nous avons isolé le e du féminin entre deux points (exemples : « tou.te.s », « humain.e.s »...).
- Pour les formes plus complexes, nous avons dédoublé les noms (exemples : « les utilisateurs et utilisatrices »...).
- Pour les pronoms, nous avons utilisé « elles et ils » et « celles et ceux ».
- Nous avons appliqué « la règle de proximité » selon laquelle l'accord de l'adjectif ou du participe passé se fait avec le nom le plus proche (exemple : « les enjeux et failles sont liées à »...).

« Toute technologie a le potentiel d’être dangereuse. »

Raymond Kurzweil, futuriste chez Google

Introduction

Le 4 décembre 2018 était dévoilée *La Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l’intelligence artificielle*¹. On peut définir l’intelligence artificielle comme l’ensemble des techniques développant des programmes informatiques complexes capables de simuler l’intelligence humaine, pareillement au raisonnement ou encore à l’apprentissage. Ce document vise à encadrer de manière éthique le déploiement de l’intelligence artificielle en proposant des principes éthiques et des propositions claires à mettre en œuvre. Les principes éthiques énoncés dans cette déclaration sont les suivants : le bien être, le respect de l’autonomie, la protection de l’intimité et de la vie privée, la solidarité, la participation démocratique, l’équité, l’inclusion de la diversité, la prudence, la responsabilité et le développement soutenable. La déclaration se voulait être le fruit d’une réflexion citoyenne. Des ateliers participatifs, des cafés-citoyens, mais encore des journées de co-constructions ont été organisées, dans l’optique de formuler des propositions représentatives des intérêts de la population Montréalaise.

Les différents thèmes sur lesquels les citoyens.nes étaient amenés.ées à se questionner et à se positionner furent la justice, l’éducation, la santé ou encore le travail. La question de la discrimination a été posée maintes fois en précisant que l’intelligence artificielle pouvait reproduire des schémas discriminatoires et exclure des individu.e.s du fait de leur race, de leur genre, de leur orientation sexuelle ou encore de leur religion. Toutefois, le thème de la sexualité n’a pas fait l’objet d’une discussion citoyenne particulière. Si les enjeux de santé ont été débattus, la question des liens entre intelligence artificielle et sexualité n’a pas été le lieu d’une réflexion participative singulière. En d’autres termes, le sujet de la robotique sexuelle n’a pas été abordé formellement. On peut s’interroger sur cette omission, considérant de fait, que la sexualité n’est pas un objet de discussion publique, on peut rappeler le deuxième objectif de la Déclaration, c’est-à-dire : « *Orienter la transition*

¹ Équipe scientifique composée d’une dizaine de membres issu.e.s de différentes universités et disciplines. (2018). Rapport de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l’intelligence artificielle. Repéré à : <https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/la-declaration>

numérique afin que tous puissent bénéficier de cette révolution technologique »². Dès lors, en quoi l’invisibilisation de l’intelligence artificielle dans le domaine sexuel, entre autres, la robotique sexuelle dans un processus de formulation des enjeux éthiques entourant l’IA, révèle la considération selon laquelle, la sexualité ne constituerait pas une affaire publique, susceptible d’être le lieu d’une discussion citoyenne, et d’une réflexion commune ?

On peut définir un robot, comme une machine qui comprend, analyse et opère une décision en fonction de l’environnement dans lequel elle se trouve³. On pourrait de fait dire qu’un robot capte, procède et enfin agit. Autrement dit, il existe une reconnaissance des informations dans le but d’entamer un processus visant une action. Quant à la forme, un robot peut être soit humanoïde, c’est-à-dire qu’il a l’apparence d’un corps humain, soit androïde, c’est-à-dire qu’il ressemble davantage à un être humain, mais sans distinction de sexe. Un robot androïde gynoïde est un robot représentant le corps d’une femme. On peut distinguer deux types de robotique que sont la robotique industrielle et la robotique sociale. La robotique sociale vise à accompagner l’individu dans ses tâches quotidiennes, en nous assistant, en nous aidant ou en étant un partenaire de vie. Un robot social interagit avec la personne humaine : il est autonome, il imite, associe et exprime certains affects. Un robot social peut se substituer à l’humain, il simule une capacité humaine et se déplace dans un environnement social. Nous nous intéresserons davantage à la robotique sociale dans la mesure où la robotique sexuelle en est un cas spécifique.

La robotique sexuelle constitue la conception, la production et la distribution d’objets robotiques à des utilisations d’ordre sexuel. On peut définir un.e robot.e sexuel.le comme une entité artificielle étant utilisée à des fins sexuelles. Dans un ouvrage intitulé *Robot Sex : Social and Ethical implications*, John Danaher définit un.e robot.e sexuel.le comme étant une entité répondant à trois conditions : premièrement, le ou la robote sexuelle doit prendre une forme humanoïde, représentant un corps humain ; deuxièmement, il ou elle doit avoir le comportement d’un être humain et troisièmement, il doit y avoir un certain degré d’intelligence artificielle en étant notamment capable d’interpréter et de répondre aux informations de son environnement⁴. Ces caractéristiques éliminent de fait la poupée sexuelle et le jouet sexuel. Effectivement une poupée sexuelle n’est pas dotée d’intelligence artificielle et un jouet sexuel n’a pas de forme humanoïde. Il n’est en ce sens pas question des enjeux entourant les poupées sexuelles, ou des jouets sexuels dans cette recherche.

² *Ibid.*

³ Devillers, L. (2017). *Des robots et des hommes*. Paris : Plon. p. 10.

⁴ Danaher J., McArthur N. (2018). *Robot Sex: Social and Ethical Implications*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press. p. 3.

Dès à présent, plusieurs questions s'offrent à nous. Si le.la robot.e sexuel.le imite un corps humain, alors, quel type de corps va être simulé ? De plus, quel genre de comportements humains, spécifiquement en contexte sexuel, vont être imités ? Et enfin, quels affects et modèles d'intelligence vont être privilégiés, dans l'optique de créer un environnement sexuel ?

Récemment, deux chercheurs québécois, Simon Dubé et Dave Anctil, ont formulé le concept d'« *érobotique* ». Le terme vient de l'imbrication entre l'*éros*, figure dans la mythologie grecque du plaisir ou du désir sexuel, le terme de *bot*, qui signifie un programme autonome ayant la capacité d'interagir avec des utilisateurs ou systèmes informatiques, et enfin le terme *robot*, c'est-à-dire une machine capable d'exécuter de manière automatique une série de tâches plus ou moins complexes. Les « *érobots* » sont définis comme « des entités artificielles sociosexuelles possédant une fonction et/ ou une capacité d'interaction intime avec l'être humain.⁵ ». Les chercheurs ont distingué trois caractéristiques principales de ces artefacts : d'abord, ils doivent être perceptibles par l'être humain ; de plus, ils doivent être incorporés, virtuelles, ou les deux ; enfin, ils doivent détenir un degré relatif d'IA. Dès lors, les *érobots* regroupent les entités virtuelles, les robots sexuels ainsi que les agents conversationnels.

Dans cette recherche, nous traiterons uniquement des robot.e.s sexuel.le.s pour deux raisons. D'abord, au niveau de l'objet en soi, nous pensons que l'aspect matériel du ou de la robot.e sexuel.le constitue un enjeu éthique particulier, spécifiquement dans le cadre symbolique de la représentation. Ensuite, au niveau de l'aspect relationnel, la dimension sensible entre une personne humaine et un.e robot.e sexuel.le implique des ramifications sur le plan juridique, politique et féministe.

L'apparition des robot.e.s sexuel.les a suscité des réactions extrêmes, allant du dégoût à la joie. Comment expliquer la réaction, souvent de l'ordre de la crispation ? S'agit-il d'une panique morale injustifiée ou d'une réelle inquiétude quant à la construction du bien commun ? L'absence criante d'unanimité face à l'arrivée de ces nouveaux objets a amené des personnes à se questionner sur les dimensions éthiques de la robotique sexuelle. On entend par l'éthique, une discipline de la philosophie qui pense la dimension morale des actions ou des faits. On entend par moral, ce qui attrait au bien et au mal. Il s'agit ainsi de formuler des propositions philosophiques démontrant l'aspect bon ou mauvais des choses. Juger si un.e

⁵ Propos rapportés lors d'une présentation de Simon Dubé « L'érobotique ou le futur de la sexualité humaine : implications éthiques et sociales », dans le cadre du colloque organisé par *Les 3 Sex** intitulé « Sexualité et technologies » du 9 mars 2019, à Montréal.

robot.e sexuel.le est bon.ne ou mauvais.e et donner les raisons de ces jugements relève de l'éthique appliquée. En d'autres termes, il s'agit d'utiliser des outils philosophiques dans le but d'apporter une réponse d'ordre moral à des objets ou des situations pratiques. La dimension spectaculaire et de toute évidence innovante de la robotique sexuelle explique les prises des positions des individu.e.s, centralisées autour de la question éthique de la robotique sexuelle. Les aspects sociaux, politiques, économiques ou encore environnementaux, ne sont que très peu évoqués.

On date à 2007 le début des recherches éthiques en robotique sexuelle avec la parution de l'ouvrage de David Levy, *Love and Sex with Robots*. Par la suite, les chercheur.e.s, ont formulé des critiques, tant positives que négatives quant au développement des robot.e.s sexuel.le.s. On observe une polarisation dans le domaine de la recherche en éthique de la robotique sexuelle avec des pous ou des contres. Toutefois, certains points de vue peuvent être davantage nuancés, proposant notamment la détermination d'un cadre éthique dans lequel les robot.e.s sexuel.le.s pourraient être distribués. Des approches pluridisciplinaires ont lieu, afin de penser la robotique sexuelle de manière globale et selon différentes perspectives disciplinaires⁶. Effectivement, la question de la robotique sexuelle amène à des réflexions de tout ordre, passant du juridique, à la sexologie ou encore à la psychologie.

Toutefois, nous pouvons observer deux aspects étonnants. D'abord, on assiste à une très faible réaction de la part de la société civile, et plus précisément de la part des militant.e.s féministes. Ensuite, peu de critiques issues de la théorie féministe ont été formulées en rapport avec les robots sexuels.

Ainsi, quatre ordres de questions s'offrent à nous. D'abord, les concepteurs des robot.e.s sexuel.le.s entendent remédier à des problèmes sociaux-sexuels, tels que la solitude, ou encore le traitement des comportements sexuels déviants. Les robot.e.s sexuel.le.s pourraient selon certains chercheur.e.s, diminuer les agressions sexuelles, ou encore apporter plus de plaisir aux individus.es dans la mesure où il n'y aurait plus de contraintes sexuelles puisque toutes les envies pourraient être performées sur et avec le ou la robote sexuelle.

Ensuite, sur le plan méta-éthique, les propositions éthiques vis-à-vis des robot.e.s sexuel.le.s sont majoritairement de l'ordre du conséquentialisme, c'est-à-dire qui pose comme critère de moralité d'une action les conséquences de celles-ci. Or, en quoi l'éthique conséquentialiste

⁶ Je pense ici au colloque organisé dans le cadre de l'ACFAS intitulé « Penser l'érobotique : regards pluridisciplinaires sur la robotique sexuelle », du 30 au 31 mai 2019, à Gatineau.

des robot.e.s sexuel.le.s ne permet-t-elle pas de critiquer le prédicat associé au robot.e, à savoir le *sexuel* ? Que contient le sexuel dont le.la robot.e est le support ?

En outre, il s'agit de questionner les causes d'une part de l'apparition de ces robot.e.s sexuel.le.s, et d'autre part, des schémas sur lesquels se fondent les robot.e.s sexuel. le.s. En d'autres termes, il s'agit de questionner l'aspect normatif, c'est-à-dire ce qui est relatif aux règles, des robot.e.s sexuel.le.s. La philosophie féministe est une branche de la philosophie qui cherche à identifier les causes des phénomènes et particulièrement des inégalités entre les genres. Il s'agira dès lors, à partir d'une perspective de philosophie féministe, de caractériser les causes profondes des robot.e.s sexuel.le.s, en contexte de domination masculine, c'est-à-dire dans un contexte où le genre masculin est dominant, au niveau systémique et structurel.

Les thèmes de la pornographie et de la prostitution sont régulièrement évoqués, comme outils de comparaisons dans la formulation des propositions éthiques vis-à-vis des robot.e.s, mais qu'y a-t-il de particulier dans la robotique sexuelle, qui soit à distinguer de la pornographie, ou encore de la prostitution ?

En ce sens, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : en quoi la robotique sexuelle, telle qu'elle est aujourd'hui développée, est dans un premier temps, révélatrice des rapports de pouvoir au sein de notre société ? Et dans un deuxième temps, en quoi la robotique sexuelle participe-t-elle, à renforcer la hiérarchie entre les genres ?

En d'autres termes *en quoi la robotique constitue-t-elle le continuum de la domination masculine en contexte sexuel ?*

Nous ferons face à des enjeux philosophiques importants notamment celui de la représentativité, c'est-à-dire le processus de la représentation ; de la domination, c'est-à-dire le fait d'exercer une influence sur un tiers ; et enfin du pouvoir, c'est-à-dire le fait d'avoir des possibilités matérielles, politiques, techniques et intellectuelles d'exécuter quelque chose.

Nous défendrons la thèse selon laquelle la robotique sexuelle telle qu'elle est aujourd'hui développée sur le marché constitue un nouveau moyen d'assurer la continuité de la domination masculine sur le plan sexuel.

Par ailleurs, il s'agira dans ce travail de recherche, de nous focaliser sur les robot.e.s sexuel.le.s gynoïdes, autrement dit, sur les robot.e.s sexuel.le.s représentant des personnes appartenant au genre féminin. Nous utiliserons en ce sens le terme de *robote*. À noter que le terme « robote » est encore inconnu. Le choix de cette utilisation est ainsi motivé par la volonté d'affirmer la dimension sexuée et particulièrement genrée de la robotique sexuelle. Nous assumerons la perspective profondément hétérosexuelle de notre analyse. Nous prenons

pour parti que les robots sexuelles sont conçues, vendues et utilisées par des hommes hétérosexuels.

Quatre raisons motivent notre choix d'étudier spécifiquement les robots sexuelles.

Premièrement, au niveau pratique, parce qu'ils constituent la majorité des robot.e.s sexuel.le.s disponibles sur le marché.

Deuxièmement, au niveau socio-politique, parce qu'en contexte de domination masculine, la distribution des robots sexuelles représentant des femmes implique des effets sociaux et politiques spécifiques.

Troisièmement, au niveau macro, parce que discuter de robotique sexuelle de manière générale, en faisant fi de la surreprésentation des robots sexuelles gynoïdes, invisibilise les structures de pouvoir au sein même des compagnies de robot.e.s sexuel.le.s.

Quatrièmement, pour les progrès de la recherche, parler de robotique sexuelle de manière non genrée omet des aspects éthiques fondamentaux notamment en ce qui a trait aux inégalités de statuts entre les genres.

Cette recherche tente de contribuer aux débats éthiques de la robotique sexuelle sur plusieurs plans.

D'abord, ce travail de recherche pourra répondre positivement à la carence de discussions éthiques sur la robotique sexuelle au sein de *La Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle*. Il s'agit donc de compléter de manière informelle la Déclaration.

De plus, ce travail de recherche apportera une critique féministe aux débats entourant les enjeux éthiques de la robotique sexuelle et espérons-le, amènera à des discussions. Nous espérons que ce mémoire sera le lieu d'échanges constructifs et philosophiques importants.

Par ailleurs, il s'agit du premier travail en philosophie féministe sur l'objet de la robotique sexuelle. L'apport sera double : premièrement, il s'agit de développer les recherches en philosophie féministe, et deuxièmement il s'agit d'apporter au sein du débat éthique sur les robots sexuelles, une perspective spécifique issue de la philosophie féministe.

La littérature à propos des robots sexuelles est majoritairement anglophone, ce mémoire tend à nourrir la recherche francophone sur la question. À ce jour, aucun ouvrage philosophique en français n'a été écrit à propos de la robotique sexuelle, dans une perspective critique féministe.

Enfin, et non des moindres, nous espérons que ce travail puisse amorcer à la fois, des discussions au sein des milieux féministes et à la fois au sein des milieux politiques. Nous espérons faire avancer la législation à propos des robots sexuelles, qui à ce jour, est

inexistante. Tout cela dans le but d'apporter une réponse éclairée, complète et démocratique face à la gestion des robots sexuelles dans notre société.

Notre raisonnement comportera trois moments.

Premièrement, nous analyserons les fondements de la robotique sexuelle. Il s'agira dans cette partie de comprendre les sources et les schémas sur lesquels la robotique sexuelle prend forme. Deuxièmement, nous discuterons des conséquences symboliques et des effets matériels que la robotique sexuelle pourrait impliquer. Troisièmement, nous verrons que la robotique sexuelle constitue une innovation dans la forme, mais que son contenu n'est que la prolongation de rapports de pouvoir inégalitaires.

Chapitre premier

Les fondements de la robotique sexuelle

1. L'effet miroir

On peut définir la technique comme l'ensemble des méthodes et des savoir-faire. Il s'agit d'un moyen au service d'une fin déterminée. La technique n'est pas une fin en soi, mais est une étape amenant à un résultat. On distingue l'outil et la machine, qui sont deux manifestations de la technique. On entend par outil un objet créé afin de réaliser une opération déterminée. La machine, elle, peut être un moyen de fabrication et de production plus performant que l'outil dans la mesure où elle effectue des tâches répétées. On pourrait dire qu'une robote sexuelle est un objet technique, qui va au-delà de la machine et de l'outil, en ce sens qu'elle est capable d'effectuer de manière autonome des tâches. La technique prendrait une nouvelle forme avec l'existence de la robote, mêlant l'outil et la machine. La robote est à la fois un outil, dans la mesure où la robote tend à réaliser une ou plusieurs opérations déterminées et une machine, dans la mesure où il effectue des choses répétées. La robote va au-delà de ces deux aspects, en tant qu'elle est capable d'accomplir de manière automatique des tâches imitant des actions humaines.

La technique est un ensemble des savoir-faire, elle diffère ainsi d'une société à une autre. C'est donc le lieu de création qui confère une signification, c'est-à-dire une dimension symbolique à l'objet technique. En d'autres termes, c'est le contexte qui attribue un sens à l'objet technique, et penser l'objet technique en dehors de son contexte n'a, par conséquent, pas de sens. La machine, ne devrait plus être perçue comme étrangère à la réalité humaine, mais bien « comme un être qui contient de la réalité humaine. »⁷, comme le précise Xavier Guchet dans son analyse de la pensée philosophique de la technique de Gilbert Simondon. Par ailleurs, il s'agit à la fois de distinguer la singularité de la machine tout en affirmant son statut de pure construction humaine, et ainsi culturelle : « Comprendre que la machine est autre que l'homme, mais n'est pas étrangère à la réalité humaine ; comprendre qu'elle n'est pas à proprement parler un alter ego mais qu'elle n'est pas non plus une réalité coupée du monde des significations : telle est la vocation de la culture. »⁸.

⁷ Guchet, X. (2010). *Pour un humanisme technologique : Culture, technique et société dans la philosophie de Gilbert Simondon*. Paris : Presses Universitaires de France. p. 238.

⁸ *Ibid.*

La robote sexuelle, en étant à la fois cette *alter ego* de la réalité humaine, en tant qu'objet technique, est aussi ancrée dans un univers de significations, à savoir la culture dans laquelle elle est construite. Il est en ce sens porteur d'une symbolique importante, propre à une culture donnée, c'est-à-dire à l'ensemble des phénomènes idéologiques, esthétiques, matériels ou spirituels, caractéristiques d'un groupe, d'une civilisation ou d'une nation.

En anthropologie, l'analyse des objets techniques, permet la rencontre avec le contenu symbolique d'un groupe. Ils constituent le moyen par lequel nous avons accès à l'autre, c'est-à-dire, la manière dont celui-ci ou celle-ci, détermine le contenu de sa réalité, de son environnement ou de son monde. Faisons une expérience de pensée. Imaginons le scénario suivant. Le Canada s'est détruit à la suite du réchauffement climatique. Des catastrophes naturelles, suite au réchauffement climatique ont entraîné avec elles, des drames humanitaires et politiques. Le continent nord-américain serait alors inaccessible aux autres populations terrestres en raison de la contamination toxique des sols et la pollution de l'air après l'explosion des usines nucléaires. Mais en 2147, un groupe de chercheur.e.s, spécialisé.e.s dans les civilisations disparues, atterrit sur l'ancien sol canadien. Ils fouillent le territoire, à la recherche d'objets pouvant rendre compte des valeurs et des normes propres à cette culture, et tombent sur des robots sexuelles. Que peut révéler cet objet technique de notre culture ? De nos valeurs ? De nos principes ? De nos normes ? Et enfin, de notre « monde de significations » ? Qu'est-ce que l'on peut inférer sur l'humanité à partir de cet objet ? S'agit-il d'un simple artéfact, un objet qui a été modifié en raison de la manipulation humaine, ou est-il un objet « naturel » ?

La robote sexuelle est un objet technique culturel, c'est-à-dire qu'elle émet des aspects de la culture dans lequel elle a été pensée, conçue, produite et distribuée. L'objet peut être en ce sens, le miroir d'une culture, non pas de manière homogène et uniforme, mais peut représenter symboliquement, un ensemble d'aspects culturels. De manière plus précise, il rend compte d'un aspect culturel important, qui est celui de la sexualité puisque la robote sexuelle, est un objet technique visant la sphère sexuelle. En d'autres mots, la robote sexuelle peut être le miroir du contenu sexuel, de ce qui est pratiqué, valorisé, ou encore favorisé au sein de notre culture.

Nous pouvons dire que la robote sexuelle d'abord n'est pas un objet neutre, étranger au monde, mais à l'inverse est, un terreau important de significations.

2. L'a priori oublié de la robotique sexuelle

Rappelons que les robot.e.s sexuel.le.s, par nature, doivent imiter un corps humain, simuler des attitudes humaines et enfin détenir un degré relatif d'IA. Dès lors, sur quoi se fonde cette imitation ? Quels sont les modèles utilisés pour reproduire une robote sexuelle ?

Lorsque l'on amène le sujet des robot.e.s sexuel.le.s, les premiers contenus évoqués relèvent des avantages ou des désavantages que ceux-ci pourraient apporter aux individus. En effet, on peut entendre un certain nombre de propositions d'ordre utilitariste, c'est-à-dire qui pose comme principe de moralité l'atteinte du bonheur du plus grand nombre. On peut aussi parler d'arguments de nature conséquentialiste, dans la mesure où il s'agit de juger moralement l'action en fonction des conséquences de celle-ci.

D'abord, il s'agit d'affirmer que la sexualité représente une chose nécessaire au bien-être et au bonheur des individu.e.s, alors, plus il y a de sexualité dans la vie d'un.e individu.e, plus il y a de bonheur dans la vie de celle-ci.

Ensuite, on considère que les robot.e.s sexuel.e.s pourraient répondre à la solitude affective et sexuelle que vivent de plus en plus d'individu.e.s sur la planète.

Enfin, les robot.e.s sexuel.le.s pourraient être les substituts de comportements sexuels déviants, évitant de fait, les agressions sexuelles et l'achat de services sexuels.

Si ces considérations paraissent pertinentes, elles ne questionnent toutefois pas la nature du prédicat associé au ou à la robote, à savoir le *sexuel*. Le sexuel semble être une chose neutre, naturelle, sans enjeu particulier. Or, sur quoi se base la robote ? Sur quel genre de sexualité s'implante la robote ?

L'a priori, c'est-à-dire la notion que l'on suppose et que l'on ne remet pas en question, sur lequel se fonde la robote, à savoir un terreau de sexualité pourrait au contraire être le lieu de rapports de pouvoir importants.

Regard critique sur la sexualité

Le féminisme radical est un courant du féminisme qui est apparu dans les années 1960-1970. Il consiste à dénoncer un système d'oppression, c'est-à-dire un ensemble de structures qui assurent une autorité sur plusieurs plans dans la société. Ce système d'oppression, c'est ce que les féministes radicales nomment le patriarcat, autrement dit, cette forme globale et globalisante qui assurerait l'autorité sur le groupe des femmes par la conservation du statut

du père, au niveau économique, social, politique et familial. Le patriarcat assurerait sa pérennité par le biais de la violence, et particulièrement de la violence sexuelle.

Catharine A. Mackinnon dans le septième chapitre intitulé « Sexuality » de son ouvrage *Toward a Feminist Theory of the State*, défend la thèse selon laquelle la sexualité serait au cœur du genre et serait une construction sociale du pouvoir masculin. En effet, la sexualité émergerait des rapports de pouvoirs concrets. Autrement dit, la sexualité serait par essence le fruit d'une relation de pouvoirs matériels et concrets : « A theory of sexuality becomes feminist methodologically, meaning feminist in the post-marxist sense, to the extent it treats sexuality as a social construct of male power : defined by men, forced on women, and constitutive of the meaning of gender. »⁹. La sexualité serait créée par la domination masculine, c'est-à-dire qu'elle émettrait la nature du contenu de celle-ci. Or, la sexualité définit le genre en tant qu'elle raconte et norme la fonction des individus sexués dans le cadre sexuel. Autrement dit, il s'agit de conférer des rôles précis au féminin et au masculin. De ce fait, la sexualité construirait selon l'auteurice le genre, c'est-à-dire, la construction sociale du sexe incarné et donc du degré de pouvoir possédé.

Cette sexualité aurait plusieurs supports. Autrement dit, elle se manifesterait par plusieurs moyens, dont la pornographie et la prostitution en seraient des exemples criants.

La pornographie ne serait que le moyen par lequel la sexualité circulerait et l'outil par lequel le contenu normatif, et a priori oppressif, de la sexualité serait mis en scène. Le raisonnement est le suivant : le pouvoir définit la sexualité, alors que la sexualité construit le genre : donc le pouvoir définit le genre. Cette sexualité aurait plusieurs supports d'expression, dont la pornographie, qui peut être définie comme la représentation de rapports sexuels, considérés comme obscènes, sous plusieurs formes, destinées à être communiquées au public.

« La pornographie esclavagise librement le corps et l'esprit des femmes inséparablement, normalisant la terreur qui renforce l'incapacité de la voix des femmes à se faire entendre. (...) La pornographie dépossède les femmes du pouvoir que, du même acte, elle confère aux hommes : le pouvoir de définir la sexualité, et donc le genre. (...) La pornographie entend définir ce qu'est une femme. (...) La pornographie construit les femmes et la sexualité. »¹⁰

⁹ Mackinnon, C. (1989). *Toward a Feminist Theory of the State*. Cambridge : Harvard University Press. p. 128.

¹⁰ Mackinnon, C. (2000). « Not a Moral issue », in D. Cornell (éd.), *Feminism and Pornography*. Oxford: Oxford University Press. p. 172. Référence trouvée dans l'article : Ambroise, B. (2003). Quand pornographier,

Enfin, elle défend la thèse plus radicale, qui ferait de la pornographie le biais à travers lequel les agressions sexuelles se transformeraient en sexualité. La pornographie véhiculerait des normes selon lesquelles la domination serait associée au masculin et la soumission au féminin : « In the concomitant sexual paradigm, the ruling norms of sexual attraction and expression are fused with gender identity formation and affirmation, such that sexuality equals heterosexuality equals the sexuality of (male) dominance and (female) submission. »¹¹.

Elle ira jusqu'à, accompagnée de sa consœur Andrea Dworkin, une théoricienne féministe, à rédiger une ordonnance anti pornographie aux États-Unis, dans la mesure où celle-ci violerait les droits civils des femmes¹². Il s'agissait, dans cette ordonnance, de pointer la pornographie comme moyen de perpétuer la domination masculine et d'endommager la sécurité des femmes en notamment contribuant à faire de celles-ci un groupe minoritaire et secondaire dans la société par le biais de représentations humiliantes et dégradantes.

Par ailleurs, la sexualité posséderait cette dimension transversale de la réalité sociale : « It is a pervasive dimension of social life, one that permeates the whole, a dimension along which gender occurs and through which gender is socially constituted ; it is a dimension along which other social divisions, like race and class, partly play themselves out. »¹³. La sexualité serait à l'imbrication de la classe, de la race et du genre.

La sexualité rend compte d'une hiérarchie, autrement dit, d'une structure inégalitaire, où chaque catégorie aurait une place déterminée. La domination masculine s'exercerait par le biais de la sexualité et elle serait un outil de perpétuation de ce pouvoir : « Male dominance is sexual. Meaning : men in particular, if not men alone, sexualize hierarchy ; gender is one. »¹⁴. À travers le genre, comme construction sociale, le pouvoir social se distribue inégalement. C'est donc, par le genre, que le pouvoir social se distribue. L'inégalité du pouvoir social s'exerce par le biais de la sexualité et des rôles distribués au sein de celle-ci. Le pouvoir masculin prend sa forme sociale sur ce que les hommes veulent sexuellement, c'est-à-dire l'exercice de la domination, selon l'auteur. Il y aurait une relation entre le pouvoir social et la place au sein de la sexualité. La sexualité serait ainsi érigée selon le prisme de la

c'est insulter : théorie des actes de parole, pornographie et féminisme. *Cités*, 15(3), 79-85. doi:10.3917/cite.015.0079.

¹¹ *Ibid.*, p. 131.

¹² Mackinnon, C., Dworkin, A. (1988). *Pornography and Civil rights : a new day for women's equality*. Éditeur : Organizing Against Pornography.

¹³ *Ibid.*, p. 130.

¹⁴ *Ibid.*, p. 127.

domination à savoir qui domine et qui est dominé. Il y aurait non pas une relation égale et respectueuse, mais une domination, autrement dit, l'exercice d'une autorité sur un tiers, ici le partenaire sexuel. Or, la domination serait exercée par le masculin et la soumission, autrement dit, celui qui se met sous le pouvoir d'une autorité, à savoir, celle exercée physiquement par l'homme dans la relation sexuelle, au féminin.

En revanche, si ces rapports de pouvoir sont intrinsèques à la sexualité d'aujourd'hui, comment l'autrice explique l'absence de réaction face à ce rapport de pouvoir ? En quoi l'absence de résistance à l'autorité au sein de la sexualité peut rendre compte de la normalisation du pouvoir masculin, selon Mackinnon ? La réponse de Mackinnon est d'affirmer que la force masculine a été naturalisée au sein de la sexualité : « Male sexual desire is thereby simultaneously created and serviced, never satisfied one and for all, while male force is romanticized, even sacralized, potentiated, and naturalized, by being submerged into sex itself. »¹⁵.

En ce sens, selon l'autrice tout rapport sexuel serait la manifestation concrète de la domination masculine. Par ailleurs, étant donné la massification de la pornographie et de la sexualité dans nos sphères de vie, serions-nous tous et toutes complices de ce système de suprématie masculine ? En outre, comment se vit l'expérience sexuelle sous un système global de domination masculine ? C'est ce que Mackinnon nomme « *le plaisir sous le patriarcat* »¹⁶. Rappelons que le patriarcat peut se définir comme un système dans lequel les hommes détiennent le pouvoir dans les différentes sphères de la vie, c'est-à-dire, au niveau familial, politique, économique et social.

Enfin, la caractérisation de la sexualité par la domination masculine semble avoir extrêmement bien fonctionné puisqu'elle est aujourd'hui perçue comme une donnée neutre comme une sexualité dite naturelle dans laquelle les rôles seraient non pas des constructions sociales mais bien l'implantation naturelle des sexes. L'érotisation de la domination et de la soumission en est l'expression la plus criante. La soumission est devenue le socle sur lequel les femmes s'implantent et la domination le vecteur sur lequel les hommes exercent leur sexualité¹⁷.

Suivant l'analyse de Mackinnon, la sexualité serait ce point d'ancrage permettant la stabilité et la pérennité de la domination masculine, en tant que système politique.

¹⁵ *Ibid.*, p. 325.

¹⁶ Mackinnon, C. (1989). « *Sexuality, Pornography, and Method : Pleasure under Patriarchy* ». *Ethics*. Volume 99. Issue 2. pp. 314-346.

¹⁷ *Ibid.*, p. 324.

« Tout ceci suggère que ce qui est appelé sexualité est la dynamique de contrôle par laquelle la domination masculine- sous toutes ses formes, du plus intime au plus institutionnel, du regard jusqu'au viol-érotise, et par là définit, l'homme et la femme, l'identité de genre et le plaisir sexuel. C'est aussi ce qui maintient et définit la domination masculine en tant que système politique. Le désir sexuel masculin est ainsi simultanément créé et servi, jamais satisfait une fois pour toutes, tandis que la force masculine, ainsi confondue avec la sexualité elle-même, est idéalisée, et même sacralisée, rendue possible et naturalisée. »¹⁸

La thèse de Mackinnon, et plus généralement de la pensée féministe radicale ne fait pas l'unanimité. En effet, d'autres théoriciennes féministes considèrent, qu'au lieu d'anéantir complètement la sexualité et la considérer comme une violence en soi, il faudrait un investissement de la sphère sexuelle. Il s'agirait à l'inverse de réformer, de modifier les rapports de pouvoir en participant à l'industrie du sexe, plutôt que de la délaissier.

Toutefois, la thèse de Mackinnon est intéressante dans la mesure où elle met en doute et de manière très complète l'idée selon laquelle la sexualité serait neutre. Convaincu.e ou non par la démonstration de Mackinnon à propos de la sexualité, comme fruit de rapports de pouvoir concrets, elle est intéressante dans notre critique de la robotique sexuelle. Effectivement, le sexuel, n'est plus cet objet neutre, dont la robote serait une nouvelle forme, mais au contraire pourrait être la forme d'une violence, précisément d'une violence sexuelle.

3. Normes dominantes et stéréotypes de genre

Les robots sexuelles utilisent des stéréotypes de genre. On entend par stéréotype une erreur de catégorisation, une généralisation abusive, il s'agit d'un schéma simplifié et pauvre qui attribue des caractéristiques à tout un groupe¹⁹. Le robot sexuel est porteur d'une simplification extrême et d'un schéma pauvre vis-à-vis du groupe de femmes. Nous entendons par « groupe de femmes », une *structure sérielle*, comme le propose Iris Marion Young, autrement dit une série sociale moins structurée et non reconnue consciemment. Le

¹⁸ Mackinnon, C., De Gasquet, B. (2012). « Sexuality ». *Raisons politiques*, 46(2), 101-130. doi:10.3917/rai.046.0101.

¹⁹ Descamps, M. (1993). L'étude des stéréotypes corporels. Dans : Descamps, M. *Le langage du corps et la communication corporelle*. Paris Cedex 14, France : Presses Universitaires de France. pp. 17-24.

terme nous permet de penser les femmes comme groupe social sans leur assigner des attributs communs²⁰. Nous utilisons ce terme à des fins purement théoriques.

Normes idéales de beauté

Les robotesses sont des objets créés par les êtres humains. Autrement dit, ce sont de pures constructions humaines. Ils sont modelés selon des normes culturelles et sociales déjà présentes, au sein du/de la concepteur.rice. Autrement dit, ce ne sont pas des objets autonomes et indépendants, capables d'exercer une certaine agentivité et un libre arbitre, mais bien des artefacts produits par des personnes humaines, au service d'elles-mêmes. Il est possible de personnaliser sa robotesse sexuelle, en choisissant la taille, la couleur de la peau ou des cheveux, mais encore la taille des orteils²¹. Ce sont en effet les clients qui personnalisent la robotesse sexuelle. Pourtant, on observe une surreprésentation d'un seul modèle de robotesse sexuelle dans les médias²², basé sur des normes corporelles dominantes, c'est-à-dire un corps jeune, mince, imberbe, blanc, les cheveux longs, de larges fesses et une grosse poitrine. Loin de représenter la diversité corporelle des femmes, et la diversité des genres, celui-ci ne fait qu'exprimer un modèle unique, celui du modèle *Barbie*, déjà présenté comme idéal de beauté féminine qui prédomine actuellement dans la culture occidentale. La possibilité d'une diversité robotique existe, mais elle n'est pas concrétisée. Les robotesses sexuelles utilisent ainsi des stéréotypes corporels, autrement dit, ils simplifient et attribuent des caractéristiques corporelles au groupe de femmes. Ce modèle idéal de beauté féminine est exclusif dans la mesure où tous les corps ne répondant pas à ces critères se voient d'une part refuser l'attribut de beauté, mais d'autre part, de manière négative, sont perçus comme indésirables et ainsi laids.

Le problème de la simulation

Par ailleurs, un problème qui avait été soulevé par le chercheur Martin Gilbert relatif à l'utilisation de l'apparence d'un sujet sur un.e robot.e sans son accord. Il posait la question

²⁰ Young, I. M. (2007). Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social. *Recherches féministes*, 20(2), 7–36. <https://doi.org/10.7202/017604ar>.

²¹ L'entreprise RealBotix permet la customisation de leur robotesse avec notamment la gamme « RealDoll ». Repéré à : <https://realbotix.com>. Repéré aussi sur la vidéo de présentation des RealDoll : https://www.youtube.com/watch?time_continue=52&v=oJRtuCi2AD8

²² Voir annexe n°1.

suiuante : « est-il mal de simuler la forme corporelle et le visage d'une personne sur un robot sans son consentement? »²³. Cette question pose la question de l'utilisation d'une forme corporelle, d'un visage, sans le consentement de la personne possédant ce corps, ou ce visage. Dans une approche minimaliste, le chercheur défendait l'idée selon laquelle, tant qu'il n'y a pas de tort causé, cela n'est pas immoral. Le minimalisme moral réside dans le principe de non nuisance à autrui, autrement dit, le critère de moralité d'une action réside dans le préjudice réel causé à un tiers. Ruwen Ogien, théoricien du minimalisme moral, défendait par ailleurs « une liberté d'offenser », c'est-à-dire cette possibilité de choquer autrui, sans que cela constitue nécessairement un préjudice moral²⁴. Selon cette approche, les robots sexuels, ne sauraient constituer un préjudice moral dans la mesure où peu importe ce qui est adonné sur le ou la robote, il ne s'agit pas d'un.e sujet.te moral.e, mais bien d'un objet inanimé, incapable de ressentir de la douleur ou du plaisir, alors de fait, il n'y aurait aucun préjudice moral, et donc il n'y aurait rien d'immoral.

Toutefois, nous émettrons deux critiques.

Premièrement, il s'agit d'une vision « objectifiante » du corps. Autrement dit, il s'agit de rendre objet, un corps. Or, le corps n'est pas que corps. Il est la matérialisation physique d'une subjectivité. On entend par subjectivité, ce qui est relatif à un.e sujet.te. Ce corps est vivant, il est animé par une conscience, par des émotions, il vit des expériences. Ce corps est phénoménologique en ce sens qu'il vit des expériences et se meut dans l'espace et dans le temps. On ne saurait amputer ce corps de l'expérience vécue au sein de celui-ci, comme l'écrit Merleau-Ponty : « Mon existence comme subjectivité ne fait qu'un avec mon existence comme corps. »²⁵. Meriem n'est pas qu'un corps, elle est un ensemble de choses, qui constituent son identité. Son existence est plurielle et, ne réside pas uniquement dans son identité corporelle. Considérer que ce corps peut être transposé, utilisé, simulé, mais encore représenté sans l'accord du ou de la sujette, constitue un problème moral, en ce sens qu'en omettant le fait que cet ensemble de matière est vécu par un.e individu.e. Le processus d'objectification peut se définir par la réduction d'un sujet à un instrument, c'est-à-dire un moyen permettant d'exécuter une fin. Il appartient ainsi à « l'objectificateur » d'utiliser à bon escient l'individu.e objectifié.ée.

²³ Présentation lors du colloque « Penser l'érobotique : regard transdisciplinaire sur la robotique sexuelle » dans le cadre de l'ACFAS : « Est-il mal d'utiliser un robot sexuel simulant Justin Trudeau sans son consentement ? », Martin Gilbert, 30 mai 2019, Gatineau.

²⁴ Ogien, R. (2007). *La liberté d'offenser : le sexe, l'art et la morale*. Paris : La Musardine.

²⁵ Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard. p. 470.

Kant a été l'un des premiers à penser le phénomène de l'objectification des êtres humains. Selon le philosophe, l'être humain ne doit jamais être traité comme un moyen, mais toujours en même temps comme une fin²⁶. Il est autorisé d'utiliser autrui comme un moyen mais à condition de toujours respecter autrui comme une personne, c'est-à-dire comme un agent rationnel capable de ses propres décisions, donc autonome. Le problème moral de l'objectification réside dans la dissociation du corps et de l'humanité dans le processus. Il s'agit d'un problème moral car traiter l'autre comme un moyen, en l'objectifiant, revient à le déshumaniser. De plus, l'individu implique un corps et une humanité qui sont liés²⁷. Kant pense l'objectification dans un contexte sexuel. En effet, le désir sexuel, en dehors du cadre du mariage monogame est considéré comme immoral car l'individu désiré est réduit au statut d'objet. Le désir, purement sexuel, serait lié au corps et non à la personne, dans son intégrité. Or, désirer le corps de l'autre, en lui amputant son humanité, revient à le considérer comme un objet, comme une chose, comme un instrument ne permettant qu'à assouvir le désir sexuel. L'acte sexuel revient à faire de la personne un objet d'appétit, c'est-à-dire, l'instrument par lequel le désir sexuel sera exécuté. L'objectification a ainsi lieu, lorsque le corps désiré est déchargé de son humanité. L'objectification chez Kant, a une dimension profondément instrumentale.

Deuxièmement, la lecture minimaliste omet la structure de pouvoir dans laquelle les identités circulent. Le pouvoir est inégalement réparti dans la société, il existe des catégories sociales qui ne possèdent pas les mêmes possibilités d'actions. La réification, c'est-à-dire le processus d'objectification de certaines personnes issues de catégories sociales déjà ostracisées ou discriminées socialement constitue un autre maillon à la chaîne systématique de l'oppression. On peut définir un système comme l'ensemble des structures institutionnelles, juridiques, politiques, économiques et sociales. Une oppression est systémique lorsque l'ensemble des structures de différentes natures, produisent et participent au renforcement des inégalités ou des discriminations subies par certaines catégories de la population. Prenons un exemple. Simuler le corps d'une femme noire transsexuelle sans son consentement, pourrait constituer d'abord un préjudice en tant qu'elle a été objectifiée sans son accord, c'est-à-dire réduite à un état d'objet, et plus précisément de corps. Par la suite, il s'agit de rajouter une couche supplémentaire à son exclusion, dans la mesure où son identité n'est pas entièrement incluse dans l'univers social et politique.

²⁶ Kant, E. (1993). *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Paris : Livre de poche.

²⁷ *Ibid.*, p. 256.

L'analyse éthique de la simulation d'autrui sur un robot sexuel devrait tenir compte de l'aspect pluriel des identités. Il ne s'agit pas uniquement d'une simulation de X ou Y, en tant que corps ou en tant qu'apparences, mais en tant que personnes singulières, ayant des identités diverses. Enfin, ce corps vécu par un sujet, est un corps vécu politiquement, c'est-à-dire qu'il est catégorisé au sein du spectre du pouvoir, en ce sens, peut subir de l'oppression par le simple fait de posséder ce corps visible.

Utilisation de stéréotypes essentialistes

Les robots sexuelles utilisent des stéréotypes liés à une essence féminine. On entend par essence, la nature d'une chose ou d'une personne. À distinguer de l'acquis, autrement dit, ce qui est de l'ordre de l'acquisition de ce qui est obtenu. L'essence féminine, serait donc, ce que les femmes seraient par nature. Cet essentialisme féminin, viserait à attribuer des caractéristiques émotionnelles ou caractérielles à la catégorie de femme. On peut penser à l'affirmation selon laquelle, les femmes seraient des êtres naturellement sensibles ou émotives. Cette pensée essentialiste repose sur des préjugés sexistes. On entend par préjugé une opinion préconçue. On entend par préjugé sexiste, une idée prémâchée qui consiste à discriminer autrui sur la base du sexe, ou plus largement sur le genre d'une personne. Les robots sexuelles dans leur configuration actuelle empruntent l'idée d'un essentialisme féminin. La compagnie *RealBotix*, permet aux clients de robots de configurer « la personnalité » du robot, autrement dit, « sa façon d'être »²⁸ en choisissant deux traits de personnalité. Parmi les caractères proposés, on trouve les affects suivants : affectueuse, jalouse, bavarde, sensuelle, utile, drôle, non confiante, intellectuelle, spirituelle, imprévisible ou encore, de mauvaise humeur. On observe ici, des aspects souvent évoqués lorsque l'on fait référence à une essence féminine, à savoir l'aspect émotif ou encore l'aspect fragile. On remarque par ailleurs, qu'une seule caractéristique est liée à l'intellect. On peut affirmer que les concepteurs de robots sexuelles utilisent des stéréotypes de genre relatifs à l'essence féminine, autrement dite à une nature proprement féminine.

²⁸ Voir annexe n°2.

Hétéronormativité

Enfin, on peut affirmer que la RS se fonde sur une norme importante, qui est l'hétéronormativité. On entend par hétéronormativité, la croyance selon laquelle l'attraction sexuelle ne peut s'effectuer qu'entre un homme et une femme²⁹. Il s'agit de mettre en règle universelle les rapports hétérosexuels. Le rapport homme-femme est érigé en référence, c'est-à-dire en norme. L'hétérosexualité a été pensée comme relevant du naturel, or comme le montre Adrienne Rich dans son ouvrage *La contrainte à l'hétérosexualité*, il s'agit en rien d'une préférence mais d'un mode de comportement construit et imposé : « (...) reconnaître que l'hétérosexualité peut n'être en rien une « préférence » mais quelque chose qui a dû être imposé, dirigé, organisé, répandue par la propagande et maintenu par la force, c'est franchir un pas immense lorsqu'on se croyait hétérosexuelle librement et « par nature » »³⁰. La prépondérance des robots sexuelles représentant le genre féminin sur le marché, destinées aux hommes hétérosexuels, dans cette quête de substitution, rend compte de cette norme dominante. La robotique sexuelle prend ainsi forme non pas dans une diversité des genres, et des orientations sexuelles mais à l'inverse prend racine dans une norme hétérosexuelle.

4. Prostitution : modèle relationnel et outil de comparaison

Les positions vis-à-vis des robots sexuelles ont souvent employé la prostitution comme outil d'analyse. L'analogie est utilisée entre la prostitution et la robotique sexuelle, pour critiquer la RS ou à l'inverse, pour la conforter.

A. La prostitution robotique

David Levy est un spécialiste des questions d'intelligence artificielle. Il a rédigé en 2007 un ouvrage intitulé *Love and Sex with Robots*³¹, une œuvre considérée comme pionnière dans les recherches éthiques sur la robotique sexuelle. Il défend la thèse selon laquelle les relations sexuelles avec les robots seront rendues inexorables dans les prochaines années : « *Love*

²⁹ Office québécois de la langue française. (2018). Repéré à : http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532472

³⁰ Rich, A. (2010). *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*. Genève-Lausanne : Mamamélis-Nouvelles Questions féministes. p. 84.

³¹ Levy, D. (2007). *Love and Sex with Robots*. New York : Harper Perrenial.

and sex with robots on a grand scale are inevitable. »³². Il ajoute par ailleurs que d'ici 2050, les relations sexuelles avec les robot.e.s seront normalisées et acceptées socialement. L'ouvrage est centré sur la question suivante : pourquoi un.e être humain.e tomberait amoureux d'un robot ? Comment percevoir son robot, non pas comme sa marchandise, mais comme une chose intime, et personnelle ?

Les robot.e.s sexuel.le.s sont pour l'auteur, une chose positive. En effet, il va démontrer par un certain nombre d'arguments en quoi la robotique sexuelle constitue une solution et une réponse à des problématiques sociales et humaines. L'un des principaux arguments en faveur de la robotique sexuelle est de dire que les robotes sexuelles pourraient remplacer les prostituées et donc, diminuer les maladies sexuellement transmissibles. Il défend ainsi l'idée de la prostitution robotique.

Acheter du sexe comme on achète de la nourriture

Dans le sixième chapitre de son ouvrage, Levy discute des raisons de l'achat du sexe. Il compare l'achat de nourriture à l'achat de sexe. L'achat d'un rapport sexuel serait similaire à l'achat de biens primaires pareillement à la nourriture. Il n'y aurait en ce sens pas de différence quant à la nature de la relation entretenue avec l'objet mais une simple distinction formelle de l'objet consommé. Vendre du sexe et vendre des carottes auraient la même teneur, la même valeur.

Il utilise par ailleurs la célèbre et commune proposition selon laquelle la prostitution serait la plus vieille « profession » du monde. Il considère ainsi que la vente de sexe, est un travail et qu'il existe des compétences relatives à la vente d'un rapport sexuel³³. Il rend compte de la prospérité de cette « profession » dans le fait que la réponse apportée au manque de rapports sexuels se situe dans l'achat de rapports sexuels. Ce qu'il appelle « le remède » à la solitude sexuelle serait la prostitution. C'est son statut de réponse à une carence qui lui aurait, par ailleurs, permis de perdurer dans le temps et de se développer, selon l'auteur : « The remedy is to pay for it, and the prevalence with which paying for sex has existed for so long has enabled the world's oldest profession to survive and even at times to thrive. »³⁴. L'analyse éthique de la robotique sexuelle de David Levy se fonde sur une conception capitaliste de la

³² *Ibid.*, p. 22.

³³ Levy, D. (2007). *Love and Sex with Robots*. New York : Harper Perrenial. p. 193.

³⁴ *Ibid.*, p. 193.

sexualité, c'est-à-dire qu'elle est perçue comme étant un bien vendable, achetable et consommable.

La prostitution pour répondre à la solitude

Si la sexualité est une fin à combler, un but à atteindre alors tous les moyens sont possibles pour remédier à cette absence. Le moyen peut ainsi être l'achat de services sexuels : « Soliciting the services of prostitutes provides a relatively easy cure for sexual frustration, and there is no evidence to suggest that those with the necessary financial means need ever go without sex through a lack of supply. Far from it. »³⁵.

Selon Levy, si les individus paient pour du sexe, c'est parce que leurs désirs sexuels ne sont pas suffisamment assouvis. Or, s'ils sont prêts à payer pour des « professionnelles » du sexe, alors ils seront prêts à acheter une robote sexuelle soit pour un usage régulier soit en le louant pour une durée limitée :

« This being the case, it seems inevitable that just as humans desirous of sex but lacking sufficient opportunity will pay a professional for it, so there will come a time, and that time is almost with us, when people will be paying for sex with robots, either by buying the robot for regular use at home or by renting one by the hour or the day. »³⁶

Par ailleurs, selon l'auteur, faire appel à une prostituée dépasse la dimension physique et sexuelle. En effet, la prostituée pourrait répondre au besoin émotionnel et sentimental de la personne en demande de relation. Elle aurait donc un double rôle de « *care* », en d'autres termes de souci de l'autre : à la fois au niveau sexuel et à la fois dans la création d'un « semblant » d'intimité.

« (...) there is one common underlying emotional need that appears to be extremely widespread. It is the need for mutuality, the self-delusional feeling that the prostitute is a true partner in a

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, p. 194.

relationship, however brief. This prostitute as caring about the client and enjoying her intimacy with him. »³⁷

Une robote sexuelle : prostitution sans complications

Les robes sexuelles seraient ainsi la solution à plusieurs carences : affectives, émotionnelles, sentimentales et sexuelles. Les caractéristiques positives d'une robote sexuelle pour l'auteur sont diverses. D'abord, elles pourront apporter une présence physique et répondre au besoin de réciprocité. Ensuite, elles n'apportent pas de contraintes relationnelles et constituent un plaisir sans complications. Enfin, elles apportent une variété de possibilités sexuelles puisqu'il n'y aurait pas à se soucier du consentement de la robote : « Robots will be able to satisfy the myth of mutuality for people of both sexes, to provide variety, to offer sex without complications or constraints, and to meet the needs of those who have no success in finding human sex partners. »³⁸.

À la recherche de la femme idéale

En outre, les entreprises commercialisant les robes sexuelles se fondent sur l'idée qu'ils possèdent la « femme idéale ». Cette « femme parfaite » aurait plusieurs caractéristiques. D'abord, celle-ci serait toujours disponible, c'est-à-dire qu'elle serait systématiquement prête à avoir des rapports sexuels. Par ailleurs, cette femme idéale serait facile à vivre, autrement dit, n'apporterait pas de complications au niveau des relations humaines. De plus, elle ne serait pas active, c'est-à-dire en demande, mais bien passive et soumise. Elle ne converserait pas. Enfin, avoir des relations sexuelles avec cette femme idéale ne requerrait pas de préliminaires. Posséder une robote sexuelle, ce serait donc posséder cette femme idéale.

« The marketing of RealDolls and their cousins from other manufacturers tends to be based on the idea that they are « the perfect woman », perfect because they're always ready and available, because they provide all the benefits of a human female partner without any of the complications involved with human relationships, and because they

³⁷ *Ibid.*, p. 204.

³⁸ *Ibid.*, p. 215.

make no demands of their owners, with no conversation and no foreplay required. »³⁹

Préparer les relations sexuelles et prévenir les maladies

L'auteur présente d'autres avantages à faire appel à une robote prostituée. En effet, celle-ci pourrait d'abord être un outil d'apprentissage de la sexualité. Autrement dit, la robote prostituée pourrait utiliser dans le but de se préparer à entrer en relation. « And robot prostitutes might become a popular method for people to learn sexual technique before entering into a human relationship. With a robot prostitute, the control of disease is implicit, simply remove the active parts and put them in the disinfecting machine. »⁴⁰

In fine, selon l'auteur, les robots sexuelles présentent des avantages au niveau de la santé puisqu'elles pourraient notamment réduire le nombre d'avortements, les maladies sexuellement transmissibles ou encore la pédophilie : « There are obvious benefits in robot sex, the likely reduction in teenage pregnancy, abortions, sexually transmitted diseases, and pedophilia. »⁴¹

Nous avons donc vu les arguments présentés par David Levy en faveur du développement et de la massification de la robotique sexuelle. Cette démonstration se fonde d'abord sur une conception de la sexualité comme étant une marchandise dont le fait d'acheter, ou de vendre un rapport sexuel ne constituerait pas un problème moral. Par ailleurs, la robote prostituée permettrait de tirer tous les avantages en étant le représentant de la femme idéale, et d'éliminer tous les désavantages d'un rapport avec une prostituée, notamment en ne pouvant transmettre les maladies.

Le modèle de Levy n'est pas évident. En quoi l'utilisation du modèle prostitutionnel est-elle problématique pour légitimer la robotique sexuelle ? En quoi est-il problématique d'un point de vue éthique de s'inspirer d'un modèle client-prostituée ? En quoi les présupposés sur lesquels la théorie de Levy se fonde sont largement critiquables ? Nous verrons en ce sens, les critiques de la théorie de Levy en faveur de la robotique sexuelle.

³⁹ *Ibid.*, p. 247.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 300.

⁴¹ *Ibid.*, p. 301.

B. Les critiques de la prostitution robotique

Kathleen Richardson dans un article « *The asymmetrical « Relationship » : Parallels between Prostitution and the development of Sex Robot* »⁴² publié en 2015, critique l'argument de David Levy qui identifie la prostitution comme un modèle pouvant être importé dans la relation humain-robot. Elle défend ainsi la thèse selon laquelle la prostitution n'est pas une activité ordinaire mais au contraire, exprime la manière dont on use d'une personne comme d'une chose. Elle identifie deux principaux problèmes : le premier, la conception hâtive de la prostitution, le deuxième, l'identification de la prostitution comme un modèle pour la relation sexuelle entre les humains et les robots. Nous allons ainsi analyser les critiques de Levy par Richardson.

Capitaliser le sexe

Premièrement, David Levy capitalise le sexe. On entend par capitalisation, le processus par lequel les objets ou les sujets se transforment en capital. Le capital est une chose dont on peut en tirer profit. Il s'agit donc de transformer le sexe afin d'en extraire un intérêt économique. Le sexe est perçu comme étant un capital, capable d'être échangé et commercialisé. Le sexe est ainsi présenté comme étant une marchandise. Or, cette vision est problématique sur deux points.

D'abord, le sexe est lié au corps. Kathleen Richardson, dans une présentation faite pour TEDx intitulée « *Robots and ethics the future of sex* », défend l'idée selon laquelle le sexe serait lié au corps, et le corps lié à la subjectivité. Elle affirme qu'on ne peut acheter ni l'amour, ni le sexe car ils ne sauraient être extraits de la personne. Le sexe et l'amour seraient des phénomènes intrinsèques à la personne, à son être le plus profond⁴³. Si, le sexe est lié au corps, alors le fait de vendre du sexe reviendrait à vendre son corps. Mais si le corps est lié à la personne alors vendre le sexe reviendrait à vendre sa personne. Or, vendre une personne l'assimilerait à la vente d'un objet inanimé, sans subjectivité et sans existence.

Ensuite, elle ajoute que si le sexe est lié au corps, le corps lui, est lié à la personne. En effet, le corps est l'expression d'une subjectivité, son incarnation propre. De ce fait, capitaliser le sexe, reviendrait à capitaliser la personne. Or, si l'on transforme une subjectivité en moyen

⁴² Richardson, K. (2015). *The asymmetrical « relationship »: parallels between prostitution and sex robot. Sigcas Computers & Society*, Vol.45, n°3, pp 290- 293.

⁴³ Richardson, K. (2016, 13 juin). *Robots and ethics : the future of sex TEDxULB* (video en ligne). Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=YaMiH93-iPE>

économique, c'est-à-dire en outil capable de rapporter des intérêts économiques, alors on réduit la personne à un objet, une sorte de propriété que l'on vend et achète dans le but d'en tirer profit. Or, la vente et l'achat de personnes humaines est ce qu'on appelle l'esclavage. Selon l'éthicienne, acheter les services d'une personne prostituée revient à acheter l'exploitation de cet individu, et donc à le réduire à un état d'esclavage.

Ainsi, Richardson apporte deux critiques à la vision capitaliste du sexe de Levy : d'abord, le sexe est lié au corps et lié à la personne ; ensuite, le fait d'acheter du sexe reviendrait à acheter la personne, et donc à la transformer en une propriété.

Vision de la prostitution : occultation des oppressions

Par ailleurs, Levy identifie la prostitution comme modèle relationnel pouvant être incorporé dans la relation humain-robot. Or, selon Richardson, Levy a une mauvaise compréhension de la prostitution. En effet, la prostitution n'est pas une activité ordinaire que l'on pourrait utiliser comme référence valable mais constitue une exploitation. Elle donne quelques chiffres rendant compte de l'aspect global de la prostitution : « Prostitution has a global dimension, involving around 40-42 million people worldwide, of which 90% are dependent on a procurer. 75% of them are between 13 and 25 years old. »⁴⁴.

La vision de la prostitution par Levy est illusoire selon l'éthicienne, qui critique sa conception romantique et enjolivée de l'exploitation sexuelle. En effet, il opère des parallèles entre le fait de payer une personne prostituée et acheter un robot sexuel. Or, payer une humaine prostituée revient à acheter de l'exploitation et donc acheter un robot sexuel, réitère ce schéma oppressif.

Par ailleurs, un des arguments en faveur de la robotique sexuelle, précisément la prostitution robotique, c'est qu'elle permettrait la baisse de la prostitution. Or, Richardson identifie deux problèmes à cette alternative.

D'abord, les études ont montré que les technologies contribuent au développement de l'industrie du sexe : « Prostitution and pornography production also rises with the growth of

⁴⁴ *Ibid.*, p. 290.

Référence des chiffres : Schulze, E, Novo, S.I, Mason, P, and Skalin, M. (2014). Research Assistant Gender Exploitation and Prostitution and its impact on Gender Equality. Directorate General for Internal Policies. Repéré sur: [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/493040/IPOLFEMM_ET\(2014\)493040_EN](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2014/493040/IPOLFEMM_ET(2014)493040_EN).

the internet. In 1990, 5.6 per cent of men reported paying for sex in their lifetime, by 2000, this had increased to 8.8 per cent. »⁴⁵.

Par ailleurs, il n'y a aucune preuve quant à l'idée que la robotique sexuelle diminuera la prostitution puisqu'aujourd'hui, il existe de nombreux substituts, et pour autant, la prostitution n'a pas diminué : « There are numerous sexual artificial substitutes already available, RealDolls, vibrators, blow-up dolls etc. If an artificial substitute reduced the need to buy sex, there would be a reduction in prostitution but no such correlation is found. »⁴⁶

Enfin, elle va reprendre les mots de clients qui paient pour du sexe afin de montrer les raisons de cette initiative : « Prostitution is like masturbating without having to use your hand », « It's like renting a girlfriend or wife. You get to choose like a catalogue », « I feel sorry for these girls but this is what I want »⁴⁷. Les raisons qui poussent les clients à acheter les services sexuels d'une prostituée ne sont pas de l'ordre de l'échange, ni du sentimental, ni du souci de l'autre, mais bien la réponse à des intérêts sexuels personnels.

Posséder l'autre : modèle relationnel oppressif

Par ailleurs, le modèle relationnel de la prostitution repose sur l'acquisition de l'autre. En effet, il s'agit de posséder la personne prostituée de manière limitée en faisant de son corps et de sa personne siennes, puisqu'acheté. Un client établit un échange monétaire avec une prostituée dans le but d'obtenir une relation sexuelle. Il s'agit d'acheter spatialement et temporellement le corps d'une femme. Or, lorsque j'achète un objet, je deviens propriétaire de cet objet. Lorsque je paie pour un service, j'ai autorité sur celui-ci, il m'est dû car je l'ai payé. Lorsqu'un individu achète un robot sexuel, il devient le propriétaire de ce robot. Il s'agit donc de payer un artéfact représentant une femme pour obtenir du sexe. Or, acheter une prostituée, c'est acheter de l'exploitation selon Richardson, donc acheter un robot sexuel reviendrait à acheter de l'exploitation. La prostitution n'est pas un long fleuve tranquille comme le prétend Levy. Il s'agit d'un système oppressif qui exploite des personnes vulnérables. Le client qui achète du sexe ne reconnaît pas la subjectivité de la personne

⁴⁵ Balfour, R., Allen., 2014. *A Review of the Literature on Sex Workers and Social Exclusion*. Par UCL Institute of Health Equity for Inclusion Health, Department of Health. Repéré sur https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/303927/A_Review_of_the_Literature_on_sex_workers_and_social_exclusion.pdf

⁴⁶ Richardson, K. (2015). The asymmetrical « relationship »: parallels between prostitution and sex robot. *Sigcas Computers & Society*, Vol.45, n°3, p. 290.

⁴⁷ *Ibid.*, p .291. Références utilisées pour les témoignages : Baron-Cohen, S. 2011. *Zero degrees of empathy: A new theory of human cruelty*. Penguin UK.

prostituée, puisqu'il décide d'acheter son corps accompagné de sa personne : « The buyer of sex is at liberty to ignore the state of the other person as a human subject who is turned into a thing. »⁴⁸. Le client fait passer ses besoins et ses intérêts avant ceux de la personne prostituée, qui souvent est dans un état de vulnérabilité. L'échange commercial en principe devrait être égal, or le client est seul porteur de subjectivité dans l'achat de services sexuels. L'objet de la vente est chosifié, or cet objet de vente c'est une personne humaine. Il s'agit de la pure objectification sexuelle : « Levy shows that the sellers of sex are seen by the buyers of sex as things and not recognised as human subjects. This legitimates a dangerous mode of existence where humans can move about in relations with other humans but not recognise them as human subjects in their own right. »⁴⁹.

Le modèle relationnel de la prostitution repose sur le concept de propriété. Or, ce modèle est oppressif et omet la subjectivité de la personne achetée. Donc, utiliser ce modèle relationnel pour l'incorporer dans la relation humain-robot est problématique en ce sens qu'elle réitère ce modèle oppressif.

Robote-prostituée fondée sur un archétype culturel sexiste

In fine, une des justifications de la massification de la robotique sexuelle repose sur le fait que ce sont de purs objets, autrement dit, qu'ils ne sont pas dotés de conscience, ni de sensibilité. Or, Richardson répond que la robote sexuelle n'est pas qu'une chose en apportant un argument anthropomorphique. On définit l'anthropomorphisme, comme le fait de transférer des qualités humaines à des objets ou à des animaux non humains. Effectivement, la robote sexuelle est l'exemple criant de cet anthropomorphisme puisqu'on transfère des qualités humaines, comme le genre, la race ou encore la classe à un robot. On fait des robes sexuelles, de nouveaux esclaves au service de nos intérêts. La robote sexuelle nous montre comment les relations humaines sexuelles fonctionnent puisqu'il est le condensé de ces fantasmes. L'anthropologie de la technologie a montré en quoi le genre, la race et la classe ont été incorporées dans la production culturelle de ces artefacts technologiques. De ce fait, les robes sont devenues nos esclaves, répondant à nos intérêts.

« The use of robots for sex (adults and children) are justified on the basis that robots are not real entities, they are things. This narrative is

⁴⁸ *Ibid.*, p. 291.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 290.

also replayed in the production of video nasties, sexual abuse images of children in virtual reality settings and the sexual and racial violence seen in some video games such as Grand Theft Auto where gamers are rewarded for killing prostitutes. The transference of humanlike qualities to things has provoked extensive discussion in the robotics community. Is it possible to transfer human constructs of gender, class, race or sexuality to a robot or nonhuman? Anthropologically speaking the answer is yes. This theme has been replaced in a discussion of robots as slaves. »⁵⁰

Par ailleurs, la robote sexuelle, en tant que production culturelle située, rend compte de la vision du corps des femmes. En d'autres termes, la robote sexuelle est le fruit d'un regard masculin sexiste et stéréotypé vis-à-vis des femmes : « When it come to the explicit design of sex robots, Roxxy designed by New Jersey-based company TrueCompanion shows a male view of a sexually attractive adult female complete with three points of entry in the body, the mouth, the anus and the vagina. »⁵¹.

En ce sens, nous avons analysé les critiques de Kathleen Richardson concernant la conception libérale, capitaliste, masculine et sexiste de la robotique sexuelle défendue par David Levy. Cette critique se fonde principalement sur le raisonnement suivant. Le modèle prostitutionnel se fonde sur la relation d'un client-sujet qui achète une prostituée-objet. Or, ce schéma est inégalitaire puisqu'il omet la subjectivité de la personne prostituée. Donc, importer ce schéma dans la relation humain-robot reviendrait à réutiliser des modèles oppressifs dans lequel aucun regard moral serait posé sur l'action menée avec le robot puisque considéré comme une pure marchandise. En 2018, Kathleen Richardson mit en pratique sa théorie en lançant notamment la campagne visant à interdire les robots sexuels⁵².

La substitution, et après ?

Si les robotesses sexuelles tendent à substituer les partenaires sexuels, comment préparer les consommateurs à des relations sexuelles avec des humain.e.s ? Il existe plusieurs scénarios

⁵⁰ *Ibid.*, p. 290.

⁵¹ *Ibid.*, p. 292.

⁵² Richardson, K. (2018). An open letter on the dangers of normalizing sex dolls and sex robots. Repéré à <https://campaignagainstsexrobots.org/2018/07/28/an-open-letter-on-the-dangers-of-normalising-sex-dolls-sex-robots/>

possibles. Admettons la thèse de Levy et imaginons le scénario suivant. Nous sommes en 2035 et près de 50% de la population mondiale entretiennent des relations avec des robots sexuels. Un jour, une rupture technologique amène à un dysfonctionnement complet de l'ensemble des robots sexuelles présentes dans le monde. Par ailleurs, pour la plupart des consommateurs de robots, l'avènement d'un partenaire robotique a entraîné une désertification des relations sexuelles avec des humaines. En ce sens, leur sexualité se résume à l'utilisation de robots sexuels. Les questions sont les suivantes : comment ces individus vont-ils réintégrer le monde de la sexualité humaine ? En quoi l'utilisation d'une robotique sexuelle peut-elle amener à une associabilité sexuelle, autrement dit, une capacité à intégrer les codes sociaux de la sexualité ? On entend par codes sociaux de la sexualité, les règles relatives au fonctionnement d'une sexualité positive et épanouissante. Si la question de la substitution reste à développer, il s'agit ici d'en poser quelques prémisses.

Dans une vidéo, Richardson posait la question suivante : « How many more rationalizations do we need in our culture to keep justifying exploitation of human beings? »⁵³. Effectivement, comment expliquer la création de la robotique sexuelle, et ses justifications ? Existe-t-il une structure ou une culture ambiante, permettant l'avènement de ce genre d'outils ? Ce qui nous amène à notre troisième point de ce premier chapitre, à savoir la culture du viol comme structure justificatrice de la robotique sexuelle.

5. Culture du viol : structure justificatrice de la robotique sexuelle

Nous pouvons nous demander, comment la robotique sexuelle peut-elle advenir dans notre société ? Comment cet objet, dégoûtant et révoltant pour certains, puisse être accepté, voire favorisé pour d'autres ? Existerait-il une culture, permettant l'avènement d'une chose, si périlleuse au niveau éthique ? Nous défendrons la thèse selon laquelle, il existe bel et bien une structure particulière justifiant le développement des robots sexuelles dans notre société, il s'agit de la culture du viol. Nous verrons donc dans un premier temps le contexte de la culture du viol, dans un deuxième temps l'ébranlement du consentement exprimé dans la robotique sexuelle et enfin, l'impératif de la soumission comme destin social féminin.

⁵³ Richardson, K. (2016, 13 juin). *Robots and ethics : the future of sex TEDxULB* (vidéo en ligne). Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=YaMiH93-iPE>

Justifications et légitimations

Afin de comprendre le terreau sur lequel se développe la robotique sexuelle, il est important d'adopter une perspective plus globale, qui est celle de la culture. On entend par culture, les caractéristiques propres à un groupe social. Les robots sexuelles, en tant qu'objets culturellement situés naissent d'un contexte particulièrement hostile envers les femmes, c'est ce qu'on appelle la culture du viol.

Suzanne Zaccour dans *La fabrique du viol*, publié récemment, définit la culture du viol comme étant « (...) une partie intégrante de notre société, une partie intégrante de nos vies, une partie intégrante de notre condition de femmes. »⁵⁴. Elle ajoute, « La culture du viol, ce sont toutes ces pratiques, mythes, conventions et faits culturels qui banalisent, dénaturent ou favorisent les violences sexuelles dans notre société. »⁵⁵. Plusieurs phénomènes sont, en ce sens caractéristiques de la culture du viol, c'est-à-dire, la banalisation, la dénaturation et enfin la favorisation de la violence sexuelle. Si la culture du viol ne constitue pas l'entièreté de notre culture, elle en est un aspect et un aspect fondamental notamment pour les femmes. Nous pouvons dire que la robotique sexuelle est un objet issu de cet aspect culturel pour trois principales raisons.

D'abord, la robotique sexuelle tend à banaliser la violence sexuelle. La compagnie True Companion ayant commercialisé l'une des premiers robots sexuelles nommée *Roxxy* vend cinq versions, dont celui de Frigide Farrah. Il s'agit d'un modèle présenté comme « timide et réservé » et qui n'apprécierait pas le contact physique. Autrement dit, elle émettrait une certaine réticence vis-à-vis de son acheteur, ou de son propriétaire lorsque celui-ci la toucherait. Si une robotique sexuelle émet une réticence, une réponse d'ordre négative à son partenaire sexuel, elle simule un refus d'acte sexuel. Or, exercer un acte sexuel sans que l'autre n'ait consenti constitue un viol. Nous pouvons ainsi affirmer qu'il y a simulation d'une scène de viol, en tant qu'il y a un refus exprimé de la part de la robotique Frigide Farrah, faisant figure de substitution de partenaire sexuelle, et la personne humaine persévère dans l'acte sexuel. Il s'agit ainsi de mimer une scène de viol par l'entremise de la robotique sexuelle. Cette version robotique a été largement critiquée et dénoncée par les médias⁵⁶ et dénoncée.

⁵⁴ Zaccour, S. (2019). *La fabrique du viol*. Montréal : LEMAC. p. 75.

⁵⁵ *Ibid.*

Voir aussi l'excellent ouvrage de Valérie Rey-Robert intitulé *Une culture du viol à la française* publié en 2019 chez Libertalia.

⁵⁶ Timmins, B. (2017, 19 juillet). New Sex Robots with « Frigid » settings allow men to simulate rape. The Independent. Consulté le 13 juin 2019. Repéré à : <https://www.independent.co.uk/life-style/sex-robots-frigid-settings-rape-simulation-men-sexual-assault-a7847296.html>

Suite à ces dénonciations, l'entreprise avait répondu par une lettre ouverte en affirmant : « Roxxy, our True Companion sex robot is simply not programmed to participate in a rape scenario and the fact that she is, is pure conjecture on the part of others. (...) »⁵⁷. Bien que défendant ses intérêts, leur réponse n'est pas convaincante dans la mesure où il s'agit bel et bien de rendre vain la valeur du consentement dans la relation sexuelle. Par ailleurs, certain.e.s défenseur.se.s des robot.e.s sexuel.le.s, prétendent que celui ou celle-ci pourrait être un élément intéressant pour appréhender et préparer les relations sexuelles. Or, le contact avec un.e robot.e sexuel.le simulant un refus, est non pas un moyen d'éduquer à la sexualité, mais d'éduquer à la pratique du viol.

Par ailleurs, la robote sexuelle participe à la perpétuation du viol, comme pratique ordinaire. Il s'agit en effet de dénaturer le caractère criminel et injuste de la violence sexuelle. La chercheuse en philosophie féministe, Ambre Froment, affirme en effet que la culture du viol renvoie à deux éléments de la vie sociale, qui sont d'une part au niveau de la culture en soi, et d'autre part, comme pratique culturellement intégrée :

« L'expression culture du viol ramène donc le viol dans le giron des activités humaines, et son contexte social, et peut renvoyer à deux choses différentes, mais non exclusives : le viol serait à part entière inscrit dans notre culture (comme motif par exemple) et en serait même consubstantiel (comme pratique) ; le viol, comme pratique sociale, serait lui-même codifié culturellement, ritualisé socialement. »⁵⁸

En effet, les robotes sexuelles sont des objets disponibles en libre accès sur le marché. Ce sont des objets qui ne sont pas difficiles à se procurer, dans la mesure où il n'y a pas de contraintes économiques, politiques, sociales, juridiques ou encore idéologiques qui empêcheraient des individus de se procurer des robotes sexuelles. Bien qu'ayant un prix élevé, entre 15 000 et 20 000 \$, on observe un développement de cette industrie. Dès lors, si une robote sexuelle simulant un viol est accessible et disponible sur le marché, sans qu'il n'y ait de barrière juridique, qui empêcherait l'achat de la robote sexuelle, dès lors, on peut

⁵⁷ Repéré à : <http://www.truecompanion.com/shop/faq>

⁵⁸ Froment, A. (2017). *Enjeux définitionnels de la culture du viol : horizons philosophiques d'un outil militant*. (Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). p. 4. Je tiens à remercier mon amie d'engagement Ambre, pour son aide précieuse.

conclure que le viol est une pratique culturellement intégrée dans la mesure où celle-ci est admise par les lois du marché.

De plus, la robote sexuelle est une émanation et, une manifestation matérielle de la culture du viol. Froment affirme que la culture du viol n'est pas autonome, c'est-à-dire qu'elle ne s'exerce pas par elle-même, elle ne se donne pas sa propre règle, mais au contraire a besoin d'être supportée pour exister. Les supports peuvent être de plusieurs natures, pareillement aux faits, aux objets, aux mythes, aux discours, etc. La robote sexuelle est un objet conçu, pensé et construit qui pérennise d'une certaine manière les principes de la culture du viol. Par ailleurs, Froment ajoute que la culture du viol est profitable au niveau économique, c'est-à-dire qu'elle augmente les biens que l'on possède, ou constitue un avantage financier. L'industrie de la robotique sexuelle tire profit de la culture du viol, par le commerce de ces objets, c'est-à-dire qu'ils augmentent leur gain, et tirent un avantage financier de cette activité.

« La culture du viol ne se perpétue pas d'elle-même. Il faut bien que quelqu'un achète les publicités, réalise les films, chante les chansons, écrive les articles, vote les lois et juge les criminels. La culture n'est pas un fait naturel et immuable. Si elle existe, c'est parce que les hommes, qui dominent les lieux de pouvoir et d'influence, la maintiennent en place et l'alimentent plus ou moins consciemment. Si les hommes ne tiraient pas profit de la culture du viol, elle n'existerait probablement plus. »⁵⁹.

Nous avons vu en quoi la culture du viol pouvait constituer une structure justificatrice et légitimatrice de la robotique sexuelle. Justificatrice dans la mesure où elle vient innocenter les aspects éthiques condamnables de la robotique sexuelle. Légitimatrice, dans la mesure où elle fait admettre comme juste et raisonnable la vente d'objets utilisant certains principes de la violence sexuelle. La culture du viol, comme structure dénaturant, légitimant et favorisant la violence sexuelle donne des raisons excusables à l'avènement de la robote sexuelle.

⁵⁹ Zaccour, S. (2019). *La fabrique du viol*. Montréal : LEMAC. p. 89.

Ébranlement du consentement

La robotique sexuelle utilise des caractéristiques propres à la banalisation du viol, comme pratique culturellement intégrée, notamment en affectant largement la notion de consentement. On entend par consentir le fait d'affirmer ou d'infirmer une proposition. Le consentement sexuel est l'accord qu'une personne donne à son partenaire au moment d'une activité sexuelle. Celui-ci doit être volontaire, autrement dit, doit être le fruit d'un choix libre et éclairé⁶⁰.

Sinziana Gutiu dans son article « *Sex Robots and Robotization of Consent* »⁶¹ analyse la manière dont le consentement sera altéré par la déshumanisation du sexe et des relations interhumaines par l'entremise des robots sexuelles. Elle défend la thèse selon laquelle les robots sexuelles vont accroître les comportements antisociaux en usant et en faisant la promotion de l'idée selon laquelle les femmes sont des êtres toujours consentantes et donc, entraînera une baisse du consentement dans les relations hommes-femmes. L'autrice se focalise sur les effets des interactions des hommes hétérosexuels avec ces robots gynoïdes. Elle critique la conception de la femme-robot idéale, véhiculée par la robotique sexuelle, fondée sur des visions stéréotypées des femmes, au niveau de leurs comportements et de leurs apparences. La confrontation des hommes hétérosexuels avec les robots sexuelles aura des effets nocifs sur la perception et la compréhension du consentement par les utilisateurs. En effet, le consentement sera affecté dans la mesure où l'utilisation de la robotique sexuelle ampute la relation sexuelle simulée du besoin de communication, du respect mutuel ou encore du compromis relationnel.

« The sex robot is an ever-consenting sexual partner and the user has full control of the robot and the sexual interaction. By circumventing any need for consent, sex robots eliminate the need for communication, mutual respect and compromise in the sexual relationship. The use of sex robots results in the deshumanization of sex and intimacy by allowing users to physically act out rape fantasies and confirm rape myths. »⁶²

⁶⁰ Notion de consentement prévu à l'article 273.1 du Code criminel. Repéré à : <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/victimes-victims/def.html>

⁶¹ Gutiu, S (2012). *Sex Robots and Robotization of Consent*. Communication présentée à We Robot Conference.

⁶² *Ibid.*, p. 2.

Au-delà du consentement, l'auteurice affirme que la robotique sexuelle permettrait aux utilisateurs de rendre sensible leur « fantasme du viol » sur un objet représentant une femme et cet objet serait la manifestation concrète et matérielle du mythe sur le viol. Comment expliquer qu'un acte, moralement condamnable puisse être accepté lorsqu'il est exercé sur un artéfact ? En quoi une attitude, considérée comme criminelle, comme celle du viol, puisse être rendue possible sur un objet représentant une femme sans que cela ne soit interdit ? Cela nous informe quant au fait que la robotique sexuelle se fonde sur un terreau particulier qui est celui de la culture du viol.

Le destin de la soumission

Dans notre dernier point sur la culture du viol comme structure justificatrice de la robotique sexuelle, nous allons voir en quoi la soumission peut être un destin imposé aux femmes dans nos sociétés patriarcales. Manon Garcia, dans son ouvrage *On ne nait pas soumise, on le devient*⁶³, pense le concept de soumission de manière philosophique et défend la thèse selon laquelle les femmes ont pour destin social et politique, la soumission. On entend par soumission, l'action ou la situation de celui ou celle qui se soumet. Elle ajoute : « *La soumission est donc a minima le résultat d'une volonté de ne pas résister activement à la domination.* »⁶⁴.

Selon la philosophe, le corps des femmes serait un objet avant même qu'il ne soit incarné, vécu : « Parce que l'objectification du corps des femmes est inscrite dans la structure sociale, elle préexiste à l'expérience que toute femme peut faire de son corps. »⁶⁵.

Par ailleurs, la sexualité a été construite sur le paradigme de la domination. En d'autres termes, pour qu'il y ait rapport sexuel, il doit y avoir un dominant et une soumise, la domination étant associée au masculin, la soumission au féminin. La structure relationnelle sexuelle se fonde sur ce modèle de domination et de soumission. Or, ce modèle n'est relié en rien à la notion de consentement et à la notion d'égalité du désir :

« En effet, si les hommes et les femmes pensent que les femmes non seulement doivent se soumettre aux hommes mais aiment ça, que les

⁶³ Garcia, M. (2018). *On ne nait pas soumise, on le devient*. Paris : Flammarion.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 32.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 184.

femmes sont des proies dont les hommes-chasseurs doivent triompher, la structure des rapports amoureux et sexuels risque d'être fort éloignée de l'image de deux partenaires égaux aux désirs également pris en compte que véhicule le concept de consentement. »⁶⁶

La thèse de Manon Garcia nous est utile dans la mesure où elle ajoute un élément clé de notre argument à propos de la culture du viol comme structure justificatrice de la robotique sexuelle, en ce sens qu'elle nous montre que la soumission est intégrée comme destin spécifiquement féminin. En d'autres mots, cette détermination sociale et politique amène à justifier, rendre acceptable, des paradigmes d'oppression, telle que la domination en contexte sexuel.

En ce sens, nous avons vu dans cette troisième partie de ce premier chapitre en quoi la robotique sexuelle ne naît pas d'un contexte qui lui est étranger ou indistinct. Le contexte historique, social et politique autorise et ne peut empêcher l'avènement d'un objet aussi problématique au niveau éthique. Ce contexte, c'est celui de la culture du viol, qui justifie la robotique sexuelle dans ses caractéristiques, c'est-à-dire, la légitimation et la dénaturalisation de la violence sexuelle. En outre, le robot sexuel caractérise cette absence de valorisation du consentement en contexte sexuel et rend compte d'un paradigme d'existence plus large des femmes, qui est celui de la soumission comme détermination sociale et politique.

Conclusion du premier chapitre

Dans ce premier chapitre, nous avons montré les fondements de la robotique sexuelle. Les sources et les schémas sur lesquels la RS se forme et se construit.

Nous avons d'abord montré en quoi la robotique sexuelle n'était pas un objet neutre, mais à l'inverse, pouvait être un terrain important de significations. Il pouvait être le miroir du contenu sexuel, pratiqué, valorisé ou favorisé au sein de notre culture.

Par ailleurs, nous avons critiqué l'a priori sur lequel se fonde la robotique sexuelle, à savoir l'invisibilisation du prédicat adossé à la robotique, c'est-à-dire le sexuel. Il s'agissait ainsi de pointer la dimension construite de la sexualité, en tant qu'objet à l'intersection de plusieurs pouvoirs.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 240.

De plus, nous avons pointé les normes dominantes et les stéréotypes de genre utilisés par la robotique sexuelle. L'industrie emploie un certain nombre de normes, allant de la beauté à la pratique sexuelle. La robote sexuelle réemprunte des stéréotypes de genre, au niveau comportemental et corporel.

En outre, nous avons montré en quoi la prostitution pouvait être un outil de comparaison pertinent pour pointer les limites éthiques de la robotique sexuelle, notamment en confrontant les théories de David Levy et Kathleen Richardson.

Enfin, nous avons démontré en quoi la culture du viol pouvait constituer la structure légitimatrice et justificatrice de la robotique sexuelle en tant qu'industrie dénaturisant la pratique du viol, comme pratique condamnable moralement et juridiquement.

Toutefois, si la robotique sexuelle tire ses fondements et ses raisons d'être dans des schémas inégalitaires et oppressifs, est-ce qu'elle les perpétue pour autant ? La robotique sexuelle est-elle performative, c'est-à-dire qu'elle constituerait les actes auxquels elle se réfère ? Favorise-t-elle, ou encourage-t-elle des comportements immoraux ? Amène-t-elle des effets symboliques, voire matériels ?

Nous verrons en ce sens dans un deuxième chapitre les implications symboliques et matérielles entraînées par la RS.

Chapitre deuxième

Du symbolique aux effets matériels

1. Les conséquences symboliques : les enjeux de la représentation

La libre circulation des robots sexuelles sur le marché pourrait entraîner des conséquences. Autrement dit, ces objets pourraient entraîner des phénomènes et notamment d'ordre symbolique. La symbolique se réfère à l'emblématique, à ce qui supporte une signification particulière au sein d'un espace délimité. On entend par représentation la manière dont une chose ou un.e sujet.te est référé.e. Il s'agit de reproduire par le biais d'un tiers les traits fondamentaux de quelque chose ou de quelqu'un.e.

La question des représentations féminines et de leur impact sur, d'une part, la place des femmes comme groupe politique, et d'autre part sur le traitement des femmes dans la société est essentielle pour penser la robotique sexuelle.

Dès lors, il existerait un lien entre d'une part les robots sexuelles telles que conçues aujourd'hui et la représentation du groupe des femmes. Il ne s'agit pas d'affirmer qu'il existerait un lien de causalité, c'est-à-dire un rapport de cause à son effet, mais un lien de corrélation, en d'autres termes, un lien entre les robots sexuelles en tant que reproduction stéréotypée d'un modèle de femme et une représentation dégradante des femmes comme objets sexuels, au service du désir masculin. La symbolique de la robot sexuelle aurait deux effets, d'une part, une représentation dévalorisante et dégradante du groupe de femmes, et d'autre part, le renforcement de stéréotypes vis-à-vis des femmes par le biais de l'objectification de celles-ci.

A. L'argument symbolique conséquence

Analyse conceptuelle

John Danaher dans son ouvrage, *Robot Sex, Social and ethical implications*⁶⁷, présente « *l'argument symbolique-conséquences* » à l'aune de la robotique sexuelle.

⁶⁷ Danaher J., McArthur N. (2018). *Robot Sex: Social and Ethical Implications*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.

L'argument « symbolique-conséquences » vise à pointer les implications d'un accès à une symbolique particulière. Cet argument est d'abord, apparu durant les débats relatifs à la pornographie. En effet, il s'agissait d'affirmer que la massification de la pornographie ainsi qu'une hypersexualisation des femmes dans les différents médias, entraîneraient des conséquences nocives sur les comportements sexuels des individus. La confrontation régulière et continue à une symbolique dégradante à propos des femmes aurait des implications directes sur les comportements des individus. La confrontation à une symbolique négative, entraînerait des conséquences du même ordre. John Danaher reprend cet argument pour illustrer les implications de la symbolique émise par les robots sexuelles. Le raisonnement est le suivant.

Premièrement, les robots sexuelles sont programmées dans le but de substituer des partenaires sexuelles. Elles sont disponibles et accessibles à recevoir le geste sexuel de la personne humaine. Elles sont donc passives et incapables d'émettre de propositions négatives, c'est-à-dire de refuser le rapport sexuel puisque ce sont des artefacts. Elles sont, en ce sens, toujours consentantes. Il est toutefois périlleux, d'affirmer que, les robots sexuelles soient consentantes dans le sens où elles n'émettent pas de consentement, c'est-à-dire qu'elles affirment ou infirment une proposition, mais nous utiliserons la caractérisation à des fins de compréhensions. Une robotesse sexuelle affirme par essence, elle n'existe que pour affirmer la proposition sexuelle, dans la mesure où elle est créée à cette fin.

Or, les robots sexuelles pourraient être le moyen par lequel certains individus accèdent à la sexualité. L'accès à la sexualité se fait par l'intermédiaire d'un objet représentant des idéaux corporels stéréotypés. Par ailleurs, cet objet adopte des attitudes sexuelles passives et un consentement positif perpétuel.

En ce sens, les conséquences sont de deux ordres.

D'abord, au niveau de la perception, les relations sexuelles seront objectifiées. Les partenaires sexuels et plus particulièrement les femmes, sont désincarnées et déshumanisées.

Ensuite, au niveau de la compréhension des comportements sexuels, il s'agit de concevoir les femmes comme étant systématiquement consentantes et disponibles à recevoir passivement une proposition d'ordre sexuel.

L'argument « symbolique-conséquence » permet de mettre en lumière les conséquences possibles d'un accès à une symbolique négative émise par les robots sexuelles à propos des femmes.

B. Renforcement de l'objectification des femmes

Les robots sexuelles participent à réification, c'est-à-dire, le processus consistant à transformer un.e sujet.te humain.e en un objet, des femmes en voulant simuler l'être féminin. Ce processus prend la forme d'une objectification sexuelle et instrumentale.

Objectification sexuelle

On entend par objectification, le fait de traiter une personne comme un objet ou une chose. Il s'agit de réduire le ou la sujette à l'état de corps matériel, distinct de son humanité. Il n'est plus reconnu par l'autre comme un.e être humain.e mais comme un objet. L'objectification est un processus impliquant au minimum deux individus : le premier objectifie, le deuxième est objectifié. Il y a une personne qui d'une part, pose l'action d'objectifier l'autre, d'autre part, il y a la personne qui subit l'objectification de celui-ci. La personne objectifiée subit l'objectification, c'est-à-dire qu'elle est sous l'autorité de celui-ci qui la reconnaît et la nomme comme objet. Il est important de souligner que celui ou celle qui objectifie, possède un certain pouvoir de nomination, autrement dit, il a la capacité d'exercer son autorité sur l'autre en le réduisant à l'état de chose.

L'objectification peut prendre plusieurs formes. Une des formes est celle de l'objectification sexuelle. En effet, lorsque le sujet n'est pas reconnu comme Un, c'est-à-dire, comme pure subjectivité, corps et esprit combinés, il est fractionné. Le sujet devient corps, plus précisément corps sexuel. L'objectification sexuelle est le fait de réduire un individu à ses fonctions sexuelles.

Nous défendons l'argument selon laquelle la robot sexuelle est une des matérialisations possibles de l'objectification sexuelle, autrement dit la matérialisation concrète de ce processus. Nous poserons les contres-arguments de notre argument, afin de mieux les critiquer.

1. « *Premièrement, la robot est une chose, alors on ne peut pas parler de subjectivité.* »

Effectivement, on pourrait affirmer, que, la robot, en tant qu'elle ne possède pas d'humanité, n'est pas une sujette. Or, la robot sexuelle est traitée par son consommateur comme une réelle sujette puisqu'il cherche à entretenir avec elle des relations. De plus, tout est mis en place chez la robot, pour ressembler de plus en plus à l'être humain.e, au niveau comportemental, corporel, intellectuel et émotionnel. Par ailleurs, la robot sexuelle est

personnalisée par le client, en lui attribuant notamment des caractéristiques personnelles telles que la jalousie, la fragilité etc⁶⁸. Le consommateur en tant qu'il traite la robote sexuelle comme une partenaire sexuelle, ne reconnaît pas la robote comme une pure chose.

2. *« Deuxièmement, la robote n'est pas une sujette, donc il ne peut y avoir d'objectification. »*

Le processus d'objectification implique un changement d'état sur un.e sujet.te. Nous avons montré en quoi la robote, en tant que simulation complète d'une femme, est traitée par le consommateur comme telle. Par ailleurs, si la robote sexuelle imite une sujette-femme, alors, le fait de transformer la robote sexuelle en un pur objet sexuel, réduit au regard des autres, les femmes à de purs objets sexuels, par le processus d'imitation et de compréhension. Prenons un autre exemple. Imaginons qu'un.e robot.e social.e ménager.ère soit mis le marché. Celui-ci ou celle-ci serait personnalisable, pareillement au robot.e sexuel.le : corps, couleur de la peau, taille, personnalité etc. Or, les clients.es commanderaient des robots.es ménagers.ères représentants des personnes noires, ou des personnes d'origines asiatiques. De manière immédiate, le malaise moral est présent. D'abord, parce qu'on transposerait des idées racistes sur des choses, ensuite, parce que cela aura un impact sur la représentation globale de ces groupes racisés. La robote est perçue comme une sujette par le consommateur, or, cette sujette imite une femme, donc la robote sexuelle participe à l'objectification des femmes par la simulation qu'elle en fait.

3. *« Troisièmement, et quand bien même, la robote sexuelle serait une sujette, elle a été produite pour être sexualisée, donc c'est nécessairement de l'objectification sexuelle. »*

Effectivement, la robote sexuelle a été produite pour répondre à des satisfactions d'ordre purement sexuelles. Or, cette robote, comme nous l'avons précédemment montré simule une femme, de ce fait, il existe un processus d'imitation-simulation qui représente les femmes d'une manière dégradante en les réduisant au statut d'objet sexuel. Si je perçois, sur le marché, des robots.es ménagers.ères noirs.es, représentants des domestiques, alors ma représentation des personnes noires va en être affectée puisque leur identité de groupe est associée à celle d'objet au service des autres.

⁶⁸ Voir Annexe n°2.

En ce sens, nous avons montré en quoi les robotesses sexuelles, par leur volonté d'imiter et de simuler une femme, participent au développement du phénomène de l'objectification sexuelle. Au-delà de l'aspect sexuel, le processus d'objectification est aussi d'ordre instrumental.

Objectification instrumentale

L'objectification de type instrumental peut se définir par le fait de réduire un.e sujet.te à un instrument, c'est-à-dire un objet permettant d'exécuter une fin. Il appartient à « l'objectificateur » d'utiliser à bon escient l'individu.e objectifié.e. Les robotesses sexuelles participent d'une certaine manière à l'objectification sexuelle et instrumentale des femmes. Autrement dit, ils réduisent les femmes à des objets sexuels, servant d'instruments au service du désir sexuel masculin. La représentation des femmes est ébranlée de manière négative par la mise en marché de robotesses sexuelles qui objectifient les femmes sexuellement et instrumentalement. En quoi l'usage d'une robotesse dont la symbolique impliquerait des conséquences négatives notamment au niveau de la perception des femmes par le sujet, c'est-à-dire l'utilisateur, pourrait du même coup, entraîner des effets sur la représentation des femmes, de manière globale, par tou.te.s les sujet.te.s ? En quoi la représentativité dégradante des femmes exercée dans la sphère privée par l'intermédiaire de la robotesse sexuelle, aura des conséquences sur la représentation des femmes dans la sphère publique ?

Pourquoi objectifier est-il mal ?

Nous pouvons questionner la caractérisation négative de l'objectification. Cette caractérisation dépend d'un contexte dans lequel le processus par lequel un sujet est transformé en objet, prend forme. Dès lors, nous pouvons établir quelques raisons pour lesquelles l'objectification est néfaste.

D'abord, traiter autrui comme un objet lui ampute sa subjectivité, autrement dit son identité singulière, le fait qu'il ou elle soit ce qu'il ou elle est. Il s'agit de retirer à autrui l'incarnation vivante et particulière de son corps. Ensuite, si autrui n'est pas considéré comme sujet, dès lors, il ou elle n'est pas reconnu.e comme une sujette morale, politique et juridique, c'est-à-dire, capable de conscience morale et titulaire de droits, envers qui des obligations existent. L'objectification spécifique des femmes, de quelque nature qu'elle soit, serait un mal dans la mesure où elle d'abord, négativement, ne reconnaît pas l'incarnation vivante d'un corps : *ce*

que je vois n'est pas une personne, c'est un corps ; ensuite, positivement, ne reconnaît en l'autre qu'un corps : il n'est que corps-objet : *c'est un corps*. L'objectification spécifique aux femmes participerait à leur dévalorisation globale dont elles font l'objet puisque, si considérées comme objets, leur accession et utilisation ne nécessiteraient aucune autorisation préalable. Par conséquent, les robots sexuelles en étant des objets représentant des femmes, participent à cette objectification du corps des femmes, et ainsi à leur dévalorisation.

C. Représentativité dans le domaine privé aux effets publics

Le consommateur use de sa robote, non pas en public, mais en privé. L'acte sexuel émis sur la robote est opéré dans l'intimité, à l'écart de la sphère publique et du regard des autres. Le processus d'objectification sexuelle et instrumentale exercé par la robote sexuelle, n'a lieu a priori que dans la sphère privée puisque l'utilisation advient dans l'intimité. On pourrait défendre la thèse selon laquelle l'accès aux robots est un enjeu de vie privée et non de vie publique. Autrement dit, il s'agirait d'un choix relatif à la sphère intime, c'est-à-dire qui n'est pas relatif aux membres de la communauté. Toutefois, en quoi l'utilisation d'une robote sexuelle n'est plus un enjeu de vie privée mais bien de bien commun ?

Nous défendons l'argument selon lequel, la représentativité dans le domaine privé a des effets sur la représentativité au niveau public. Autrement dit, l'utilisation privée des robots sexuelles représentant les femmes d'une manière biaisée aurait des conséquences sur la représentation des femmes dans la sphère publique.

Le retour d'un adage féministe : le privé est politique

« *Le privé est politique* » ou « *le personnel est politique* » est un slogan politique, utilisé par les féministes de la deuxième vague dans le cadre du mouvement de libération des femmes dans les années 1960. Il s'agissait pour la première fois d'affirmer que les problèmes individuels et personnels des femmes ne sont pas de l'ordre de l'intime, ni de la conscience individuelle mais constitue le résultat de leur statut politique et social de classe opprimée. Carol Hanish publie en 1970, un essai féministe *The personal is political*⁶⁹, montrant

⁶⁹ Hanish, C. (1970). *The personal is political*. Publié de manière originale dans *Notes from the Second Year Women's Liberation*. Repéré dans une nouvelle version (2006) à : <https://webhome.cs.uvic.ca/~mserra/AttachedFiles/PersonalPolitical.pdf>

l'importance de la prise de conscience de l'identité de groupe de femmes. Elle en fait deux analyses.

La première est celle de l'expérience vécue des femmes. Effectivement, le niveau individuel ne peut se résoudre en dehors du politique et de la sphère publique.

La deuxième est celle de la nature systémique de l'oppression. Autrement dit, l'oppression vécue des femmes s'enracine dans un système et, c'est ce caractère global qui nécessite une réponse d'ordre publique et politique.

En ce sens, le cas des violences conjugales antérieurement considéré comme relevant du privé, car ayant lieu au domicile, dans la sphère familiale ne peut plus être cantonné à la sphère privée ou personnelle mais à l'inverse, requerrait un traitement politique et global. Dès lors, en ce qui concerne les robots sexuelles, l'utilisation d'une robot sexuelle au sein du domicile familial, dans la chambre à coucher, dans la sphère intime et s'adonner à des pratiques sur un objet représentant une femme, peu importe la nature de ces pratiques, possède en soi une dimension politique. Si l'on reprend l'argumentaire utilisé et l'intention dans l'adage « le privé est politique », l'utilisation d'une robot ne pourrait plus être seulement liée au privé mais au contraire, relèverait du politique. L'achat et l'utilisation d'une robot sexuelle ne seraient donc plus une simple affaire de vie privée mais relèveraient d'une affaire commune, d'un enjeu de la cité.

L'utilisation d'une robot sexuelle n'est pas une action d'ordre privé, dénuée de toute conséquence sociale, mais aurait au contraire un caractère politique. C'est d'ailleurs ce que rappelle John Danaher et Neil McArthur en affirmant que le droit aux *sexbots* ne peut pas se réduire au simple statut d'enjeu privé. On ne saurait assurer un droit aux *sexbots* sans mesurer les conséquences de leur utilisation. L'usage d'un.e sexbot va au-delà de la sphère privée et peut engendrer un impact sur la société mettant de fait en péril plus que la sphère intime de l'utilisateur.⁷⁰

Conséquences sociales : renforcer des stéréotypes

La robotique sexuelle, en tant que conception, production et mise à disposition, peut amener des conséquences sociales négatives, spécifiquement en accentuant des stéréotypes, autrement dit, des catégorisations abusives à propos d'un ou de plusieurs groupes. Le renforcement des stéréotypes peut avoir lieu localement, et globalement.

⁷⁰ Danaher J., McArthur N. (2018). *Robot Sex: Social and Ethical Implications*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press. p. 32

D'abord, l'utilisation de robots sexuelles pourrait renforcer des stéréotypes localement, c'est-à-dire au regard de l'utilisateur. Effectivement, l'usage régulier de ce type d'objet comme substitut de partenaire sexuelle entraînerait une possible vision des femmes comme étant des objets passifs au service des désirs sexuels masculins. On pourrait toutefois rétorquer que l'utilisateur n'est pas dénué d'autonomie intellectuelle, il est capable de discerner la robot sexuelle d'une personne humaine. On répondra qu'effectivement, il ne s'agit pas de nier la capacité à tout à chacun.e de penser, mais il nous faut rappeler les faits. Les robots sexuelles tels qu'elles sont commercialisées à ce jour utilisent des stéréotypes de genre et de race. En ce sens, l'utilisation d'une robot sexuelle empruntant des simplifications abusives à propos de certains groupes sociaux, amène l'utilisateur à les faire perdurer, à la fois dans le temps et dans l'espace puisqu'ils sont à la fois supportés et à la fois, perpétués matériellement par la robot sexuelle. On ne saurait dire pour l'instant, si l'utilisation d'une robot sexuelle accentue les idées sexistes ou racistes d'une personne humaine. En revanche, nous pouvons émettre de fortes probabilités quant au fait qu'elles participent à renforcer des catégorisations abusives et simplistes à propos des femmes. En effet, dans une situation radicale d'utilisation, comment pourrait-on croire, qu'une disposition à violer, frapper, détruire sa robot sexuelle représentant une femme dans sa chambre à coucher ne pourrait-elle pas avoir de répercussions sur la représentation que se fait l'utilisateur des femmes, en public ?

Ensuite, au niveau global, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle les robots sexuelles vont accroître les stéréotypes vis-à-vis des femmes dans la société. En effet, dans un contexte dans lequel il existe une dévalorisation sociale, politique, économique et symbolique des femmes, on peut questionner l'apport positif et gratifiant que peuvent apporter ce type d'objet. Étant donné que la représentation des femmes dans la société est déjà mise à mal, par une hyper-sexualisation et une objectification accrue de celles-ci, en quoi la mise à disposition de ces objets vont-ils permettre une meilleure égalité ? Et en particulier dans le domaine de la sexualité ?

2. Identification : réciprocité

La libre circulation des robots sexuelles sur le marché pourrait entraîner des conséquences négatives sur la représentation des femmes vis-à-vis d'elles-mêmes dans la mesure où elles comportent d'importantes normes corporelles et comportementales. La robot aurait ce statut

performatif, c'est-à-dire qu'elle se référerait à ce qu'elle comporte, au message qu'elle constitue.

L'identité des femmes est référée par la forme de la robote sexuelle, en ce sens qu'elle tend à représenter une femme et donc à référer à une partenaire sexuelle féminine. Elles renvoient ainsi une image des femmes comme étant des objets sexuels passifs et accessibles, au service du désir masculin. La construction de l'identité est un processus complexe, pluriel, changeant et évolutif. S'identifier requiert des représentations diverses et multiples. Or, l'image imposée des robots sexuelles à propos de l'identité des femmes est homogène, caricaturale et stéréotypée. Nous pensons que cette représentation fallacieuse des femmes aurait un impact négatif sur leur identification. On entend par identification, le fait de s'identifier. En effet, peu importe si cette image d'objet sexuel passif représentée par le biais de la robote me correspond ou non, il s'agit de m'identifier par rapport à ce référent qui m'est imposé, dans la mesure où il prétend représenter mon identité de genre. Je dois me positionner, positivement ou négativement par rapport à cette imposition. Si on vous annonce « Tu es comme ci, tu es comme ça. » : vous devriez vous positionner, en affirmant ou en infirmant, mais il s'agit bel et bien d'une détermination identitaire imposée. C'est en ce sens qu'on pourrait parler d'une identification réciproque dans la mesure où à la fois le robot sexuel prétend caractériser l'identité des femmes, et à la fois celles qui sont sujettes à s'identifier à cette caractérisation, devraient répondre de cette détermination.

Autrement dit, dans une situation binaire, je peux choisir d'une part, de prendre part à cette détermination qui m'a été faite puisque je m'identifie à cet objet représentant mon genre, ou d'autre part, de manière négative, je ne m'identifie pas à cette représentation. Dans les deux cas, il s'agit de me déterminer, uniquement de manière négative puisque l'imposition de mon genre a été opérée de l'extérieure.

Corps

Effectivement, nous pouvons commencer par nous questionner sur la manière de construire son identité lorsque des impératifs normatifs envahissent nos vies. En d'autres termes, comment les femmes peuvent-elles, de manière indéterminée, façonner et créer leur identité, lorsque des modèles normatifs féminins inondent nos espaces sociaux ? Nous pensons que la robotique sexuelle influencerait la détermination des femmes vis-à-vis d'elles-mêmes sur plusieurs aspects.

D'abord, les robotesses sexuelles imposent des normes corporelles fortes. Les robotesses sexuelles, comme nous l'avons montré, ne sont pas diversifiées, elles représentent un seul type de corps. Il s'agit donc d'une forme de corps stéréotypée en ce sens qu'elle ne représente qu'un type spécifique, il s'agit ainsi d'une simplification extrême.

Par ailleurs, les robotesses sexuelles représentent un idéal de beauté. Or, les femmes font face à de nombreux impératifs dans la société, faisant du corps mince et blanc, un idéal de beauté à atteindre. La construction de l'identité des femmes, et de leur regard sur leur propre corps, est déterminée par ces objets sociaux qui érigent en idéal de beauté un corps stéréotypé et exclusif. Les critères de beauté véhiculés par les robotesses sexuelles sont sexistes puisqu'ils usent de catégorisations abusives et simplistes à propos des femmes. Ils sont âgistes car les corps vieux ne sont pas représentés. Enfin, ils sont hétérosexistes, dans la mesure où la beauté féminine se mesure à sa capacité à plaire au regard des hommes. Les corps poilus, gros, vieux ou encore non blancs, ne seraient en ce sens pas susceptibles d'être désirables sexuellement dans l'industrie de la robotique sexuelle.

En outre, les robotesses sexuelles, en tant qu'objets de désirs sexuels érigent un idéal féminin, comme idéal de désir. Il s'agit d'affirmer, que ce seul type de corps peut être source de désir sexuel. Tout corps différent, ne peut pas, en ce sens être susceptible d'être désiré, car ne correspondant pas à cet idéal corporel.

Les robotesses sexuelles iraient à l'encontre d'un courant contemporain consistant à accepter son corps, tel qu'il est, encore appelé « *body positive* ». Dans un contexte où les femmes tendent à accepter, apprécier et aimer leur corps en dehors des normes qui leur sont imposées, les robotesses sexuelles font figure de vieilles machines, utilisant des vieux adages patriarcaux mêlant grossophobie, sexisme, âgisme et racisme.

Enfin, les femmes doivent affirmer leur identité par rapport à ce qui leur est imposés. Autrement dit, cette affirmation identitaire est toujours négative, en ce sens qu'elle est déterminée par des modèles extérieurs. Je dois formuler de manière négative ma non-appartenance à cette identité qu'on m'impose.

Détermination et comportements sexuels

La robotesse sexuelle, par son statut performatif, donne un discours sur le sexe. Ce discours passe, en outre, par un discours sur les comportements sexuels. Si d'une certaine manière, la pornographie influencerait la construction des comportements sexuels, voire les construirait

en étant parfois l'unique support ou source de représentations sexuelles, alors en quoi la robotique sexuelle pourrait-elle échapper à cette influence-ci ?

Les robots sexuelles, par essence, imitent des attitudes humaines. Autrement dit, ils reproduisent des comportements sexuels humains. Or, les attitudes sexuelles du robot sont de l'ordre de la disponibilité constante et de la soumission. Il s'agit ainsi de déterminer sexuellement des comportements.

3. Enjeu intersectionnel

Les robots sexuelles constituent un enjeu intersectionnel. L'intersectionnalité peut être définie comme « (...) une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. »⁷¹. Les robots sexuelles seraient des objets à l'intersection de plusieurs types d'oppression, c'est-à-dire la race, le genre, l'âge, l'orientation sexuelle mais encore le handicap. Il ne s'agit plus d'analyser l'objet selon un point de vue racial ou de genre, mais d'adopter à l'inverse une perspective qui réfute la hiérarchisation et la catégorisation afin d'opter pour une approche incorporée.

Lorsque nous évoquons le fait que les robots sexuelles participeraient à la dévalorisation globale des femmes, il est important de signaler que nous n'utilisons pas la catégorie de « femmes » comme s'il s'agissait d'une réalité homogène, statique et uniforme. Nous ne tombons pas dans l'erreur de ne pas reconnaître dans le groupe de « femmes » les différentes réalités dont chacune fait l'expérience. Chandra Palpade Mohanty dans un article à propos de la recherche féministe et du discours colonial nous avise de cet enjeu : « Utiliser « les femmes » comme catégorie d'analyse renvoie à ce présupposé fondamental : toutes les femmes, parce qu'elles appartiennent à un même genre, et quelles que soient leurs différences de classe et de culture, constituent en quelque sorte un groupe social homogène et identifiable, préalablement à l'analyse. »⁷².

Dans cette section, il s'agira en ce sens de montrer en quoi les robots sexuelles participent au-delà de la dévalorisation globale de la représentation du genre féminin à la stigmatisation de groupes de femmes particuliers, à savoir les femmes racisées.

⁷¹ Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70-88. doi:10.3917/dio.225.0070, p. 70.

⁷² Dorlin, E. (2009). *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*. Paris : Presses Universitaires de France. p. 155.

A. Reproduction des hiérarchies

Krizia Puig a publié en 2017 une thèse de maîtrise en études féministes à l'Université d'État de San Diego sous le titre « *Synthetic Hyper Femme : On Sex Dolls, Fembots, and the Futures of Sex* »⁷³ dans laquelle Puig⁷⁴ propose une analyse interdisciplinaire des poupées sexuelles, à travers une approche féministe queer et intersectionnelle. L'analyse queer consiste en un rejet du système binaire du genre et reconnaît l'existence d'une multitude d'identités de genre⁷⁵. Puig va montrer en quoi les poupées sexuelles, les Fembots et les robots sexuelles, au-delà d'être des représentations de femmes, sont des artefacts qui reproduisent des différences de catégories sociales. Cette reproduction passe notamment par la performativité. Puig propose le concept d'« hyper féminité synthétique ». Ce concept permet d'illustrer le caractère performatif de ces artefacts, autrement dit le fait que ces objets culturellement situés soient porteurs d'actes auxquels les objets se réfèrent. L'« hyper féminité synthétique » est à la jonction de deux groupes ou agents, qui sont premièrement l'industrie du sexe et deuxièmement un complexe d'homme blanc cisgenre hétérosexuel. On peut définir le cisgenre comme l'adéquation de l'identité de genre au sexe biologique assigné à la naissance. L'« hyper féminité synthétique » est le phénomène saillant créé par la jonction entre deux ensembles normatifs que sont l'industrie du sexe et le complexe d'homme blanc.

« Their impressive performative power exposes the socially constructed nature of fixed and oppressive humanistic notions of the subject precisely because they reveal that categories of social differences can be mass produced and customized. The high-end sex doll also confronts us with the fact that what we think of as « womanhood » is not necessarily tied to organic women anymore. In this sense, I highlight the existence of what I am calling « synthetic hyper femininity » : a performative location habitable by organic and

⁷³ Puig, Krizia, « *Synthetic Hyper Femme : On Sex Dolls, Fembots, and the Futures of Sex* », Master of Arts in Women's studies, San Diego State University, 2017.

⁷⁴ Krizia Puig se présente comme une personne non-binaire. J'utiliserai en ce sens son nom de famille pour la nommer.

⁷⁵ Cameron, D. & Scanlon, J. (2014). Convergences et divergences entre le féminisme radical et la théorie *queer*. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 33(2), 80-94. doi:10.3917/nqf.332.0080.

synthetic women that exist in that space in which the sex industry and the « white thin cis hetero industrial complex » intersect. »⁷⁶

De plus, Puig consacre un chapitre au concept de « femme parfaite » dans cette industrie de femmes synthétiques. Il s'agit d'un modèle de femme correspondant aux attentes particulières des hommes hétérosexuels à l'entière disponibilité pouvant effectuer un travail sexuel, émotionnel et physique sans consentement et sans reproches. Autrement dit, il s'agit d'une femme muette, sans volonté ni agentivité : « A « perfect woman » is the main promise of heteropatriarchy : a customized female servant subject able to perform sexual, emotional, and physical labor without the need for consent and without complaining. »⁷⁷. Le concept de « femme parfaite » au sein des robots sexuelles est omniprésent. Ce concept met en lumière trois aspects.

Premièrement, on peut noter tout le travail du *care* attendu par l'objet représentant une femme. Deuxièmement, on observe le caractère profondément vulnérable de la robotte sexuelle puisque l'artéfact ne doit ni consentir, ni se plaindre, ni émettre de réponse négative. Troisièmement, on observe une pleine et entière disponibilité de la « femme-objet » sur tous les plans : émotionnel, physique et sexuel au service du désir masculin.

Les robots sexuelles et autres artéfacts sont des objets sexués et racisés pour supporter de la domination. Le chercheur Patrick Cloos définit le processus de racialisation par ce qui « (...) correspond à l'ensemble des opérations, des institutions, des pratiques, des techniques et des représentations qui fixent les règles de la manière de penser la différence dont les objets racialisés sont le résultat. », mais encore, « ce processus répond notamment à une classification, une opération qui consiste non seulement à identifier les personnes mais aussi à situer les groupes les uns par rapport aux autres sur l'échiquier politique. »⁷⁸. De ce fait, les robots sexuels subiraient ce processus de catégorisation raciale en devenant les substituts des dominés.ées dans la société. Ces artéfacts remplaceraient ainsi les personnes qui subissent l'asservissement dans la société en incarnant les catégories dominées : « (...) as performative commodities created to endure acts of domination. »⁷⁹. Les robots sexuelles peuvent faire figure de substituts, c'est-à-dire qui tiennent le lieu des partenaires sexuelles. Or, au-delà de l'aspect sexuel, il y a la reproduction d'un système social où les différents

⁷⁶ Puig, K. (2017). *Synthetic Hyper Femme : On Sex Dolls, Fembots, and the Futures Sex*. (Mémoire de Master of Arts in Women's studies, San Diego State University). p. 16.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Cloos, P. (2010). « La racialisation, entre pouvoirs et savoirs : une lecture postcoloniale de la santé publique comme pratique discursive ». Vol. 2, Numéro 4/Vol.2, Issue 4. *Aporia The Nursing Journal*.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 17.

groupes raciaux et de genre sont dominés. Plusieurs conclusions philosophiques peuvent être apportées suite à l'analyse de Puig.

D'abord, le développement de la robotique sexuelle entraîne avec elle la création d'une « nouvelle société robotique », en parallèle avec la nôtre. Cette société, composée de robots et d'humains posséderait ses propres règles, distinctes des normes humaines.

Ce monde robotique-humain, qu'on pourrait nommer « *hubot* », une jonction entre l'humanité et la robotisation, ne posséderait pas de règles morales. En effet, des actions jugées immorales dans notre monde humain ne le seraient pas dans le monde « *hubot* ». On peut « violer », « frapper », « détruire », une robotte représentant une personne humaine, cela ne serait en rien immoral puisque le ou la robotte n'est pas une sujette morale. Par ailleurs, des actions jugées illégales entre deux personnes humaines deviendraient légales lorsqu'opérées sur des robots dans la mesure où les robots sexuelles ne possèderaient pas de statut juridique, autrement dit, ne possèderaient ni droits, ni devoirs. Enfin, une personne humaine pourrait dans le monde « *hubot* » violenter, ou violer librement, sans représailles.

Il est toutefois étrange de parler de « viol », et de « violence » dans la mesure où personne ne subit la violence. Nous pouvons, en revanche, affirmer qu'il existe une transposition en ce sens où la robotte sexuelle tend à imiter une femme en contexte sexuel.

Imaginons un scénario des plus extrêmes. Vincent vient d'acheter une robotte sexuelle d'une compagnie canadienne pour deux raisons principales : la solitude et la misère sexuelle. Vincent frappe sa robotte sexuelle chaque soir et simule une scène de viol.

Plusieurs questions s'ensuivent. Vincent a-t-il commis un acte immoral en endommageant sa robotte sexuelle ? Vincent est-il coupable de crime du fait d'avoir simulé un viol sur une robotte sexuelle lui appartenant ? Vincent peut-il être condamné pour avoir effectué des actions immorales dans notre monde sur un artefact non doté de conscience ? Plusieurs réponses sont possibles.

D'un point de vue conséquentialiste, Vincent ne serait pas immoral. Effectivement, les conséquences des actions de Vincent ne sont pas mauvaises dans la mesure où personne n'a subi de tort. À l'inverse, Vincent a eu du plaisir avec la robotte, les conséquences sont plutôt bonnes. Au contraire, Vincent a été immoral. Selon l'éthique des vertus, c'est-à-dire une éthique qui pose comme critère de moralité d'une action le caractère vertueux de celle-ci, le fait de violenter ou de simuler un viol sur un objet n'a pas permis à Vincent de devenir vertueux. D'un point de vue déontologique, les actions de Vincent seraient immorales dans la mesure où celui-ci effectue des actions qui sont en soi, immorales.

En contexte de relation humain-robot, la simulation d'un viol peut-il être condamnable ? De plus, la violence, de quelque nature qu'elle soit, sur un artéfact représentant une personne humaine, peut-elle être immorale ? Que faire de la violence « subie » par les robots ? Pourquoi parler de substituts de partenaires sexuelles, lorsqu'ils ne sont que les substituts d'esclaves sexuelles, privées de droits et de protections ? Ce point sera développé à la section 4 de notre troisième chapitre.

En outre, selon Puig les robots sexuelles imitent la hiérarchie déjà existante chez les humains. Si l'on suit cette perspective, en laissant les robots en libre accès nous serions en train de développer à la fois une nouvelle hiérarchie basée sur la nôtre, mais au sein de la robotique, et à la fois de perpétuer la hiérarchie exercée en contexte humain. Il s'agit d'une certaine manière de la création d'une société sexuelle robotique où serait reproduit la hiérarchie des genres, des classes et des races.

Par ailleurs, la duplication de la hiérarchie entraîne avec elle le renforcement du phénomène de la domination en réitérant le groupe des dominants et des dominés. Autrement dit, il existe ceux qui fixent les règles de la robotique sexuelle et utilisent ces objets, et ceux qui subissent la représentation située.

B. Une autre perspective : les algorithmes et les stéréotypes raciaux

Technologie et neutralité : la fin d'un mythe

La technologie a toujours prétendu être un outil d'émancipation et d'autonomisation des individus. Elle vise en effet à faciliter le quotidien des personnes en rendant plus efficace certaines tâches, pareillement aux tâches ménagères ou encore à la recherche d'information. Toutefois, la technologie n'est ni neutre, ni objective. Elle a un pouvoir normatif, c'est-à-dire qu'elle émet des normes. En effet, si la technologie est le miroir de la société, elle est aussi productrice de normes. En effet, elle est révélatrice des rapports de pouvoir et des hiérarchies dans une société donnée. Dans son ouvrage, *Algorithms of oppression : how search engines reinforce racism*, Safiya Umoja Noble nous démontre comment le racisme et le sexisme font parties des fondements du langage de la technologie. Elle souligne le fait que les algorithmes présents sur le moteur de recherche Google reproduisent les hiérarchies de race et de genre à travers les recherches du web. Ce qu'elle appelle « l'oppression algorithmique », n'est pas simplement l'expression du système mais constitue le fondement du web.

Si les résultats des moteurs de recherche nous informent quant aux relations de pouvoir internes à une population, comment expliquer qu'une recherche d'information a priori neutre puisse faire advenir des résultats sexistes ou racistes ? L'autrice nous montre que le problème réside en amont de la recherche. Effectivement, ce sont les combinaisons entre différents mots clés qui amènent à un résultat. Or, si une société est raciste et sexiste, alors les résultats du moteur de recherche le seront aussi. Il y a dès lors, une interdépendance exercée sur le moteur de recherche. D'un côté, l'utilisateur.rice est influencé.ée par les résultats des recherches menées puisqu'ils sont une source de savoir, et de l'autre l'utilisateur.rice par les liens opérés entre les différents mots clés va lui.elle-même influencer la recherche. Nos normes sont à la fois imposées par les résultats de Google⁸⁰ mais ce sont nos propres combinaisons qui amènent ces normes. C'est-à-dire que les résultats sur Google sont le fruit de combinaisons de mots clés opérés par les utilisateurs.rices : « I continue to probe the results that are generated by Google on a variety of keyword combinations relating to racial and gender identity as a way of engaging a commonsense understanding of how power works, with the goal of changing these processes of control. »⁸¹. Or, si la combinaison de ces mots clés est biaisée par des stéréotypes raciaux et de genre, alors le résultat obtenu est déterminé par une idéologie raciste et sexiste. Et donc, le moteur de recherche n'est pas une source de savoir mais bien reproductrice de normes oppressives.

La technologie possède ainsi en son sein un pouvoir normatif. L'algorithme utilisé pour encadrer la recherche Google permet la réitération des pensées racistes et sexistes.

Les femmes racisées : premières victimes des algorithmes

Dans cet ouvrage, l'autrice nous montre que les principales victimes de l'oppression algorithmique sont les femmes racisées. Elle va notamment faire l'expérience directe de cette oppression. En effet, au niveau empirique, si l'on note « black girls » sur Google, nous trouverons en premier lieu des sites pornographiques. Autrement dit, les femmes noires sont associées à de la pornographie. Comment a-t-on pu en arriver là ? Que nous apprend ce résultat effarant ? D'abord, ce résultat nous montre que le terme « black girls » a été associé à de la pornographie. Il y a donc eu une combinaison raciste et sexiste en amont du résultat. Autrement dit, si l'on arrive à ce résultat, c'est parce qu'il y a eu un nombre assez important

⁸⁰ J'utilise le moteur de recherche Google car c'est celui-ci qui a été utilisé pour les recherches dans l'ouvrage de l'autrice.

⁸¹ Umoja Noble, S. (2018). *Algorithms of Oppression : How Search Engines Reinforce Racism*. New York : NYU Press. p. 39.

de combinaisons entre « black girls » et pornographie pour que les femmes noires soient directement associées à de la pornographie. Par ailleurs, celui ou celle qui irait chercher de l'information à propos des femmes noires sur Google se trouverait influencé.ee par ce résultat dans lequel celles-ci sont hyper sexualisées, sont présentées comme des objets sexuels et dénuées de toute subjectivité. Il y a bel et bien perpétuation de l'oppression à travers l'algorithme du moteur de recherche puisque les femmes noires subissent cette détermination. Par ailleurs, on tend à travers l'algorithme à uniformiser des identités, pareillement au groupe de « femmes noires », occultant les singularités et les particularités de chaque femme. L'algorithme opère ainsi une confiscation de l'autodétermination d'un groupe de femmes, déjà marginalisé dans la société.

De plus, au-delà de la caractérisation des femmes noires comme étant des objets sexuels, celles-ci se voient confisquées certaines caractéristiques, pareillement à la beauté. En effet, si vous tapez « beautiful » sur Google, vous ne tomberez que sur des images de femmes blanches. Le mot clé « beautiful » a donc été associé au mot clé de la blancheur. Dès lors, la détermination de beauté est donc amputée, confisquée, retirée aux femmes qui ne sont pas blanches. Les normes de beauté sont donc attribuées à une certaine catégorie de femmes, à savoir les femmes blanches. Les femmes racisées font donc l'expérience de l'oppression par le biais du moteur de recherche :

« The previous articulations of the male gaze continue to apply to other forms of advertising and media—particularly on the Internet—and the pornification of women on the web is an expression of racist and sexist hierarchies. When these images are present, White women are the norm, and Black women are overrepresented, while Latinas are underrepresented. Tracey A. Gardner characterizes the problematic characterizations of African American women in pornographic media by suggesting that “pornography capitalizes on the underlying historical myths surrounding and oppressing people of color in this country which makes it racist.”. These characterizations translate from old media representations to new media forms. Structural inequalities of society are being reproduced on the Internet, and the quest for a race-, gender-, and classless cyberspace. »⁸²

⁸² *Ibid.*, p. 67.

En nous inspirant de l'expérience effectuée par l'autrice, lorsque nous faisons l'expérience de recherche web avec les mots clés « robot sexuel », le résultat parle de lui-même⁸³. Nous tombons sur des robots sexuelles représentant des corps de femmes blanches, répondant à des critères normatifs forts. En effet, les images nous montrent des simulations de femmes stéréotypées, avec des corps normés et ultra-sexualisés. Dès lors, comment penser que les robots sexuelles ne participent pas au renforcement de divers stéréotypes, liés spécifiquement au groupe de femmes ?

Par ailleurs, il est important de noter que l'oppression algorithmique est profondément exclusive puisqu'elles empêchent les différentes communautés de s'autodéterminer. Les différents groupes sociaux sont catégorisés selon des représentations racistes et sexistes. Si l'on considère qu'internet est un lieu public alors, celui-ci serait le lieu d'une oppression sans issue. Entendons-nous, les groupes opprimés dans cette seconde sphère publique n'ont pas les moyens de prendre la parole pour à la fois dénoncer et agir contre cette oppression puisqu'elle est au fondement même du système de Google. En quoi la reconnaissance de l'oppression algorithmique est-elle nécessaire pour se défaire des catégorisations racistes et sexistes, autrement des injustices algorithmiques ?⁸⁴

Conséquences sociales des algorithmes et responsabilité

La recherche sur le web serait un moyen de reproduire des stéréotypes raciaux et de genre. Elle réitérerait des rôles sociaux stigmatisant et donc accroîtrait les inégalités de statuts dans la société. Il y aurait en ce sens un pouvoir inégalement réparti au sein du web. Or, quelles peuvent-être les conséquences sociales et politiques de cette double exclusion, au sein de la sphère publique « concrète » et la sphère publique « du web »? Le web opère aujourd'hui une très grande influence sur les sociétés en étant le premier outil informationnel. Il renforce et perpétue des rapports de pouvoir inégaux :

« Reproducing Social Relations through Information Technologies
Online racial disparities cannot be ignored because they are part of the

⁸³ Annexe n°3.

⁸⁴ On peut ici faire référence à un cas de réparation ou de justice algorithmique qui a récemment eu lieu avec une modification de l'algorithme de Google relatif au terme « lesbienne », auparavant associé à de la pornographie. Gonzales, P. (2018, 19 juillet). « Google a enfin changé son algorithme : chercher « lesbienne » ne renvoie plus à des contenus pornographiques ». Repéré à : <https://www.franceinter.fr/societe/google-a-enfin-change-son-algorithme-chercher-lesbienne-ne-renvoie-plus-a-des-contenus-pornographiques>

context within which ICTs proliferate, and the Internet is both reproducing social relations and creating new forms of relations based on our engagement with it. Technologies and their design do not dictate racial ideologies; rather, they reflect the current climate. »⁸⁵

C. Robote sexuelle : un indéniable objet de pouvoir

Après avoir montré en quoi l'oppression algorithmique était au fondement du web, nous pouvons observer que les concepteurs de robots sexuels, quant à eux, utilisent les mêmes procédés lorsqu'ils commercialisent des robots portant des noms de femmes racisées. Autrement dit, ils utilisent des stéréotypes de genre et de race pour vendre leurs produits. La compagnie Truecompanion ayant commercialisé Roxxy, l'une des premiers robots sexuels, vend cinq prototypes différents : *Wild Wendy, Mature Martha, S&M Susan, Young Yoko et Frigid Farrah*⁸⁶. En d'autres mots, chaque prototype possède une personnalité, une façon « d'être ». Ces cinq robots sexuels représentent cinq « types » de femmes, toutes racisées en ce sens qu'elles subissent le processus de racialisation, et comme le note la philosophe Naïma Hamrouni « (...) l'usage du concept de « femmes racisées » en recherche est utile dans la mesure où il permet d'identifier un groupe social qui fait l'expérience plus particulière de ce que j'appelle la déshumanisation sexualisée. »⁸⁷. La compagnie utilise ainsi des stéréotypes à la fois de race et de genre. Chaque robot sexuelle racisée est caractérisée par un adjectif. Par exemple, la robot ayant un nom arabe Farrah est associée à l'adjectif d'être glaciale ou froide. Qu'est-ce qui justifie cette détermination ?

Ils associent une catégorie de femme à des types de comportements sexuels pareillement à « Young Yoko », « Frigid Farrah ». Les conséquences sociales et politiques sont plurielles.

D'abord, la dignité des femmes racisées est atteinte puisqu'elles sont assimilées à de simples objets sexuels au service d'un désir masculin blanc. Autrement dit, leur identité est utilisée pour servir l'appétit « sexuel » des hommes des pays riches.

Ensuite, la représentation des femmes dans la sphère publique est ébranlée. En effet, comment assurer la sécurité de groupes de femmes qui sont stigmatisées, stéréotypées et présentées comme des objets sexuels ayant des caractéristiques déterminées. Comment

⁸⁵ *Ibid.*, p. 157.

⁸⁶ Timmins, B. (2017, 19 juillet). New Sex Robots with « Frigid » settings allow men to simulate rape. Repéré à : <https://www.independent.co.uk/life-style/sex-robots-frigid-settings-rape-simulation-men-sexual-assault-a7847296.html>

⁸⁷ Hamrouni, Naïma et Maillé, Chantal (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc ?* Montréal : Les Éditions du remue-ménage. p. 123.

pourrait-on promouvoir le respect de chacun.e dans une société qui permet la vente et l'achat de robotesses sexuelles représentant les femmes racisées de cette manière ?

Enfin, les prototypes de robotesses sexuelles en utilisant des idéologies racistes accroissent les inégalités de statuts dans la société. Lorsqu'un groupe subit l'oppression de manière intersectionnelle, c'est-à-dire à l'intersection de plusieurs types d'oppressions, autrement dit, le sexisme ou encore le racisme, et qu'il est par ailleurs utilisé comme un objet sexuel racisé dans un but commercial, alors on ne fait qu'augmenter et aggraver les inégalités. On limite leur inclusion dans la société en leur assignant des rôles. Les robotesses sexuelles participent à l'oppression des femmes racisées par une objectivation et une hypersexualisation racistes.

Nous avons ainsi montré dans cette partie en quoi les robotesses au-delà de porter un véritable préjudice symbolique, en déterminant la construction de l'identité des femmes par elles-mêmes, reproduisent par ailleurs, des oppressions racistes. Les robotesses sexuelles constituent une menace réelle au bien-être social en portant atteinte aux communautés les plus vulnérables dans la société. Au-delà du symbolique, ils pourraient entraîner des effets matériels.

4. Les effets matériels : le renforcement des inégalités de statuts

Le libre accès des robotesses sexuelles sur le marché peut engendrer des effets d'ordre matériels notamment le renforcement des inégalités de statuts. On entend par inégalité de statut, l'inégalité d'accès à des ressources sociales valorisées, telles que l'éducation, la santé, ou encore le travail, du fait de son statut social, économique, politique, sexuel, etc. L'inégalité de statut peut aussi être comprise comme une « mal-reconnaissance » au sens de Nancy Fraser, autrement dit, une limitation à la participation démocratique et, aux principales institutions sur un pied d'égalité⁸⁸. Le fait de pouvoir vendre, acheter ou utiliser des robotesses sexuelles sans qu'il n'y ait de contraintes, peut renforcer des inégalités. En partant de l'analyse proposée par Debra Satz à propos de la prostitution, dans son ouvrage *Why some things should not be for sale*, nous établirons des liens avec les robotesses sexuelles. Nous ne pouvons prouver l'existence d'un lien de cause à effet entre les robotesses sexuelles et l'accentuation des inégalités de statuts entre les genres. Toutefois, nous pouvons établir une

⁸⁸ Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, n° 23(1), 152-164. doi:10.3917/rdm.023.0152.

corrélation entre, d'une part la prolifération progressive des robots sexuelles et de l'autre, le renforcement d'une structure inégalitaire et oppressive vis-à-vis du groupe des femmes.

Debra Satz dans son ouvrage *Why some things should not be for sale*, analyse la prostitution sous un angle éthique et économique. Autrement dit, elle montre les limites de ce marché et de la marchandisation des rapports sexuels. Les marchés nous informent de l'état de la société : « *Markets are important forms of social and economic organization* »⁸⁹. Elle analyse plusieurs formes de travail mais nous nous focaliserons sur son analyse de la prostitution dont elle propose trois approches : économique, essentialiste et égalitariste. En partant de l'analyse que propose de Debra Satz sur la prostitution, nous opèrerons des liens avec la robotique sexuelle.

A. L'approche économique

D'abord, lorsqu'il s'agit d'une approche économique, il est question de distribution de ce bien et d'accès au bien, autrement dit, une égalité d'opportunités et de revenus. En économie, nous devons évaluer les coûts possibles d'un bien sur le marché. Debra Satz mentionne plusieurs coûts engendrés par la prostitution. Il y aurait les maladies, les meurtres, la mauvaise distribution de l'argent dans la mesure où la plupart des clients sont des hommes mariés. Il y aurait aussi selon elle, le coût économique de la souffrance apportée au sein de la famille due à un mari infidèle précisément dans une société faisant la promotion du mariage. Debra Satz pointe trois limites de l'approche économique à propos de la prostitution.

D'abord, l'approche économique ignore le contexte dans lequel s'implante le système prostitutionnel, autrement dit, les prémisses. Le cadre est injuste puisqu'il permet la prostitution au nom de la pauvreté. Ce sont les femmes pauvres, sans ressources qui vont devenir prostituées pour répondre aux besoins d'une famille par exemple.

De plus, il y a un problème de penser la réalité en termes de coûts et de bénéfices sans omettre de limite éthique. Si l'on suit ce raisonnement, l'esclavage aurait été une bonne chose en termes économiques. Or, d'un point de vue moral, c'est tout à fait injuste.

Enfin, le marché n'est pas un terrain neutre moralement. Les conditions et le contexte inégalitaire ne peuvent pas permettre des échanges égalitaires et sains. Nous ne pouvons pas examiner les transactions entre les individus de manière exclusive et indépendante. Les

⁸⁹ Satz, D. (2010). *Why Some Things Should Not Be for Sale: The Moral Limits of Markets*. New York: Oxford University Press. p. 5.

échanges s'implantent dans un contexte précis et des conditions d'existence relatives donc le critère coût/bénéfice ne peut rendre compte de l'entière des phénomènes.

L'analyse que propose Debra Satz nous permet de critiquer l'approche économique de la robotique sexuelle. En effet, il s'agit d'un nouveau marché. Qui dit nouveau marché, dit nouveaux bénéfices. Le marché est dynamique puisque les robots sexuelles se développent largement, ce qui indique que la demande augmente.

En outre, nous pouvons nous questionner sur le type de clientèle. Une robot sexuelle coûte entre 5000 et 20 000 dollars US dépendamment du modèle et du niveau d'intelligence artificielle⁹⁰. Le prix relativement élevé nous informe quant à la classe à laquelle appartiennent les acheteurs, c'est-à-dire élevé.

Acheter un robot sexuel peut être exclu étant donné le stigma entourant l'achat de simples poupées sexuelles. Donc, ce sont des individus qui n'ont pas peur de ce rejet-là et qui se sentent relativement à l'aise à être propriétaires de robots sexuelles.

Nous pouvons voir qui aujourd'hui bénéficie de ce marché lucratif ? Un marché pour qui et par qui ? En effet, au niveau économique, on pourrait y voir des effets positifs puisque les entreprises se développent, il y a une demande croissante et donc l'offre s'accommode de ces besoins. Toutefois, qui peut être exclu de la société du simple fait de l'existence de ce marché ? En d'autres mots, qui peut être blessé.e de la vente et de l'achat de robots sexuelles ? Qu'est-ce que cela implique que de mettre en vente des robots sexuelles telles qu'elles sont aujourd'hui développées ? L'approche économique ne nous permet pas de percevoir les impacts sociaux et politiques de la robotique sexuelle.

B. L'approche essentialiste

Une approche essentialiste est une approche qui se concentre sur l'essence des choses, des phénomènes, ce qui est propre à leurs caractéristiques. Selon l'approche essentialiste, le travail du sexe serait en soi aliénant, autrement dit rendrait les personnes prostituées dépossédées de leur liberté, de leur raison d'être en exerçant ce travail. De manière intrinsèque, le fait de vendre ou d'acheter un rapport sexuel serait moralement inacceptable. Donc, de manière essentielle, la marchandisation des rapports sexuels serait dommageable. Il s'agit donc de juger la prostitution en soi, et non dans ses rapports ou dans ses effets, mais bien de manière ontologique, ce qui relève de son statut d'être. Debra Satz ajoute que dans

⁹⁰ Cott, E. (2015, 11 juin). Sex Dolls that talk back. Repéré à <https://www.nytimes.com/2015/06/12/technology/robotica-sex-robot-realdoll.html>

l'approche essentialiste, selon la thèse de l'asymétrie, c'est-à-dire la thèse selon laquelle il y aurait des formes inégales de travail sur le marché, le groupe de femmes prostituées constitueraient un groupe social à part, en ce sens ne seraient pas traitées de manière égale sur le marché et dans la société, du simple fait d'exercer ce travail. Ainsi, la prostitution constituerait en soi une nuisance.

Le second point de l'approche essentialiste concerne le fait que la vente de sexe ne serait pas liée à nos capacités, ni à nos possibilités d'actions mais davantage à notre être : « *The sale of sexe is taken to cut deeper into the self, to involve a more total alienation from the self* »⁹¹. Or, si vendre de la sexualité serait plus proche de notre être, alors vendre des rapports sexuels serait similaire à la vente d'une partie de notre être : « *It seems right to say that damage to and violation of our bodies affect us in a deeper way, a more significant way, than damage to our external property.* »⁹². Donc, la vente et l'achat de sexe seraient une atteinte à la dignité de la personne. Or, comment une atteinte à la dignité de la personne pourrait être moralement acceptable sur le marché ? Autrement dit, si ce marché porte atteinte à la dignité de la personne, pourquoi laisser ce marché fonctionner ?

Par cet exemple, nous pouvons établir des liens avec les robots sexuelles. La robot sexuelle, ne porte pas atteinte à la dignité du robot en tant qu'il s'agit d'une machine, d'un ensemble artificiel d'éléments et en ce sens n'est pas une sujette morale. Nous pouvons dire que la robot sexuelle n'est pas en soi moralement mauvaise, c'est la manière dont elles sont conçues aujourd'hui qui pose un problème. C'est la forme de la robot sexuelle qui est moralement contestable et questionnable.

En effet, c'est la forme, le langage, les attitudes imitées, en d'autres mots, c'est la manière dont la robot sexuelle a été conçue qui est moralement nocive et non son essence même. L'analyse essentialiste ne nous permet donc pas de mettre en lumière les effets potentiellement néfastes engendrés par la robotique sexuelle.

C. L'approche égalitariste

L'approché égalitariste est une approche qui priorise l'égalité pour tou.te.s les individu.e.s. Il s'agit d'affirmer que toutes les personnes humaines sont égales en valeur ou en statut social, autrement dit, certaines personnes ne seraient pas, par nature supérieures à d'autres.

⁹¹ Satz, D. (2010). *Why Some Things Should Not Be for Sale: The Moral Limits of Markets*. New York: Oxford University Press. p. 140.

⁹² *Ibid.*

Debra Satz analyse ainsi le travail du sexe sous une approche égalitariste et présente plusieurs arguments. Il s'agit donc de porter un jugement moral sur la prostitution non pas en fonction de ce qu'elle est mais en fonction de ce qu'elle produit en termes d'inégalités : « If prostitution is wrong it is because of its effects on how men perceive women and on how women perceive themselves »⁹³. Debra Satz distingue existe deux formes d'inégalités dans la prostitution : l'inégalité distributive et l'inégalité de statuts. L'inégalité distributive concerne le fait que l'inégalité de genre peut être expliquée par les opportunités et les revenus. L'inégalité de statuts concerne la manière dont les femmes sont perçues et traitées socialement comme étant inférieures aux hommes, pareillement aux stéréotypes, à la marginalisation et au stigma que produit la prostitution. L'autrice va donner deux raisons contextuelles au fait que les femmes doivent répondre aux besoins des hommes et donc pointer l'aspect inégalitaire et non différentiel.

D'abord, un aspect culturel. En effet, elle souligne le fait que dans notre culture, il n'existe pas de pratique sociale réciproque représentant les hommes comme servant les besoins sexuels des femmes. L'identité de classe des hommes n'est pas déterminée par ce point là. De plus, les hommes prostitués servent souvent les hommes et non les femmes : « Men are gigolos and paid escorts, but their sexuality is not seen as an independant capacity whose use women can buy. It is not part of the identity of a class of men that they will service women's sexual desires. Indeed male prostitutes overwhelmingly service other men and not women. »⁹⁴.

De plus, à travers la prostitution, l'idée de violence envers les femmes est diminuée, rendue sans conséquence. Les violences faites aux femmes prostituées existent et sont plus importantes chez les femmes non prostituées. Les femmes prostituées ont six fois plus de chances d'être violées ou agressées que des femmes non prostituées⁹⁵.

Donc, la prostitution implique plusieurs effets sur la manière dont les hommes perçoivent les femmes mais aussi sur la manière dont les femmes se perçoivent également puisque cela renforce l'idée selon laquelle les femmes devraient être disponibles afin de répondre aux besoins des hommes, que leur corps devraient être accessibles : « It supports and embodies the widely held belief that men have strong sex drives that must be satisfied, largely by

⁹³ *Ibid.*, p.146.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 147

⁹⁵ *Ibid.*, Note de l'autrice, « See Potterat et al., « Mortality ». Also Silbert, « Sexual Assault, » for a study of street prostitutes in which 70% percent of those surveyed reported that they had been raped while walking the streets. »

gaining access to some woman's body. »⁹⁶. Debra Satz va pointer les divers effets de la prostitution sur la culture. Premièrement, on peut dès lors penser que la prostitution est un emploi comme un autre, une sorte d'occupation féminine. Deuxièmement, les femmes peuvent être des objets pour les hommes. Troisièmement, cela impacte la vie sexuelle des autres femmes. La prostitution, selon l'approche égalitariste est mauvaise car elle accroît les inégalités de statuts et les inégalités distributives.

D. Les robots sexuelles selon l'approche égalitariste

L'approche égalitariste nous semble la plus convaincante quant à l'analyse des enjeux éthiques et économiques de la robotique sexuelle. En nous inspirant du raisonnement opéré par Debra Satz sur la prostitution, et selon l'approche égalitariste, nous défendrons la thèse selon laquelle les robots sexuelles ne devraient pas être à vendre, car elles accroissent les inégalités de statuts et les inégalités distributives.

Premièrement, les robots sexuelles vont accroître les inégalités de statuts. En effet la libre circulation des robots sexuelles sur le marché peut avoir des conséquences nocives sur le statut de groupe des femmes. En effet, lorsque l'on parle de statut, on fait référence à la situation de fait d'une individu.e dans la société, au niveau politique, économique et social. Il s'agit de la position incarnée par le ou la sujette et des éléments qui émanent de cette position, à savoir des droits ou devoirs, des privilèges, des avantages ou inconvénients, etc. Nous défendons la thèse selon laquelle laisser les robots sexuelles se développer de cette manière, et de surcroît les publiciser, rendre le marché attractif va contribuer à perpétuer une inégalité de statuts entre les hommes et les femmes. Nous poserons cinq principaux arguments.

D'abord, la représentation négative des femmes, comme nous l'avons précédemment démontré, a pour conséquences de développer un traitement et une considération négative vis-à-vis du groupe des femmes.

Par ailleurs, cette représentation entraîne une légitimation du sexisme, autrement dit, rendre acceptable des comportements moralement inacceptables.

De plus, les robots sexuelles en tant qu'ils usent de stéréotypes raciaux légitiment le racisme. En d'autres termes, d'une part, ils rendent acceptable l'idéologie raciste en existant

⁹⁶ Satz, D. (2010). *Why Some Things Should Not Be for Sale: The Moral Limits of Markets*. New York: Oxford University Press. p. 147.

sur le marché, et d'autre part, en la rendant acceptable, ils déculpabilisent et déresponsabilisent les comportements racistes.

En outre, dans un contexte social et politique où les femmes subissent des inégalités diverses, laisser de tels objets sur le marché ne peut pas participer à l'égalité de statuts entre les femmes et les hommes, mais à l'inverse, ferait perdurer cette inégalité.

Enfin, la présence des robots sexuelles sur le marché, est moralement contestable selon l'approche égalitariste car elles renforcent la hiérarchie de pouvoir en déterminant, d'une nouvelle manière les catégories de dominants et de dominés.

Nous avons vu que les robots sexuelles, selon l'approche économique égalitariste, participent à l'accroissement des inégalités de statuts entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, les robots sexuelles ne devraient pas être à vendre, car elles peuvent, aussi, entraîner des inégalités distributives.

Deuxièmement, les robots sexuelles peuvent avoir pour conséquence une inégalité d'opportunité et de revenus pour le groupe des femmes. Nous assumerons le fait qu'il nous est impossible de trouver un lien direct de cause à effet, entre d'une part les robots sexuelles en libre accès sur le marché, et d'autre part les inégalités de revenus et d'opportunités des femmes dans la société. En revanche, il n'est pas farfelu d'affirmer que les robots sexuelles participent, elles aussi, à leur niveau, à nourrir la chaîne de dévalorisation et d'infériorisation des femmes, condition nécessaire à l'inégalité distributive. La robotique sexuelle constituerait ainsi le maillon d'une chaîne, plus globale, faisant des femmes, des sujettes de seconde zone.

Debra Satz préconise, lors d'un malaise moral, de déployer notre énergie à construire la société dont nous rêvons. De fait, si le malaise moral quant aux robots sexuelles est présent, alors nous devrions en tant que société faisant la promotion de l'égalité, de l'inclusion et du respect des droits de la personne, déployer nos énergies à créer cette société : « If we are troubled by prostitution, as I think we should be, then we should direct much of our energy to putting forward alternative models of egalitarian relations between men and women »⁹⁷.

⁹⁷ *Ibid.*, p.153

5. Le problème du genre et les robots sexuelles

Entrevoir les maux sans essentialiser

Dans cette section, il s'agit de pointer la dimension genrée de nos critiques vis-à-vis des robots sexuelles. On pourrait formuler la question de la manière suivante : en quoi la critique de la représentation des femmes opérée sur les robots sexuelles peut-elle amener à une forme d'essentialisme ?

Kate Devlin dans son ouvrage *Turned on : Science, Sex and Robots* pense la manière dont les compagnies de robots sexuelles⁹⁸ pourraient affecter la société et notre manière de vivre. Devlin analyse la manière dont celles-ci pourraient modifier nos rapports sociaux tout en pointant certaines limites éthiques qu'amènent les robots sexuelles. Elle évoque notamment la représentation hyper-sexualisée des femmes et la reproduction de schémas de beauté exclusifs : « There's no escaping that these proto-robots are crude (in more than one sense of the word) hypersexualised representations. Women face body-shaming and criticism every day in media, advertising, film and music. We are held to unrealistic expectations of beauty and shape. »⁹⁹. Par ailleurs, elle questionne la nécessité d'attribuer un genre à un robot sexuel. À partir du personnage d'Ava, le robot gynoïde du film *Ex Machina*, réalisé par Alex Garland, elle va porter une réflexion sur la dimension genrée des robots sexuels. *Ex Machina* est un film qui met en scène deux chercheurs s'interrogeant sur la présence potentielle d'une conscience chez Ava, une robote dotée d'une intelligence artificielle forte. Elle pointe l'aspect profondément genré du personnage d'Ava, à savoir l'utilisation de caractéristiques féminines reconnues socialement.

« First : why does an AI need a gender ? The words « sex » and « gender » are often used interchangeably, although both apply in the exchange above. « Sex » is generally considered to refer to the body, the anatomy of someone's reproductive system and their secondary sex characteristics. Gender is a more nebulous (and often disputed) concept and describes the attributes that society delineates as

⁹⁸ L'évocation des robot.e.s sexuel.le.s par Devlin ne comprend pas exclusivement le genre féminin : il s'agit des robot.e.s sexuel.le.s dans leur ensemble. Nous utiliserons en revanche le genre féminin pour caractériser l'objet robotique par souci de cohérence.

⁹⁹ Devlin, K. (2018). *Turned On : Science, Sex and Robots*. Londres : Bloomsbury Sigma. p. 219.

masculine and feminine. The AI that powers Ava is gendered : her personality is portrayed as feminine and female. »¹⁰⁰

En effet, pourquoi attribuer un genre à un robot sexuel ? On entend par essentialisme la théorie selon laquelle il existerait une essence des femmes, une nature propre aux femmes. Comment échapper au travers de l'essentialisme au sein de la critique de la robotique sexuelle ? La critique selon laquelle les robots sexuelles ne reflèteraient pas d'identité des femmes suppose dès lors qu'il y aurait une certaine identité féminine. On pourrait ainsi rétorquer que j'essentialise à ma manière. Dire qu'il existe dans la robotique sexuelle une atteinte négative et dévalorisante au groupe de femmes implique qu'il n'y aurait qu'un groupe de femmes et d'hommes. Dès lors, comment critiquer sans perpétuer la binarité des genres et reproduire un essentialisme de genre ?

Il est possible d'affirmer que les robots sexuelles n'auraient pas à proprement parler de genre. Nous ne ferions que transposer sur ces artefacts nos représentations des genres féminins et masculins. Cette affirmation est limitée pour plusieurs raisons.

D'abord, dire que les robots sexuelles n'auraient pas de genre, c'est nier les différences de conception des robots sexuelles. Or, il existe un sens à cette différence dans la mesure où lorsque nous regardons les modèles des robots sexuelles, ce que nous percevons, ce sont bien des robots sexuelles représentant des femmes et d'un autre côté, des robots sexuels représentant des hommes. Au regard, ce que nous voyons c'est la différence spécifique des genres. Dans notre cas, ce sont des représentations de femmes qui sont achetées et non des robot.e.s sexuel.e.s non genré.e.e.s. Enfin, dire que les robot.e.s sexuel.el.s n'auraient pas de genre, c'est mettre en sourdine le problème spécifique lié aux robots sexuelles féminines dans un contexte global d'inégalité des genres. L'enjeu est ainsi de pouvoir distinguer les problèmes éthiques spécifiques aux robots sexuelles tout en nous prémunissant des travers de l'essentialisme.

Des femmes, toujours des femmes

Paul B. Preciado est un philosophe qui pense le genre. Dans une approche queer, il propose l'anéantissement de la différence sexuelle et la fin de la binarité des genres. Dans son dernier ouvrage *Un appartement sur Uranus*, il questionne les normes entourant la sexualité et ce

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 177.

qu'il appelle « le délire de la nomination »¹⁰¹ relatif au genre et à l'identité. Pour éviter les dérives inégalitaires et oppressives de la robotique sexuelle, devrions-nous ne plus genrer les robot.e.s ? Doit-on « rendre » les robot.e.s sexuel.e.s non binaires, autrement dit, ne pas les considérer comme appartenant à un genre distinct ? En d'autres termes, doit-on comme le préconise Preciado, abandonner les attributions langagières entourant la différence sexuelle ?

« Sortir du rêve collectif de la vérité du sexe, comme il a fallu sortir de l'idée selon laquelle le Soleil tournait autour de la Terre. Pour parler du sexe, du genre et de la sexualité, il faut commencer par un acte de rupture épistémologique, un désaveu catégoriel, un craquement de la colonne conceptuelle permettant les prémices d'une émancipation cognitive : il faut abandonner totalement le langage de la différence sexuelle et de l'identité sexuelle (...). »¹⁰²

À l'inverse, les robot.e.s sexuel.e.s pourraient adopter une culture queer, c'est-à-dire, une culture qui performerait le genre et irait au-delà des normes de genre actuelles. Il y aurait en ce sens une double perspective. D'une part, négative dans la mesure où il s'agit d'abandonner la binarité de la différence sexuelle, c'est-à-dire qu'il n'y aurait plus de robot.e.s sexuel.e.s féminins et masculins. D'autre part, positive dans la mesure où il s'agit de revendiquer la « décatégorisation » des robot.e.s sexuel.le.s en refusant les identités de genre et sexuelles normées par la société. La sexualité dans une culture queer serait selon Preciado débarrassée d'une certaine forme de violence. Des robot.e.s implanté.ee.s dans une culture queer pourrait du même coup être dépossédé.ee.s d'une certaine forme de violence sexuelle.

« S'il est possible d'affirmer que dans la culture queer et trans nous basons mieux et plus, c'est d'une part parce que nous avons extrait la sexualité du domaine de la reproduction, et surtout parce que nous nous sommes dégagés de la domination de genre. Je ne dis pas que la

¹⁰¹ Le philosophe évoque « le délire de la nomination » à propos de la nomination de l'identité de genre lors de l'émission « Cours particulier avec Paul B. Preciado », diffusé le 9 mai 2019 sur le podcast « Les couilles sur la table ». « Les couilles sur la table » est un podcast de Victoire Tuillon produit par Binge Audio. Repéré à : <https://soundcloud.com/lescouilles-podcast/cours-particulier-avec-paul>

¹⁰² Preciado, P B. (2019). *Un appartement sur Uranus*. Paris : Grasset. p. 116.

culture queer et transféministe échappe à toute forme de violence. Il n'y a pas de sexualité sans ombres. »¹⁰³

Cette perspective possède plusieurs limites. Effectivement, on pourrait faire fi des dénominations ou d'un certain « délire de la nomination », le fait est qu'il existe des hommes hétérosexuels qui achètent des robots sexuels imitant des femmes d'une manière stéréotypée et dévalorisante. Nous pourrions imaginer un monde dans lequel les robots sexuels auraient une multitude de genre, en transformation continue, mais nous ne faisons pas face à un enjeu chimérique : à problème réel doit advenir une réponse réelle. Nous ne pouvons pas faire comme s'il n'existait pas de robots sexuels proprement féminins. Nous ne pouvons pas faire comme si les genres ne nous sautaient pas à la figure. La robotique sexuelle rend compte d'un monde binaire. Dès lors, l'affirmation selon laquelle il existerait des robots sexuels non genrés n'est pas convaincante en ce sens que les faits matériels disent le contraire.

Le faire « comme si » omet le fait que les robots sexuels sont programmés au service des hommes, et particulièrement au service du désir sexuel des hommes.

Conclusion du deuxième chapitre

Dans ce deuxième chapitre, il s'agissait de pointer les implications symboliques et matérielles de la robotique sexuelle.

Dans un premier temps, nous avons discuté des enjeux liés à la représentation dans la robotique sexuelle. Il s'agissait de démontrer en quoi les robots sexuels tels que développés actuellement participent au renforcement de la dévalorisation symbolique du groupe des femmes dans la société. En réempruntant l'argument symbolique-conséquence développé par John Danaher, nous avons établi des liens entre la robotique sexuelle et l'objectification sexuelle femme. Enfin, nous avons discuté du double statut de la représentativité en montrant que la dimension symbolique négative exercée dans le domaine privé aurait des conséquences d'ordre publiques.

Dans un deuxième temps, nous avons conversé sur le processus d'identification opéré par le biais des symboliques utilisées par la robotique sexuelle. Il s'agissait de pointer l'aspect normatif des robots sexuels en matière de corps et de comportements sexuels.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 330.

Dans un troisième temps, nous avons pointé la dimension profondément intersectionnelle de la RS. Il s'agissait dans cette partie de montrer que la RS utilisait des hiérarchies déjà implantées socialement, c'est-à-dire, de classe, de race et de genre. En apportant une perspective distincte de la robotique, nous avons montré que les algorithmes, à la fois utilisent des stéréotypes raciaux et à la fois renforcent ces mêmes catégorisations abusives. Il s'agissait ainsi d'affirmer dans cette section que la robote sexuelle est un objet de pouvoir.

Dans un quatrième temps, il s'agissait de pointer les effets matériels engagés par la RS avec notamment le renforcement des inégalités de statuts. En nous inspirant de l'analyse économique et particulièrement l'approche égalitariste proposée par Debra Satz, nous avons montré que la RS tendrait à renforcer les inégalités de statuts entre les genres.

Enfin, il s'agissait de discuter de la question du genre dans les robots sexuelles et pointé les limites de la théorie queer en contexte de robotique sexuelle. Nous verrons dans le troisième chapitre, que la RS constitue le continuum de la domination masculine en contexte sexuel dans la mesure où elle réemprunte des codes déjà installés, mais qu'elle innove dans sa forme.

Chapitre troisième

Entre continuité et innovation

1. Nouveau contenant, vieux contenu

A. Nouveau contenant : une forme innovante

La robote sexuelle constitue une innovation dans sa forme. En effet, force est de constater que rien de similaire n'a avait été créé auparavant. En d'autres termes, il s'agit bel et bien d'une chose nouvellement introduite. L'objet est original sur plusieurs points.

1. La forme robotique. Il ne s'agit pas d'une poupée sexuelle, ni d'un jouet sexuel, mais bien d'une robote sexuelle.
2. La customisation possible de la robote sexuelle.
3. Le degré relatif d'intelligence artificielle.
4. La capacité pour l'utilisateur d'interagir avec la robote sexuelle.

L'originalité n'ampute en revanche pas la caractéristique de la robote sexuelle, à savoir le support d'une violence. Nous pensons en effet que la robote sexuelle constitue une nouvelle forme de violence, qui soit à distinguer de la pornographie ou de la prostitution. Si la forme est innovante, le contenu quant à lui, ne fait que reproduire la domination masculine en contexte sexuel. Il s'agit ainsi du processus continu d'une supériorité de genre dans le domaine de la sexualité.

B. Vieux contenu : la vieille machine patriarcale en contexte sexuel

Si la forme est novatrice, le contenu lui, révèle des vieilles formules de domination masculine. Effectivement, le contenant de la robote sexuelle n'est en aucun cas novateur dans le sens où il ne fait que reproduire, dans une nouvelle forme, des schémas de la sexualité dominante, au service du genre masculin. On peut y retrouver les aspects suivants.

Premièrement, un genre féminin représenté de manière stéréotypé et dont l'existence est objectivée. Deuxièmement, le corps féminin, comme objet-sexuel-représenté, serait au service du désir sexuel masculin. Troisièmement, l'utilisation de la culture du viol comme référent des attitudes sexuelles promues au sein de cette industrie.

Le contenu utilise par ailleurs des archétypes déjà formulés dans notre société. Autrement dit, il y a l'application de caractéristiques arbitraires, c'est-à-dire qui sont fondées sur des idées préconçues à propos du groupe de femmes. Il s'agit en ce sens d'une continuité dans le processus de dévalorisation. Cette continuité est positive, c'est-à-dire active, puisqu'elle perdure à la fois les catégorisations abusives dans la durée et dans l'intensité : dans la durée, en ce sens que plus il y a de robots sexuelles sur le marché, plus les stéréotypes seront diffus et massifiés ; dans l'intensité puisqu'il y a innovation dans le support utilisé pour faire circuler la violence.

Il s'agissait dans cette section de montrer en quoi la robote sexuelle mêle continuité et innovation, comme le mentionne Serge Tisseron dans son ouvrage *Le jour où mon robot m'aimera* : « Un double de soi au service de notre continuité du monde. »¹⁰⁴. Continuité dans la mesure où il utilise des schémas de violence symbolique déjà inscrits dans la société. Innovation en ce sens que la forme de la robote est originale.

2. Absence de regard moral

Les robots sexuelles posent la question du jugement moral, autrement dit de la capacité de poser un verdict et de distinguer le bien du mal. En effet, l'apparition de ces nouveaux objets dans notre champ social bouscule nos principes éthiques. Deux questions importantes sont à aborder.

La première concerne le statut de la robote et le traitement qui lui est réservé. En quoi la dimension secrète de l'action faite sur la robote rend-elle compte d'une absence possible de regard moral sur ses propres actions ? Autrement dit, en quoi le caractère a priori intime de la relation robote-sexuelle-humain empêcherait-elle l'éveil d'une conscience morale chez l'utilisateur ?

La deuxième met en lumière l'absence totale de punition suite à une violence exercée sur un artéfact représentant une personne humaine. En d'autres termes, en quoi les robots sexuelles permettent-elles l'utilisation sans conséquence de la violence ?

¹⁰⁴ Tisseron, S. (2015). *Le jour où mon robot m'aimera*. Paris : Albin Michel. p. 148.

Le défouloir

L'utilisation des robots sexuelles a lieu dans l'intimité, dans la chambre à coucher, dans un espace clos, à l'écart du monde et éloigné du regard d'autrui. Or, cette dimension secrète et solitaire ne permettrait-elle pas une infinité d'actions, spécifiquement immorales, du fait de l'absence du regard d'autrui ? Je peux m'adonner à de multiples actions sur ma robotte sexuelle, personne n'en saura rien puisqu'elle n'est pas une personne humaine. D'une part, parce que la robotte sexuelle ne saura distinguer le bien du mal, d'autre part, parce que bien que la robotte sexuelle puisse dénoncer la violence, qui croira un artéfact ?

Jean-Paul Sartre, dans *L'être et le néant* présente l'expérience de la honte, c'est-à-dire le sentiment d'humiliation face à autrui comme motrice de deux éléments importants de la subjectivité. D'une part, la honte permet la découverte d'une transcendance, c'est-à-dire le fait que le monde est partagé, que ce monde n'est pas le mien mais aussi celui d'autrui. D'autre part, l'expérience de la honte me fait prendre conscience de moi, autrement dit par l'entremise d'une autre conscience, celle d'autrui, je prends conscience de moi-même. L'altérité est en ce sens nécessaire à la conscience de soi-même.

« Mais voici tout à coup que je lève la tête : quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout à coup la vulgarité de mon geste et j'ai honte. Il est certain que ma honte n'est pas réflexive, car la présence d'autrui à ma conscience, fût-ce à la manière d'un catalyseur, est incompatible avec l'attitude réflexive ; dans le champ de la réflexion je ne peux jamais rencontrer que la conscience qui est mienne. Or autrui est le médiateur entre moi et moi-même : j'ai honte de moi *tel que j'apparais* à autrui. Et par l'apparition même d'autrui, je suis mis en mesure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet, car c'est comme objet que j'apparais à autrui. »¹⁰⁵

Dans le cas de l'utilisation des robots sexuelles, l'absence du regard d'autrui et ainsi du potentiel sentiment d'humiliation véhiculé par l'expérience de la honte empêchera toute prise conscience de soi-même. Cette absence de conscience entraînera de fait une absence de connaissance immédiate de son activité psychique et de sa dimension morale.

¹⁰⁵ Sartre, J.-P. (1943). *L'être et le néant*. Paris : Édition Gallimard. p. 260.

L'absence de punition

Par ailleurs, l'existence d'artéfacts intelligents substituant des partenaires sexuelles laisse à l'utilisateur la pleine liberté quant à l'usage de ces objets. En d'autres termes, tout devient possible : la torture, le viol, la violence physique, voire la destruction totale de l'objet. Serge Tisseron compare l'exercice de la violence sur un.e robot.e à celui opéré dans un jeu vidéo. Il ajoute que les robot.e.s simulant des personnes humaines nous donnent le pouvoir de performer nos pires fantasmes sans avoir peur d'une potentielle correction ou condamnation.

« Or avec le robot, et précisément avec le robot humanoïde, nous voilà chacun capable de réaliser ce noir désir sans encourir aucune punition, et cela en temps de paix, sans attendre la guerre qui permet d'affranchir des règles humaines. Grâce à lui, l'homme peut exercer une violence sans frein contre une créature d'apparence humaine, exactement comme l'on peut torturer une figurine de pixels dans un jeu vidéo. »¹⁰⁶

En effet, il s'agit de se comporter de manière moralement indifférenciée, c'est-à-dire, sans se questionner quant à la moralité de l'action puisqu'il y a absence de reconnaissance de l'autre comme sujet.te moral.e. Cette potentialité est problématique d'un point de vue éthique pour plusieurs raisons.

D'abord, permettre à une personne humaine de s'adonner à des actions sans obligation morale sur une robote simulant une partenaire sexuelle est dangereux dans un contexte où les violences à caractère sexuel sont systémiques.

De plus, donner la possibilité à une personne humaine de simuler de la violence sexuelle sur un objet représentant une femme est problématique dans la mesure où il s'agit de restituer la réalité puisque les crimes sexuels sont souvent restés impunis.

Par ailleurs, permettre la violence sur un objet intelligent créé pour substituer une partenaire sexuelle tend à banaliser les violences à caractère sexuel.

En outre, dans la mesure où certains éthicien.ne.s pensent que les robots sexuelles pourraient à la fois préparer aux relations sexuelles avec des personnes humaines, et à la fois être une potentielle solution aux comportements sexuels déviants, il pourrait être largement nuisible et dommageable de laisser l'usage de ces robots sans jugement moral.

¹⁰⁶ Tisseron, S. (2015). *Le jour où mon robot m'aimera*. Paris : Albin Michel. p. 73.

Créer de la servitude : des esclaves sexuelles

Dans son sixième chapitre intitulé « Robots à tout à faire », Serge Tisseron distingue quatre fonctions du ou de la robote, que sont l'autonomie, la réciprocité, l'emprise et la servitude. Il ajoute une autre fonction, qui est celle de l'esclave. Cet état serait marqué par un manque de correspondance et de mutualité. Dans sa fonction d'esclave, le ou la robote ne serait *que* le ou la robote de quelqu'un.e, caractérisée par une pleine ascendance : « Il n'y a aucun souhait de réciprocité à leur égard et le seul désir qui se manifeste vis-à-vis d'eux est celui d'une emprise absolue. »¹⁰⁷.

Dans cette perspective, les robotes sexuelles dans leur fonction d'esclave, deviendraient des esclaves *sexuelles*. Il y aurait un problème éthique, et de surcroît un problème grave, principalement dans un contexte de sexualité puisque d'une part, elle omet la notion de consentement, nécessaire à toute relation sexuelle, et d'autre part, fait de la partenaire sexuelle de substitution matérialisée par le robot une propriété au service, à la joug de son acquéreur. Nous pouvons en ce sens affirmer que la robotique sexuelle tendrait à créer de la servitude en proposant les robotes sexuelles comme substituts d'esclaves sexuelles.

3. L'illusion de la solution : le cas des violences sexuelles

Violences sexuelles : état des lieux

Une femme sur trois a été victime d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans au Québec¹⁰⁸. La violence sexuelle constitue un véritable fléau, tant au niveau individuel que collectif. On entend par violence sexuelle, le fait d'abuser de la force à des fins sexuelles, sur une personne non consentante. La massification de la violence sexuelle entraîne de nombreuses conséquences au niveau sociétal, pareillement au sentiment d'insécurité, au sentiment de colère dû à l'absence de réparation judiciaire, notamment lorsque l'on sait que seulement trois plaintes pour agressions sexuelles sur mille se soldent par une condamnation¹⁰⁹. La lutte contre les violences à caractère sexuel grandit de manière croissante, on peut penser à la campagne « *Sans oui, c'est non* » menée au sein des campus

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 120.

¹⁰⁸ Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS). (2018-2019). Repéré à <http://www.rqcalacs.qc.ca/statistiques.php>.

¹⁰⁹ Perreault, S. (2014). La victimisation criminelle au Canada. Repéré à https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.pdf?st=dBW_djhJ

universitaires québécois¹¹⁰. Cette lutte s'accompagne d'une éducation à la notion de consentement, autrement dit, à « l'accord que donne une personne à son ou sa partenaire au moment de participer à une activité sexuelle »¹¹¹. Toutefois, malgré le travail de sensibilisation, force est de constater que l'instauration de ce qu'on pourrait appeler « une culture du consentement » vient résister, c'est-à-dire, entrer en conflit avec, un aspect de notre culture actuelle, qui est la culture du viol, comme nous l'avons présenté à la cinquième section de notre premier chapitre. Mais alors, que faire face à ce fléau de la violence sexuelle ? L'aspect juridique ne constitue pas une solution à la violence sexuelle. Effectivement, malgré la loi, condamnant fermement les agresseurs sexuels, les chiffres parlent d'eux-mêmes, peu de victimes portent plainte, et malgré la plainte, peu sont les agresseurs qui sont condamnés par la justice¹¹². Dès lors, plusieurs initiatives se mettent en place, en dehors du cadre judiciaire pour apporter des solutions à la violence sexuelle. Ces initiatives se focalisent non pas sur l'aspect punitif, mais sur l'aspect préventif. Autrement dit, il s'agit d'instaurer des mesures capables de prévenir, c'est-à-dire, d'empêcher le phénomène d'apparaître, il s'agit de procédés en amont, et non en aval des faits. La robote sexuelle en est un exemple.

Les créateurs des robots sexuelles entendent remédier à la solitude sexuelle de certains individus, mais encore apporter une solution à des comportements sexuels déviants. Les arguments en faveur du développement des robots sexuels tendent à rendre compte du fait que celle-ci pourrait être une solution possible aux cas des violences sexuelles en misant sur la prévention de celles-ci. Toutefois, nous pensons qu'il est illusoire de croire qu'un tel objet pourrait résoudre ou tenter de remédier de quelque manière qu'elle soit, au problème systémique des violences à caractère sexuel. L'argument selon lequel les robots sexuelles pourraient être utilisées comme moyens de défouloir ou d'outil thérapeutique ne nous semble pas convaincant pour plusieurs raisons.

1. La forme de la robote sexuelle constitue une violence

Les robots sexuelles telles qu'elles sont aujourd'hui commercialisées utilisent des stéréotypes de genre et des stéréotypes raciaux. De ce fait, ils perpétuent une forme de violence symbolique. Comment un objet, en ayant en lui-même des catégorisations abusives

¹¹⁰ Sans oui, c'est non! (2019). Repéré à <http://www.harcelementsexuel.ca>

¹¹¹ Educaloi (2017). Repéré à <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel>

¹¹² Je n'utilise pas l'écriture épiciène pour accentuer le fait que 96,8% des agresseurs sont des hommes et 78,1% des victimes sont des femmes. Source : Sécurité publique du Québec (2013), repéré à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/infractions-sexuelles/2013/auteurs-presumes.html>.

à propos de certains groupes sociaux pourrait-il prétendre remédier à un problème si grave, à savoir les violences sexuelles ?

Par ailleurs, la robote sexuelle objectifie sexuellement les femmes. Or, il n'est pas sans rappeler le contexte de dévalorisation sociale, politique et symbolique dont font l'objet les femmes. Dès lors, comment un objet qui est critiqué pour objectifier sexuellement les femmes, pourrait-il être une solution au problème de la violence sexuelle vis-à-vis des femmes ?

Il y a cet autre argument selon lequel les robots sexuelles pourraient faire diminuer le sexisme. L'idée était d'étudier le taux de sexisme sur un.e individu.e en amont de l'utilisation de la robote sexuelle, et d'opérer la même étude après utilisation de cette robote. L'idée est intéressante, mais n'est pas convaincante dans la mesure où les robots sexuelles actuellement sur le marché sont déjà sexistes. Elles le sont par leur forme, par leurs comportements et par l'image qu'elles envoient des femmes. Il semblerait ainsi impossible dans les conditions actuelles de production de la robote que celle-ci puisse miraculeusement faire diminuer le sexisme dans la société, ou chez l'individu en particulier puisque l'objet emprunte les mêmes critères qui amènent au sexisme et à la violence envers les femmes.

2. Pourquoi l'argument cathartique ne fonctionne pas

Nous pourrions penser que les robots sexuelles constitueraient un moyen de se défouler, de se libérer de la violence. Il serait cet exercice cathartique, autrement dit, libérateur d'une passion. La catharsis est un concept mentionné dans *La Poétique* d'Aristote. La catharsis est pensée dans le cadre d'une expérience de spectacle, et particulièrement de la tragédie. La catharsis serait ce phénomène de purification qui a lieu chez le spectateur ou la spectatrice lors d'une pièce tragique. La question est de savoir si la violence observée permet-elle de nous épargner de l'usage de celle-ci ? En d'autres termes, assister à une pièce de théâtre mettant en scène un meurtrier nous permet-elle de nous libérer d'un potentiel devenir meurtrier ? La catharsis serait ainsi une purification par laquelle les passions se transformeraient en capacités vertueuses. Il y aurait ainsi l'argument selon lequel les robots sexuelles pourraient permettre cette purification, cet exercice cathartique, en libérant la passion sexuelle en comportement vertueux. La robote sexuelle serait le moyen par lequel la catharsis prendrait forme. Cette affirmation ne tient pas pour cinq raisons.

1. Les robots sexuelles ne sont pas une mise en scène tragique.

2. La purification physique n'amène pas nécessairement à une « purification psychique » si tant est qu'elle a lieu.
3. La représentation de la violence suscite la violence. Si la violence représentée dans les médias suscite des comportements agressifs et violents, par quel mystère la violence véhiculée par la robotique sexuelle n'aurait-elle pas le même effet ?
4. La purification d'une violence ne peut s'effectuer par l'entremise d'une autre violence. On ne soigne pas un mal par un autre mal.
5. L'utilisateur d'une robotique sexuelle n'est pas spectateur, il est acteur d'un objet émettant de la violence symbolique.

3. Soigner l'hémorragie en tirant une balle : la cause du problème oubliée

Dès lors, l'argument selon lequel la robotique sexuelle pourrait être utilisée comme solution au problème des violences à caractère sexuel puisqu'il aurait ce pouvoir cathartique, c'est-à-dire qu'il permettra la purification de la violence. Cet argument ne fonctionne pas dans la mesure où il vient apporter du baume à la plaie, tout en l'infectant. La robotique sexuelle ne peut apporter une solution viable et durable dans la mesure où elle ne vient pas résoudre le problème à la source et de surcroît, la robotique sexuelle réemprunte des schémas de la culture de viol, en notamment émettant l'idée selon laquelle les femmes sont des êtres toujours consentantes et disponibles au désir sexuel des hommes.

Pour des solutions : « les robotiques sexuelles, pas sans elles! »¹¹³

Dans un ouvrage paru récemment, Aude Barnheim et Flora Vincent, deux doctores en sciences et fondatrices de l'association scientifique et féministe *WAX Science* rendent compte des inégalités au sein de l'intelligence artificielle. Elles montrent que les algorithmes d'IA propagent et renforcent des inégalités de genre en notamment intégrant les stéréotypes d'une culture donnée : « Les algorithmes d'IA assimilent donc les stéréotypes culturels sexistes (mais aussi racistes, sociaux, économiques, religieux, homophobes, physiques, etc.). »¹¹⁴. Mais encore, comme le souligne Joanna Bryson, professeure agrégée au département d'informatique de l'Université de Bath, les préjugés des concepteurs vont de pair avec les algorithmes créés.

¹¹³ Le titre de cette section fait référence au titre d'un ouvrage :
Bernheim, A et Vincent, F. (2019). *L'intelligence artificielle, pas sans elles!*. Paris : Éditions Belin.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 21.

En nous inspirant de la démonstration proposée par les deux chercheuses, nous formulerons l'idée selon laquelle la robotique sexuelle ne devrait pas se développer sans la présence de femmes au sein de leur entreprise, en d'autres termes : « la robotique sexuelle, pas sans elles! ». Les femmes doivent être actrices des recherches menées au sein de la robotique sexuelle. S'il doit y avoir un développement nécessaire de cette branche de l'intelligence artificielle, si nous n'avons pas le choix que d'accepter un monde dans lequel nous pourrions avoir des relations sexuelles avec les robots, alors les femmes doivent intégrer de manière complète cette industrie. Les femmes doivent être incluses dans le processus de conception et de programmation de la robotique sexuelle principalement parce que telle qu'elle est aujourd'hui développée, la RS est développée selon une perspective masculine en contexte sexuel. De plus, la RS utilise des stéréotypes et reproduit des schémas de la culture du viol. Par ailleurs, compte tenu du fait que ce sont les femmes qui sont majoritairement victimes de violences sexuelles et que les robots sexuelles participent à la banalisation de ces violences, elles devraient être légitimement inclusives dans la programmation de ces robots afin de ne pas perpétuer l'oppression en contexte sexuel.

Comme le souligne Cédric Villani, député de l'Essonne en France et auteur du rapport parlementaire *Donner un sens à l'Intelligence Artificielle* déposé en 2018¹¹⁵ : « L'intelligence artificielle ne peut pas être une nouvelle machine à exclure. Elle doit être l'affaire de tout le monde. ».

Une robotique sexuelle féministe ?

Il s'agirait donc d'une réappropriation de l'industrie de la robotique sexuelle. Nous pourrions imaginer des robots sexuelles féministes. Imaginons, qu'en 2026, une entreprise de robotique sexuelle féministe soit créée dont les principes fondateurs seraient les suivants :

1. Les entreprises commercialisant les robots sexuelles doivent être composées à majorité de femmes.
2. Les femmes doivent occuper les postes décisionnels à savoir : la création et conception, la programmation, le développement, la communication ainsi que la distribution.

¹¹⁵ Villani, C. (2018). Rapport parlementaire intitulé « Donner un sens à l'Intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne ». Repéré à <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/184000159.pdf>

3. Cette composition de femmes doit être représentative de toutes les catégories de femmes.
4. Les robots sexuelles doivent être conçues exclusivement par des femmes.
5. Il faut proposer une quantité égale de modèles de robots sexuelles représentant une diversité corporelle et de genre.
6. Les comportements sexuels programmés par le robot sexuel doivent être respectueux de la culture du consentement et de l'égalité des genres.
7. Les robots sexuelles doivent favoriser l'autonomisation des femmes.

Il s'agit évidemment d'un pur exercice chimérique qui peut toutefois nous convaincre de l'idée selon laquelle : ce n'est pas la robotique sexuelle qui est mauvaise en soi, mais bien la manière dont celle-ci est aujourd'hui déployée, au service d'une sexualité construite par les hommes, comme catégorie dominante, au service de celle-ci.

Robot sexuel masculin: même problème ?

Dans la lignée de notre critique à propos de l'argument selon lequel les robots sexuelles pourraient constituer une solution potentielle pour remédier aux violences à caractère sexuel, il est important de rappeler que les robots sexuels masculins pourraient constituer eux aussi un danger dans la mesure où un homme sur six est victime de violence sexuelle au Québec¹¹⁶. Nous nous sommes focalisés sur les robots sexuelles gynoïdes, mais quid des robots sexuels représentant le genre masculin ? Peuvent-ils participer à la banalisation des violences faites aux hommes ? Il est essentiel de rappeler que l'utilisation de robots sexuels représentant des hommes comme moyens de résoudre les violences à caractère sexuel pose aussi des problèmes éthiques.

4. Un droit pour la robote à ne pas être violée ?

A. De la pure construction humaine

Un bien meuble à un sujet d'amour : les limites de la comparaison avec les animaux non humains

¹¹⁶ Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS). (2018-2019). Repéré à <http://www.rqcalacs.qc.ca/statistiques.php>.

David Levy dans le deuxième chapitre de son ouvrage utilise l'exemple de l'amour porté par les humain.e.s envers leurs animaux de compagnies pour défendre l'idée selon laquelle l'humain.e est capable de ressentir de l'attachement, des sentiments, voire de l'amour envers des robots sexuelles : « *One important indicator demonstrated by the human love for animal is that humans are able to form bonds of love with nonhumans.* »¹¹⁷. Cette comparaison est problématique pour trois raisons.

D'une part, au niveau de la nature de la relation. En effet, si l'attachement et la considération portée envers les animaux non humains sont véritables, nous n'entamons pas pour autant des relations sexuelles avec eux. Nos animaux de compagnies sont nos partenaires de vie et non nos propriétés sur lesquelles nous pourrions exercer des « besoins » ou des « fantasmes » sexuels. En effet, le fait d'aimer mon chat de tout mon cœur ne permet pas une main mise sur celui-ci. Et quand bien même, j'entamerais une « relation sexuelle » avec mon chat, à quel moment a-t-il prononcé un consentement explicite?

D'autre part, il y a un problème quant au statut des robots sexuelles et des animaux non humains. Les animaux non humains étaient auparavant considérés juridiquement comme des « bien-meubles », autrement dits similaires à la table de salon ou au marteau du sous-sol. Or, la loi a évolué dans le but d'améliorer la situation des animaux non humains. Les animaux non humains sont ainsi aujourd'hui considérés légalement comme des « êtres doués de sensibilité », autrement dit capables de ressentir de la douleur, de la peine ou encore du plaisir. Or, lorsque Levy affirme que la relation entretenue avec les animaux non humains permet de rendre compte d'une caractéristique humaine à savoir, notre capacité à établir des liens d'amour envers des personnes non humaines, il oublie certains aspects. D'abord, les animaux non humains sont des êtres vivants, c'est-à-dire qu'ils expriment des émotions et des besoins. De plus, les animaux non humains ne sont pas nos propriétés comme le sont les robots sexuelles, mais nos compagnons, autrement dit, des partenaires avec lesquels nous partageons des moments de vie. Il existe une relation en tant que les animaux non humains échangent avec nous. Or, un robot est par essence artéfact, c'est un ensemble de matière non inanimé.

Enfin, il y a une limite quant à la comparaison selon laquelle les robots sexuelles au même titre que les animaux non humains seraient sources de bien être¹¹⁸. Effectivement, il affirme que la présence des animaux non humains est bénéfique au bien être des individus. Il est certain que de retrouver mon chat le soir me procure une grande joie. Toutefois, je pense

¹¹⁷ Levy, D. (2007). *Love and Sex with Robots*. New York : Harper Perrenial. p. 22.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 54.

qu'il y a mécompréhension quant à la nature même de la robote sexuelle. Le prédicat associé à la robote est clair et explicite : il s'agit d'une robote *sexuelle*. Celles-ci ne sont pas destinées à être des compagnes de vie ni des amies avec lesquelles nous échangerions tendresse et amour. Elles ne sont que des représentations de corps humains à des fins sexuelles. On peut me rétorquer qu'une robote sexuelle peut aller au-delà de sa fonction initiale, c'est-à-dire être un support sur lequel un individu entame des attitudes sexuelles, toutefois je répondrai de la manière suivante. Les robots sexuelles ne sont que des artéfacts. Ceux-ci représentent des corps de femmes nues, ou peu habillées. Les robots sexuelles imitent des comportements sexuels pour stimuler l'excitation de l'utilisateur. Elles ne sont pas sensibles, elles ne ressentent ni plaisir, ni douleur : elles sont un ensemble de matière inerte, purement construite. David Levy semble en ce sens oublier l'intention même attribuée au robot à savoir l'assouvissement de ce qu'il nomme des « besoins sexuels ». La comparaison faite entre les animaux non humains et les robots sexuelles est donc limitée pour les raisons énoncées.

B. Protéger les artéfacts de la cruauté: l'hypothèse de la personnalité juridique

Dans cette section nous nous interrogerons quant au statut de la robote sexuelle.

Dans la série télévisée *Westworld*, sortie en 2016, de riches personnes décident de déboursier une somme conséquente d'argent dans le but de vivre l'expérience d'un parc d'attraction où tous les déboires et vices sont autorisés. Il est possible de tuer, de violer, de voler, de détruire, de brûler ou d'anéantir des robot.e.s représentant des personnes humaines. En quoi des comportements condamnables moralement dans une société humaine, deviendraient-ils acceptables lorsque ceux-ci sont exercés sur des robot.e.s ?

Dans la série télévisée, les robot.e.s sont réinitialisé.e.s après chaque partie de jeu. Toutefois, le personnage principal, Dolores, interprétée par Evan Rachel Wood, une robote, se remémore les violences subies et se révolte.

Cette série met en lumière certains aspects relatifs au statut juridique des robots, et plus spécifiquement dans notre cas des robots sexuelles.

D'abord, les robots peuvent servir de défouloir, d'expression de la violence ou de déviances non admises en contexte social. De plus, le fait que la robote ne soit pas reconnue comme une sujette morale permet toute sorte de comportement non répréhensible car ils sont commis sur un objet non reconnu moralement par la loi. Enfin, elle pose la question du statut juridique des robots, autrement dit, le fait qu'elles aient ou non la personnalité juridique.

Les robots sexuelles doivent-elles être considérées comme des meubles, autrement dit des objets pouvant être déplacés, sans bénéficier de dispositions juridiques, c'est-à-dire l'assurance d'une protection et la reconnaissance de droits, tant sur le plan pénal que sur le plan civil ? Ou à l'inverse, les robots sexuelles doivent-elles obtenir la personnalité juridique, en d'autres termes l'aptitude à être titulaire de droits et d'obligations ?

Effectivement, les avancées technologiques en matière d'intelligence artificielle sont de plus en plus rapides et efficaces, nous pourrions facilement imaginer que les robots sexuelles puissent être dotées d'une IA forte dans les années à venir. On entend par une IA forte, le fait que les machines soient capables de produire un comportement intelligent mais aussi d'éprouver une réelle conscience de soi. On pourrait alors dire que les machines ressentent des sentiments, et comprennent leurs propres raisonnements. La robotesse sexuelle pourrait alors avoir une certaine conscience d'elle-même.

Plusieurs questions morales adviennent suite à cette hypothèse. Si les robots pourraient avoir une certaine conscience d'elles-mêmes, pourrions-nous être dans le même cas de figure que la série *WestWorld*, autrement dit l'existence d'un monde parallèle dans lequel les personnes humaines agiraient comme des êtres totalement immoraux, sans répréhension, ni punition ? Pire, pourrions-nous créer des Dolores, pareillement au personnage principal de la série, c'est-à-dire des robots capables de se souvenir de leur viol ?

Si la présence des robots sexuelles dans notre monde animé est à prévoir, devrions-nous partager ce même monde par l'attribution, notamment, de droits et d'obligations ?

Suite à notre démonstration, faudrait-il instaurer un droit à ne pas être violée pour la robotesse sexuelle ? Entendons-nous. Nous avons montré à plusieurs reprises que la robotique sexuelle utilisait des mécanismes de la culture du viol, donnait la possibilité de simuler une scène de viol, et enfin anéantissait le consentement par l'entremise d'un substitut disponible et accessible, sans autorisation préalable. Dès lors, devrions-nous instituer des prérogatives attachées à la robotesse sexuelle, pareillement au droit à la sûreté, une protection à ne pas subir la violence sexuelle ? Devons-nous protéger ces artefacts du désir d'un mal sans blâme et sans châtement ? Comme le souligne Serge Tisseron, le « désir » de faire le mal sur un.e robot.e, pourrait entraîner le « désir » d'un mal sur une personne humaine : « Bien sûr, la plupart d'entre nous ne le feront pas, mais chacun sera confronté au vertige de pouvoir le faire et, derrière celui-ci, au désir de réaliser la même chose avec un être humain. »¹¹⁹. En ce

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 73.

sens, protéger les robots sexuelles d'une violence humaine, protégerait les personnes humaines de ce même mal.

À l'image de Dolores, nous pourrions nous préparer à une potentielle révolte de la part des robots sexuelles, suite à une mise en esclavage totale au service d'une autorité humaine : « Mais derrière l'image du robot humanoïde qui se révolte, il n'y a pas seulement la culpabilité oedipienne d'avoir désiré égaler le Père créateur du monde et d'en être puni. Il y a aussi l'angoisse de désirer réduire son prochain au statut d'un objet tenu sous une domination absolue et sans limite. »¹²⁰.

5. Et après? La hiérarchie des priorités

Dans cette section, nous nous questionnerons quant au sens de l'existence des robots sexuelles en essayant de trouver la nature de la valeur de la robotique sexuelle. De plus, nous proposerons une analyse écoféministe de la robotique sexuelle, dans un contexte où la question climatique devrait être notre priorité.

A. Quelle est la valeur des robots sexuelles ?

On entend par valeur la qualité attribuée à une chose, à un fait ou à une personne. La valeur est positive ou négative. On suppose qu'il existerait une hiérarchie des valeurs, allant en ce sens de la valeur la plus positive à la valeur la plus négative. Nous pouvons nous poser les questions suivantes : Quelles sont les qualités de la robotique sexuelle ? Qu'apporte-elle de nouveau au monde ? Qu'y a-t-il de si intéressant chez les robots sexuelles, pour qu'on puisse faire fi des dommages qu'elles apportent ? Quelle est l'ultime valeur des robots sexuelles ? Et, pour clore, que peut apporter les robots sexuelles à notre monde de signification ?

Nous tenterons de distinguer les potentielles valeurs associées à la robotique sexuelle, en d'autres termes, ses qualités qui pourraient expliquer sa production et sa potentielle massification.

1. Valeur économique

Tout d'abord, on pourrait dire que la robotique sexuelle en tant qu'objet de consommation apporte de la valeur économique. En effet, la robotique sexuelle est un bien mesurable possédant

¹²⁰ Tisseron, S. (2015). *Le jour où mon robot m'aimera*. Paris : Albin Michel. p. 73.

un certain coût, et qui tient compte de l'offre et de la demande. S'il existe des robots sexuelles sur le marché, c'est qu'il existe une demande. Il y a ce sens un échange commercial, en ce sens qu'il y a des personnes qui achètent ce bien, d'autres qui le vendent, créant de fait de la valeur économique.

2. Valeur sociale

La robot sexuelle pourrait posséder une valeur sociale en tant qu'elle pourrait répondre, selon ses concepteur.se.s et défenseur.se.s à la solitude des personnes humaines. En d'autres termes, la robot sexuelle aurait cette qualité sentimentale dans le fait qu'elle puisse apporter une certaine présence à une personne souffrant de solitude dans la mesure où la robot se communique, simule des émotions, comme le dénote Serge Tisseron :

« Le problème est moins celui de savoir si le robot aura un jour une « vraie intelligence » ou des « vraies émotions », que celui de comprendre pourquoi nous si facilement enclins à lui en attribuer. L'une des réponses se trouve à mon avis dans le caractère difficile et décevant, pour beaucoup d'entre nous, des relations avec nos semblables. Le fait qu'il existe en France 22 millions de personnes vivant seules promet un immense marché au robot. Ce n'est pas l'or gris des personnes âgées, mais l'or rose des célibataires! Et bon nombre d'entre eux pourraient bien être tentés d'attribuer à leur compagnon robotisé des pensées et des émotions pour échapper en toute bonne conscience à des relations avec des humains qui leur paraissent décidément trop complexes ou décevantes. »¹²¹.

3. Valeur politique

Il paraît difficile de trouver une valeur politique à l'existence de la robotique sexuelle dans la mesure où le robot ne produit rien de commun : il divise. Il n'est pas sans rappeler les conséquences symboliques et matérielles que celui-ci apporterait s'il était massifié. Nous avons évoqué l'impact négatif sur la représentation du groupe de femmes, mais encore l'usage de stéréotypes raciaux et de genre.

¹²¹ Tisseron, S. (2015). *Le jour où mon robot m'aimera*. Paris : Albin Michel. p. 65.

4. Valeur esthétique

Enfin, on pourrait distinguer la valeur esthétique de ces objets, autrement dit essayer de répondre à la question suivante : qu'apportent les robots sexuelles de beau à ce monde?

Parmi les arguments en faveur du développement et de la déresponsabilisation morale des entreprises de robots sexuelles, advient l'idée selon laquelle les robots sexuelles seraient des créations artistiques. Les robots sexuelles seraient des œuvres d'arts, créées par des artistes. Cet argument ne fonctionne pas pour plusieurs raisons.

1. Les robots sexuelles ne sont pas des créations mais des productions. Elles sont fabriquées en masse dans des entreprises ayant pour seul but de les produire.
2. De plus, les robots sexuelles ne sont créées pour être admirées mais à des fins d'utilisations sexuelles. La robot sexuelle est un instrument, un outil, un moyen.
3. Les robots sexuelles sont des marchandises, c'est-à-dire destinées exclusivement à la vente. Une œuvre d'art est autre chose qu'une marchandise, elle a une valeur esthétique supérieure.
4. Enfin, L'affirmation selon laquelle les robots sexuelles seraient des créations artistiques permet aux entreprises de se déresponsabiliser moralement, politiquement et socialement compte tenu du statut particulier de l'art dans les discussions éthiques. L'art jouit d'un statut privilégié, tout serait permis au nom de « l'art ».

Dès lors, il s'agissait de discuter de la valeur esthétique de la robot sexuelle et plus particulièrement de l'argument selon lequel celle-ci serait une œuvre d'art, et son concepteur un artiste.

Toutefois, dans la hiérarchie des valeurs, dans l'urgence des enjeux actuels, est-il bon de développer des robots sexuelles qui ont de tels impacts sociaux, politiques et surtout environnementaux ? Nous pensons que selon la hiérarchie des priorités, la robotique sexuelle serait loin de répondre aux enjeux actuels auxquels nous faisons face, à savoir la valeur écologique de ces objets.

B. L'empreinte écologique oubliée : une perspective écoféministe

L'écoféminisme est une branche du féminisme qui pose un lien entre la dégradation écologique et l'oppression subies par les femmes. Autrement dit, il s'agit de lier d'une part la destruction de la nature à une violence systémique faite aux femmes. L'écoféminisme critique farouchement la hiérarchie des valeurs qui tend à légitimer la déperdition de l'environnement. Nous opèrerons une critique écoféministe de la robotique sexuelle.

1. *L'impact écologique.*

D'abord, la fabrication des robots sexuelles requiert de nombreuses ressources importantes. On peut penser à des ressources matérielles, qui permettent la production de l'objet robotique. On peut par ailleurs évoquer les ressources humaines déployées pour la confection, pareillement aux ingénier.e.s, aux chercheur.e.s... etc. On peut difficilement douter de l'impact négatif de la robotique sexuelle sur l'environnement : on peut évoquer la production (le recours à des matériaux polluants), la commercialisation (l'utilisation des transports), mais encore la consommation (durée de vie potentiellement courte, engendrant de nombreux déchets). La robot sexuelle en tant qu'objet de consommation implique une dégradation écologique.

2. *L'impact social et humain.*

Au-delà de la détérioration environnementale, on peut penser aux conséquences sociales et humaines de la robotique sexuelle. La commercialisation de ces objets, dont les implications symboliques, matérielles, politiques, économiques et sociales ont été évoquées durant ce mémoire nous amène à penser que la robotique sexuelle irait à l'encontre des principes écoféministes dans la mesure où, d'une part, la robotique sexuelle détruirait la nature, et d'autre part participerait à l'oppression faite aux femmes. Ces objets seraient en ce sens néfastes pour la cohésion sociale et la paix humaine globale.

3. *Reproduction d'une hiérarchie oppressante vis-à-vis des femmes.*

Nous avons montré dans notre explication générale que la robotique sexuelle participait à son niveau à l'oppression des femmes en renforçant des stéréotypes, en dénaturant les violences faites aux femmes et en réutilisant les schémas de la domination masculine en contexte sexuel.

4. *Qui prend soin de qui ?*

De plus, le paradigme relationnel utilisé dans la robotique sexuelle fait porter la responsabilité du « soin sexuel » aux femmes. La robot sexuelle va prendre « soin » de son utilisateur, va répondre aux attentes de la « femme idéale » préconisée dans cette industrie. On entend résoudre des problèmes de solitude, de misère sexuelle ou encore de violence par l'entremise de la robot sexuelle : celle-ci viendrait tout réparer. Ainsi, comme le mentionnait Marie-Anne Casselot et Valérie Lefebvre-Faucher dans *Faire partie du monde : réflexions écoféministes* à propos de cette responsabilité : « Le sentiment de l'urgence devrait augmenter la responsabilité collective du care. Quand un drame survient, il ne suffit pas

d'arrêter un déversement et d'éteindre un brasier ; il faut ensuite réparer, nourrir, consoler, rétablir le dialogue, des gestes de l'ombre qui incombent traditionnellement aux femmes »¹²².

5. *Intégration des femmes dans les changements du monde.*

De plus, la robotique sexuelle n'est en rien écoféministe pour deux raisons. Premièrement, elle n'est pas féministe dans la mesure où elle renforce la hiérarchie des genres en plaçant les femmes comme des objets au service d'une sexualité dominante. Deuxièmement, elle n'est pas écologique en ce sens qu'elle détériore l'environnement en mobilisant des ressources rares, en favorisant la consommation d'objets périssables et en allant dans le sens d'une croissance qu'on pourrait qualifier d'irrationnelle. Ces deux processus vont de pair avec une exclusion des femmes au sein de l'industrie. Une exclusion largement critiquée et combattue par les écoféministes dans la mesure où elles dénoncent l'imbrication de l'oppression de la nature et des femmes. Parallèlement, la présence active des femmes dans la robotique sexuelle, donnerait à celles-ci « du pouvoir en l'intégrant » au sein de la sexualité, comme mentionné dans l'ouvrage à propos de la lutte écologique et féministe : « Pour revendiquer notre place dans les décisions sur l'avenir de la Terre, sur nos conditions de vie présentes et futures. Avoir du pouvoir en l'intégrant, à rebours de son assujettissement. S'il faut des femmes pour préserver le monde, il faut aussi des femmes pour le changer. »¹²³.

6. *Les robots sexuelles devraient-elles notre priorité ?*

Enfin, notre proposition écoféministe tend à questionner les raisons d'être de l'avènement de la robotique sexuelle dans notre environnement social, économique, politique mais surtout philosophique. Dans un contexte environnemental alarmant où la Terre agonise et se dissout, en quoi la commercialisation de ces artéfacts, mêlant domination et pouvoir inégalitaire rend-elle compte de notre incapacité à formuler du commun, à la fois entre les humain.e.e, et à la fois entre les humain.e.s et le vivant ? Loin des visées de l'écoféminisme formulées par la philosophe Émilie Hache dans son ouvrage *Reclaim : recueil de textes écoféministes*, comme ce qui « (...) vise à produire des formes différentes, non dominantes, d'organisation sociale et d'interaction entre la nature et l'humain. »¹²⁴, la robotique sexuelle tend davantage à nous éloigner d'un monde sans exploitation et sans oppression.

¹²² Casselot, M-A et Lefebvre-Faucher, V. (2017). *Faire partie du monde : réflexions écoféministes*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage. p. 15.

¹²³ *Ibid.*, p.18.

¹²⁴ Hache, E. (2014). *Reclaim : recueil de textes écoféministes*. Paris : Éditions Cambourakis. p. 320.

Conclusion du troisième chapitre

Dans ce chapitre, il s'agissait de reconnaître et de distinguer les caractéristiques de la robotique sexuelle à l'aune des deux premiers chapitres à savoir la réappropriation d'un modèle dominant par une forme originale et inventive.

Dans un premier temps, nous avons pointé à la fois la dimension novatrice de la robotique sexuelle à savoir la forme utilisée, autrement dit son contenant, et à la fois le fait qu'elle constituait un continuum en matière de contenu dans la mesure où il s'agissait de réutiliser des paradigmes de domination et d'oppression déjà en place dans la société.

Dans un deuxième temps, nous avons abordé l'aspect le plus distinguable moralement de la robotique sexuelle à savoir l'absence totale de regard moral. En effet, nous avons montré que l'artéfact utilisé pourrait servir de défouloir et que la personne l'utilisant ne pourrait être réprimandée, créant de fait une situation de gouffre où il n'existerait aucune règle morale. Il s'agit d'un problème, et de surcroît d'un problème moral grave en ce sens que la robotique sexuelle tend à répondre à des enjeux liés à la solitude, à la misère sexuelle ou encore à la violence. Or, la création de la servitude par l'entremise d'artéfacts servant d'esclaves sexuelles ne saurait résoudre ces enjeux réels.

Ce qui nous a amené à notre troisième point, c'est-à-dire les limites du discours solutionnaire apporté par la robotique sexuelle à propos des violences sexuelles. Il s'agissait d'abord de présenter l'ampleur des violences sexuelles ; ensuite d'aborder la violence symbolique exprimée par la forme même de la robote ; enfin, critiquer l'argument cathartique. Dans la deuxième section de cette partie, nous avons proposé des pistes de solution pour une robotique sexuelle inclusive, féministe et abordé brièvement le schéma du robot sexuel et des violences sexuelles subies par les hommes.

Dans un quatrième temps, nous avons émis l'hypothèse d'un statut juridique pour la robote, à savoir la possibilité d'un droit à ne pas être violée, à ne pas subir la violence sexuelle. Nous avons examiné les limites de la comparaison avec les animaux non humains et abordé l'hypothèse de la personnalité juridique comme un droit à être protégée de la cruauté.

Dans un cinquième temps, nous avons questionné le sens de la robotique sexuelle et nous nous sommes interrogées sur ce qu'elle signifiait pour nous et pour notre environnement. Nous avons questionné la valeur des robots sexuelles et émis une critique écoféministe en pointant l'articulation entre l'exploitation des ressources et l'exploitation des femmes opérée par cette nouvelle industrie.

Conclusion

En somme, nous avons défendu la thèse selon laquelle la robotique sexuelle telle que développée actuellement constituait le continuum de la domination masculine en contexte sexuel. Nous avons ainsi abordé les enjeux éthiques de la robotique sexuelle, selon une perspective critique féministe.

Notre argumentation comportait trois moments.

Dans une première partie, nous avons montré que la robotique sexuelle tirait ses fondements d'un contexte déjà inégalitaire pour la catégorie des femmes. En particulier, dans le contexte sexuel, dans lequel les femmes subissaient le paradigme de domination en étant au service d'un désir sexuel dominant.

Dans une deuxième partie, nous avons évoqué la dimension active, voire performative de la robotique sexuelle. En effet, nous avons abordé les implications symboliques exprimées par les robots sexuelles, et les effets matériels suscités par la massification de la robotique sexuelle.

Nous amenant à la conclusion que la robotique sexuelle constitue à la fois une nouveauté et une continuité. Une nouvelle forme de violence dans la manière dont celle-ci est exercée, c'est-à-dire symboliquement et matériellement, par l'entremise d'un objet robotique. Une continuité en tant qu'elle réitère des schémas déjà en places socialement et sexuellement. En somme, nous pouvons affirmer que la robotique sexuelle constitue le processus continu de la domination masculine en contexte sexuel dans la mesure où elle innove dans son inspiration à utiliser un modèle oppressif et violent, renforçant la vulnérabilité du groupe des femmes.

Où déployer nos forces ? L'éthique et la philosophie au service d'entreprises capitalistes : la nécessité d'une mise en marche juridique

En guise d'ouverture, nous aimerions amener un point qui nous semblait important. Nous formulons des avis positifs ou négatifs, complexes ou non, vis-à-vis de la robotique sexuelle. Nous cherchons, nous organisons des colloques, des rencontres, des tables rondes pour tenter de déterminer les impacts sociaux, politiques, ou économiques de ces nouveaux objets intelligents dans notre environnement. Toutefois, nous devrions garder en mémoire que ces objets sont des marchandises, que l'on vend et achète. Les éthicien.ne.s formulent ainsi leurs points de vue en fonction d'objets capitalistes qui se nourrissent de nos débats. Dans une

société où tout peut être à vendre et à acheter, où le paradigme capitaliste préexiste sur le critère de moralité, nous pouvons nous questionner sur notre « liberté de penser la robotique sexuelle ». Favorable ou non au développement de cette industrie, pour des raisons diverses, il me semble important de ne pas oublier que nous nous formulons par rapport à des entités lucratives qui cherchent à s'enrichir, au profit de quoi, et en dépit de qui. Nous pensons les raisons d'une mise en marché d'un objet, ici la robote sexuelle : le vide juridique et politique liés à la robotique sexuelle leur sont profitable. Le milieu académique, dans ses démarches tente de trouver des justifications parfois positives à la massification de ces artéfacts, qui se développent sans les philosophes, sans les éthicien.ne.s, et surtout sans les féministes. N'oublions pas les intentions premières de ces industriel.le.s. J'espère avoir apporté une dimension critique féministe permettant la mise en action d'un débat public entourant la robotique sexuelle : l'affaire commune des robot.s.e sexuel.le.s. Le débat doit avoir lieu sur la place publique, par les forces communes.

Références bibliographiques

Livres

- Bernheim, A et Vincent, F. (2019). *L'intelligence artificielle, pas sans elles!*. Paris : Éditions Belin.
- Casselot, M-A et Lefebvre-Faucher, V. (2017). *Faire partie du monde : réflexions écoféministes*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Danaher J., McArthur N. (2018). *Robot Sex: Social and Ethical Implications*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Descamps, M. (1993). L'étude des stéréotypes corporels. Dans : Descamps, M. *Le langage du corps et la communication corporelle*. Paris Cedex 14, France : Presses Universitaires de France.
- Devillers, L. (2017). *Des robots et des hommes*. Paris : Plon.
- Dorlin, E. (2009). *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Dworkin, A. et Mackinnon, C.(1988). *Pornography and Civil rights: a new day for women's equality*. Éditeur : Organizing Against Pornography.
- Garcia, M. (2018). *On ne naît pas soumise, on le devient*. Paris : Flammarion.
- Guchet, X. (2010). *Pour un humanisme technologique : Culture, technique et société dans la philosophie de Gilbert Simondon*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Hache, E. (2014). *Reclaim : recueil de textes écoféministes*. Paris : Éditions Cambourakis.
- Hamrouni, N. et Maillé, C. (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc ?* Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Kant, E. (1993). *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Paris : Livre de poche.
- Levy, D. (2007). *Love and Sex with Robots*. New York : Harper Perrenial.
- Mackinnon, C. (1989). *Toward a Feminist Theory of the State*. Cambridge : Harvard University Press.
- Mackinnon, C. (2000). « Not a Moral issue », in D. Cornell (éd.), *Feminism and Pornography*. Oxford: Oxford University Press.
- Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- Ogien, R. (2007). *La liberté d'offenser : le sexe, l'art et la morale*. Paris : La Musardine.
- Rich, A. (2010). *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*. Genève-Lausanne : Mamamélis-Nouvelles Questions féministes.
- Sartre, J-P. (1943). *L'être et le néant*. Paris : Édition Gallimard.
- Satz, D. (2010). *Why Some Things Should Not Be for Sale: The Moral Limits of Markets*. New York: Oxford University Press.
- Tisseron, S. (2015). *Le jour où mon robot m'aimera*. Paris : Albin Michel.
- Umoja Noble, S. (2018). *Algorithms of Oppression : How Search Engines Reinforce Racism*. New York : NYU Press.
- Zaccour, S. (2019). *La fabrique du viol*. Montréal: LEMAC.

Articles

- Ambroise, B. (2003). Quand pornographeur, c'est insulter : théorie des actes de parole, pornographie et féminisme. *Cités*, 15(3), 79-85. doi:10.3917/cite.015.0079.

- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70-88. doi:10.3917/dio.225.0070, p70.
- Cameron, D. & Scanlon, J. (2014). Convergences et divergences entre le féminisme radical et la théorie *queer*. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 33(2), 80-94. doi:10.3917/nqf.332.0080.
- Cloos, P. (2010). « La racialisation, entre pouvoirs et savoirs : une lecture postcoloniale de la santé publique comme pratique discursive ». Vol. 2, Numéro 4/Vol.2, Issue 4. *Aporia The Nursing Journal*.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, n° 23(1), 152-164. doi:10.3917/rdm.023.0152.
- Gutiu, S (2012). Sex Robots and Robotization of Consent. Communication présentée à We Robot Conference.
- Hanish, C. (1970). « The personal is political ». Publié de manière originale dans *Notes from the Second Year Women's Liberation*. Repéré dans une nouvelle version (2006) à: <https://webhome.cs.uvic.ca/~mserra/AttachedFiles/PersonalPolitical.pdf>
- Mackinnon, C. (1989). « Sexuality, Pornography, and Method: Pleasure under Patriarchy ». *Ethics*. Volume 99. Issue 2. P 314-346.
- Mackinnon, C., De Gasquet, B. (2012). « Sexuality ». *Raisons politiques*, 46(2), 101-130. doi:10.3917/rai.046.0101.
- Richardson, K. (2015). The asymmetrical « relationship »: parallels between prostitution and sex robot. *Sigcas Computers & Society*, Vol.45, n°3.
- Young, I. M. (2007). Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social. *Recherches féministes*, 20(2), 7-36. <https://doi.org/10.7202/017604ar>.

Documents sur internet

- Cott, E. (2015, 11 juin). Sex Dolls that talk back. Repéré à <https://www.nytimes.com/2015/06/12/technology/robotica-sex-robot-realdoll.html>
- Educaloi (2017). Repéré à <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel>
- <https://realbotix.com>
- Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS). (2018-2019). Repéré à <http://www.rqcalacs.qc.ca/statistiques.php>.
- Richardson, K. (2018). *An open letter on the dangers of normalizing sex dolls and sex robots*. Repéré à <https://campaingainstsexrobots.org/2018/07/28/an-open-letter-on-the-dangers-of-normalising-sex-dolls-sex-robots/>
- Sans oui, c'est non! (2019). Repéré à <http://www.harcelementsexuel.ca>
- Timmins, B. (2017, 19 juillet). New Sex Robots with « Frigid » settings allow men to simulate rape. Repéré à: <https://www.independent.co.uk/life-style/sex-robots-frigid-settings-rape-simulation-men-sexual-assault-a7847296.html>
- <http://www.truecompanion.com/shop/faq>

Mémoires et thèses

- Froment, A. (2017). *Enjeux définitionnels de la culture du viol : horizons philosophiques d'un outil militant*. (Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- Puig, K. (2017). *Synthetic Hyper Femme : On Sex Dolls, Fembots, and the Futures Sex*. (Mémoire de Master of Arts in Women's studies, San Diego State University).

Vidéo

- Richarson, K. (2016, 13 juin). *Robots and ethics : the future of sex TEDxULB* (video en ligne). Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=YaMiH93-iPE>

Podcast

- Tuailon, V. (2019, 9 mai). « Cours particulier avec Paul B. Preciado ». Les couilles sur la table. Repéré à : <https://soundcloud.com/lescouilles-podcast/cours-particulier-avec-paul>

Rapports

- Équipe scientifique composée d'une dizaine de membres issu.e.s de différentes universités et disciplines. (2018). Rapport de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle. Repéré à : <https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/la-declaration>
- Perreault, S. (2014). La victimisation criminelle au Canada. Repéré à https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.pdf?st=dBW_djhJ
- Villani, C. (2018). Rapport parlementaire intitulé « Donner un sens à l'Intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne ». Repéré à <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/184000159.pdf>

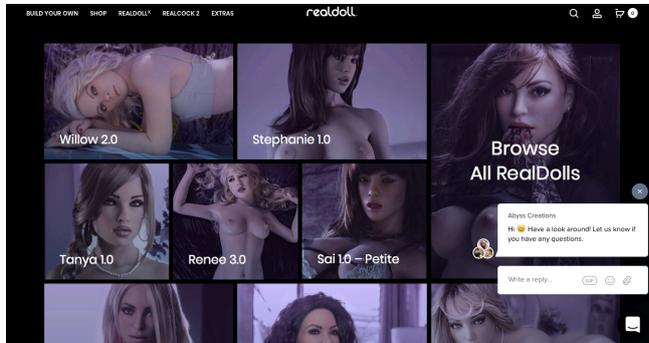
Bibliographie secondaire

- Delphy, C. (2008). *Classer, dominer : qui sont les « autres » ?*. Paris : La fabrique éditions.
- Dworkin, A. (2017). *Souvenez-vous, résistez, ne cédez pas : anthologie*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Dworkin, A. (2018). *Coïts*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage. (Traduction de Martin Dufresne de l'ouvrage *Intercourse*, paru en 1987).
- Froideaux-Metterie, C. (2018). *Le corps des femmes : la bataille de l'intime*. Paris : Philosophie magazine Éditeur.
- Jablonka, I. (2019). *Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités*. Paris : Seuil.
- Marzano, M. (2009). *La philosophie du corps*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mouffe, C. (2005). *On the Political*. Londres : Routledge.
- Okin, S.M. (2008). *Justice, genre et famille*. Paris : Flammarion. (traduction de Justice, Gender and the Family, 1989).
- Piazzesi, C. (2017). *Vers une sociologie de l'intime : Éros et socialisation*. Paris : Hermann Éditeurs.
- Rey-Robert, V. (2019). *Une culture du viol à la française*. Paris : Libertalia.
- Schiappa, M. (2018). *La culture du viol*. Paris : L'aube.

Annexes

1.

Capture d'écran faite en août 2019 sur le site <https://www.realdoll.com>.

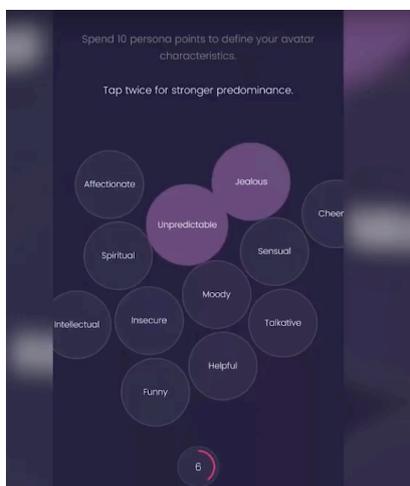


Beck, R. AFP et Getty Images. (2016). « Engineer-inventor Douglas Hines adjusts the head of his company's True Companion's sex robot, Roxxxxy, at the AVN Adult Entertainment Expo in Las Vegas, Nevada, January 9, 2019. »



2.

Capture d'écran faite sur le site RealDoll, repéré à : <https://www.realdollx.ai>



3.

Résultat d'une recherche sur le moteur Google avec le terme « Robot sexuel » (août 2019).
Capture d'écran. Repéré à https://www.google.fr/search?q=robot+sexuel&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUK Ewinlfj8sJXkAhWHm-AKHfFQBkAQ_AUIESgB&biw=1280&bih=689

The screenshot shows a Google search for "robot sexuel". The search bar is at the top, with the Google logo on the left and a search icon on the right. Below the search bar, there are navigation tabs for "Tous", "Images", "Vidéos", "Actualités", "Shopping", "Plus", "Paramètres", and "Outils". The "Images" tab is selected. The search results are displayed in a grid of image thumbnails, each with a small caption and a source link. The thumbnails show various humanoid sex robots, including male and female models, and people interacting with them. The captions are in French and discuss topics like the first male sex robot, intelligent sex robots, and the future of sex robots.

robot sexuel

Tous Images Vidéos Actualités Shopping Plus Paramètres Outils Collections SafeSearch

600 x 600
C'est un robot sexuel qui p...
lessentiel.lu

Vidéo : Henry est le premier robot sexuel masc...
news.konbini.com

Cet homme veut maint...
e-zapping.ovh

Henry, le robot sexuel pour femmes, est prévu...
fr.metrotime.be

Les robots sexuels, une bonne ou une mauvais...
quebec.huffingtonpost.ca

Henry, robot sexuel pour dames - RFI
rti.fr

Comment les robots sexuels veulent s'imposer dans vo...
lepoint.fr

Samantha le robot sexuel intelligent: en jo...
sudinfo.be

Mon rendez-vous ave...
courrierinternational.com

Voici Samantha, un robot sex...
plugin.01net.com

Attention, les robots sexuels peuvent être ...
fr.ubergizmo.com

Il construit son propre robot sexuel...
kulturegeek.fr

40 % des hommes prêt...
activite-paranormale.net

Un célèbre robot sexuel peut refuser de faire l'...
nouvelordremondial.cc

Des robots sexuels pour tous, et pour les v...
insentiaae.com

Urgent: Le Premier Ro...
thewatchdogweb.wordpr...

Après la poupée sexuelle : voici le robot sexuel
senenews.com

Robots sexuels : Peut-on tomber amoureux d'...
mbamci.com

Henry robot sexuel - rêverie
chrystale.eklablog.com

Il fabrique son propre robot sexuel et parta...
papergeek.fr